

**Etat des lieux de la recherche
en Sciences Humaines et Sociales
dans la métropole Lyon / Saint-Etienne**

mars-décembre 2009

FRV100

Études, recherche, conseil / Sciences sociales appliquées

Marianne Chouteau, Valérie Defoy,
Catherine Foret, Pierre-Alain Four,
Ludovic Viévard

&

Stéphane Autran
Sylvie Mauris-Demourieux

frv100-contact@orange.fr

Sommaire

Introduction générale	3
1 – Nom et statut des laboratoires de recherche de la métropole	2
2 – Date de création des laboratoires	5
3 – Localisation des laboratoires	7
4 - Les établissements de rattachement principal des laboratoires	9
5 – Les établissements de rattachement secondaire	10
6 - Appartenance à des structures fédératives	13
7 - Nom du directeur	17
8 – Les effectifs des laboratoires	18
9 – Disciplines de recherches	22
10 - Thème principal de recherche, axes de recherche et mots-clefs des laboratoires enquêtés	27
11 – Aires géographiques de recherche des laboratoires	32
12- Langues pratiquées dans les laboratoires	37
13 – Coopérations/ collaborations/ partenariats établis depuis 2003 par les laboratoires de recherche en SHS	43
14 - Organisation ou co-organisation de colloques récurrents et non récurrents depuis 2003	50
15 – Thèses soutenues entre 2003 et 2008 dans les laboratoires en SHS de la métropole	60
16 - Thèses en cours	62
17– Publications ou co-publications récurrentes des laboratoires en SHS de la métropole	64
18 – Les éditeurs français des chercheurs de l'aire métropolitaine entre 2003 et 2008	70
19 - Les éditeurs étrangers des chercheurs de l'aire métropolitaine entre 2003 et 2008	73
20 – Les revues françaises et étrangères ayant publié les travaux des chercheurs de l'aire métropolitaine entre 2003 et 2008	79
21 - Productions ou participations audiovisuelles	83
22 – Les actions de vulgarisation des laboratoires de recherche	85
23 – Travaux ayant porté sur le territoire de l'aire urbaine ou la région Rhône-Alpes (2003-2008)	88
24 – Thèses ayant porté sur le territoire de l'aire urbaine ou la région Rhône-Alpes (2003-2008)	89
Index des sigles des établissements d'enseignement supérieur et de recherche cités dans l'enquête	92

Introduction générale

Dans le cadre d'une réflexion générale conduite sur le thème de la « métropole des savoirs », la **Direction de la Prospective et du Dialogue Public (DPDP) du Grand Lyon** a initié un travail qui donne lieu au présent rapport.

Il s'agissait de réaliser un « **état des lieux de la recherche en Sciences Humaines et Sociales (SHS)** » à l'échelle de la métropole Lyon / Saint-Étienne. L'enquête dont les résultats sont ici présentés porte donc sur le territoire lyonno-stéphanois — territoire qui correspond au regroupement opéré par le Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) « Université de Lyon ». **Au-delà du PRES, ce sont toutes les structures universitaires, d'enseignement et de recherche, qui ont été incluses dans cette démarche.** Précisons d'emblée que cette enquête ne consistait pas en une évaluation de la recherche en sciences sociales menée sur le territoire de la métropole. Il s'agissait seulement de *tracer un paysage*, de fournir des éclairages sur le travail des chercheurs implantés localement. Les 3 volumes qui constituent le présent rapport proposent une vision générale **des laboratoires académiques en Sciences Humaines et Sociales implantés sur le territoire métropolitain et décrivent leur fonctionnement et leurs productions.** Il s'agissait dans cette première approche de répertorier les acteurs, d'en faire le portrait documentaire et de présenter un point de synthèse sur les données ainsi recueillies.

Par ailleurs, dans la mesure où la notion de recherche n'a pas de définition « officielle » et qu'elle renvoie à la fois à des établissements, des laboratoires, des pratiques, des acteurs..., la question du repérage des individus qui entraient dans le champ de l'enquête a été essentielle. Ainsi, **considérant que des personnes ou structures, hors des établissements académiques, contribuent à l'avancée de la recherche en SHS**, nous avons cherché à repérer ces ressources et commencé d'ébaucher un annuaire des structures et des chercheurs « **hors-statut** ». Cet annuaire, encore incomplet, n'est pas diffusable au jour d'aujourd'hui. Mais il constitue une base de travail, qui sera complétée par d'autres investigations dans les mois à venir.

Les principaux documents établis

L'enquête réalisée pour la DPDP met d'ores et déjà en évidence la **diversité du paysage de la recherche en SHS** menée sur le territoire de la métropole lyonno-stéphanoise. Elle comprend plusieurs volets, dont deux sont détaillés dans le présent rapport :

- les activités de recherche en SHS menées au sein des **établissements de recherche et d'enseignement supérieur (cf. volumes 1 et 2)**;
- les activités relevant de **différentes « structures fédératives » de recherche (cf. volume 3)**.

Il s'agit d'une vision d'ensemble, d'un instantané de la recherche en SHS au moment de l'étude, qui apporte des éléments de réponse à différentes questions : Quelles institutions ou quels lieux mènent des recherches ? Dans quelles disciplines ? Sur quelles thématiques travaillent les chercheurs ? Comment leurs productions sont-elles valorisées ?

➔ Un annuaire des laboratoires « académiques »

Cet annuaire se présente sous la forme d'une série de fiches classées alphabétiquement où sont répertoriés **tous les laboratoires dépendant, sur le territoire concerné des universités, du CNRS ou d'autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche (grandes écoles, instituts...)**. Ce recensement a été réalisé à partir des annuaires du CNRS et du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, des sites Internet des universités et via les réseaux de connaissance des membres de notre propre équipe. Les unités de recherche retenues ont été celles définies par les institutions de recherche telles qu'on les trouve dans les annuaires du CNRS ou du Ministère de la recherche : Unité mixte de recherche (UMR), Jeune équipe (JE), etc., unités de base qui permettent d'avoir une vue précise de la structuration actuelle de la recherche, dont on verra qu'elle est en constante évolution. **Pour faciliter la lecture de l'ensemble du rapport, nous avons utilisé la terminologie « laboratoire » pour désigner l'ensemble de ces unités. Les données recueillies concernaient les 5 dernières années d'activité des laboratoires (2003-2008), temps nécessaire pour avoir une vue suffisamment représentative de la vie du laboratoire.**

Chaque laboratoire est présenté sous forme d'une **fiche type** comportant de très nombreux renseignements permettant de dresser un **« portrait » des activités du laboratoire**. Ce questionnaire a été dans un premier temps pré-rempli par nos soins à partir des informations figurant sur les sites Internet des établissements ou des structures concernées. Il a ensuite été transmis aux directeurs de laboratoires, puis un contact a été établi avec eux pour que la fiche soit complétée et validée. De nombreuses relances ont été effectuées entre avril et septembre 2009 auprès de certains laboratoires qui avaient du mal à fournir des réponses, la plupart du temps en raison d'une surcharge de travail (la période étant, pour les laboratoires universitaires et CNRS, celle du bouclage de « plans quadriennaux d'activité »).

Au final, cet annuaire présente **98 laboratoires de recherche académique en SHS**, — dont 22 n'ont pas validé leur fiche.¹ Les données ainsi recueillies ne sont pas totalement harmonisées car, selon les laboratoires, les questions ont été plus ou moins bien renseignées. Cependant, on peut considérer que ce premier annuaire donne un aperçu fiable de l'état des laboratoires « académiques » sur le territoire lyonno-stéphanois — sous réserve d'un oubli ou d'une erreur factuelle toujours possible.

➔ Un traitement des données disponibles dans l'annuaire des laboratoires « académiques »

Ce document consiste en une **analyse quantitative des données** présentes dans les fiches d'identité des laboratoires. **Ce traitement statistique permet d'obtenir une vision synthétique des informations relatives à telle ou telle question**. Comme toute approche statistique, celle-ci soulève de nombreuses questions méthodologiques — qui sont mentionnées dans la partie qui précède le commentaire de chacune des rubriques traitées. Notons-en une ici. Compte-tenu de la lourdeur de la tâche, il n'était pas possible pour les laboratoires enquêtés de fournir des données exhaustives en réponse à certaines de nos questions, par exemple sur les éditeurs chez lesquels publient leurs membres. Cette approche permet néanmoins d'obtenir une vue d'ensemble d'un secteur² jusque-là peu connu, et pour lequel il n'existait pas de document de synthèse.

¹ Nous avons maintenu ces 22 fiches « non validées » dans l'annuaire et dans le corpus pris en compte pour l'analyse statistique, considérant d'une part qu'elles permettaient de présenter les laboratoires concernés et d'autre part que les informations recueillies par nous-mêmes étaient fiables — même si elles étaient parfois incomplètes.

² 60% des laboratoires académiques de recherche relèvent des SHS sur le territoire considéré.

➔ Un annuaire des principales « structures fédératives » regroupant des chercheurs en SHS dans la métropole Lyon Saint-Etienne

L'enquête ayant fait apparaître un certain nombre de ces structures (Maisons des Sciences de l'Homme, Instituts, Pôles, Clusters...), nous avons jugé important de les présenter plus en détail dans la dernière partie de ce rapport, dans la mesure où leur existence témoigne d'une **tendance importante de la recherche en général : le regroupement de chercheurs de différentes disciplines autour de projets de recherche communs — en lien ou non avec les préoccupations d'acteurs des politiques publiques, que ce soit à l'échelle régionale, nationale ou européenne.**

✓ Perspectives

Au cours de notre enquête, il est apparu clairement que la seule ambition, a priori modeste, d'établir un annuaire de la recherche en sciences sociales, posait nombre de questions méthodologiques. Et si nous sommes parvenus à construire un document relativement satisfaisant, il n'en demeure pas moins qu'il comporte des faiblesses, notamment parce que les données fournies par les enquêtés n'ont pas été établies avec la même rigueur par tous les laboratoires.

Quoi qu'il en soit, **cette enquête ouvre de nombreuses perspectives de recherche : elle constitue une base, un paysage qui met en évidence la nature de la recherche en sciences sociales menée localement.** Il sera maintenant plus simple de creuser telle ou telle question, qu'elle relève d'une approche quantitative (combien de chercheurs, combien de colloques...) ou qualitative (qu'est-ce qu'une approche pluridisciplinaire, comment comprendre la notion de valorisation de la recherche en sciences sociales, qu'est-ce qu'une recherche, etc.).

Par ailleurs, la suite de nos travaux pourra porter sur une analyse plus fine des productions et des modes de fonctionnement des structures « hors-statut », pour voir ce qui les distingue ou les rapproche de la recherche académique — recherche académique qui ne fonctionne d'ailleurs pas sous un paradigme unique, ayant elle-même des acceptions diverses de ce qu'il faut entendre par « recherche »...

**Etat des lieux de la recherche
en Sciences Humaines et Sociales
dans la métropole Lyon / Saint-Etienne**

Volume 1

**Rapport d'analyse des données relatives aux
établissements de recherche et d'enseignement supérieur**

mars-décembre 2009

FRV100

Etudes, recherche, conseil / Sciences sociales appliquées

Marianne Chouteau, Valérie Defoy,
Catherine Foret, Pierre-Alain Four,
Ludovic Viévard

&

Stéphane Autran
Sylvie Mauris-Demourieux

frv100-contact@orange.fr

1 – Nom et statut des laboratoires de recherche de la métropole

Repères méthodologiques

Pour plus de pertinence, la question 0 de notre fiche d'enquête (celle qui concernait le nom) et la question 3 (celle qui concernait les statuts) ont été traitées ensemble, car cela permettait de savoir si le choix du nom reposait sur le statut.

La question 0 a été systématiquement renseignée : le nom du laboratoire pris en compte pour l'analyse est celui qui a été indiqué en haut de la fiche d'enquête.

7 laboratoires n'ont pas répondu à la question relative au statut : nous disposons donc de **91 réponses** sur un corpus de 98 laboratoires enquêtés.

Le statut du laboratoire est différent du nom, dans le sens où il renseigne sur « l'état » du laboratoire : est-il une UMR (Unité Mixte de Recherche) ? une « Jeune Equipe » ? une « Equipe d'Accueil » ? ou une « équipe », un « centre », un « institut » ?

Il faut ici préciser qu'il existe des statuts « labellisés » - c'est-à-dire émanant du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ou du CNRS - et des statuts non labellisés.

Dans le cas des statuts labellisés, on distingue :

- les **Unités Mixtes de Recherche (UMR)** : structures regroupant des chercheurs d'un établissement public de recherche (CNRS, INSERM, INRIA, etc.) et des enseignants-chercheurs des universités³,
- des **Equipes d'Accueil (EA)** : équipes labellisées par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, regroupant des chercheurs d'universités différentes,
- des **Jeunes Equipes** : équipes nouvelles, labellisées par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pour 4 ans.
- des **statuts plus rares** tels que l'**Unité de Service et de Recherche du CNRS (USR)** et le **Groupement De Recherche (GDR)**.

Dans le cas de statuts non labellisés, les termes utilisés le sont selon la convenance du directeur de laboratoire, sans règle explicite : « centre de recherche », « laboratoire », « équipe », « institut », « pôle »... Lors du traitement, nous avons effectué un certain « lissage » des réponses : « équipe interne de recherche/et ou de l'institution » a été par exemple simplifié en « équipe de recherche ».

Comme indiqué en introduction du présent rapport, nous avons adopté pour ce travail le terme générique de « laboratoires » pour désigner toutes ces entités.

➔ Les laboratoires ne semblent pas choisir leur nom en fonction de leur statut

L'enquête montre en premier lieu qu'une très grande diversité règne en matière d'appellation des laboratoires de recherche en SHS - ce qui n'a d'ailleurs pas facilité notre travail d'appréhension du champ dans le cadre de cette enquête.

Il semble qu'il n'y ait **pas de concordance directe entre le nom et le statut**. Sur l'ensemble des laboratoires enquêtés, seule une UMR fait référence dans son nom au fait qu'elle est une UMR : c'est l'Unité Mixte de Recherche Epidémiologique et de Surveillance Transport Travail Environnement (UMRESTTE).

Autrement dit, les noms choisis par les laboratoires ne représentent pas forcément leur réel statut : une UMR tout comme une Equipe d'Accueil peut s'appeler « centre », « laboratoire », « équipe » ou « institut ». On a, à ce propos, plusieurs exemples. Pour n'en citer que quelques-uns : l'Institut de la Pensée Classique (5037) est une UMR, mais porte le terme « institut » dans son nom ; alors que l'Institut d'Études Transtextuelles et Transculturelles (IETT) est une Equipe d'Accueil (EA). Autre

³ « Une **Unité Mixte de Recherche (UMR)**, en France, est une entité administrative créée par la signature d'un contrat d'association d'un ou de plusieurs laboratoires de recherche d'un établissement d'enseignement supérieur (notamment d'université) ou d'un organisme de recherche comme le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ou un autre. Une Unité Mixte de Recherche est créée généralement pour quatre ans. » - Définition tirée de Wikipédia.

exemple : le Centre de recherches et d'études anthropologiques (CREA) est une équipe d'accueil ; alors que le Centre de recherches critiques sur le droit (CERCRID) est une UMR.

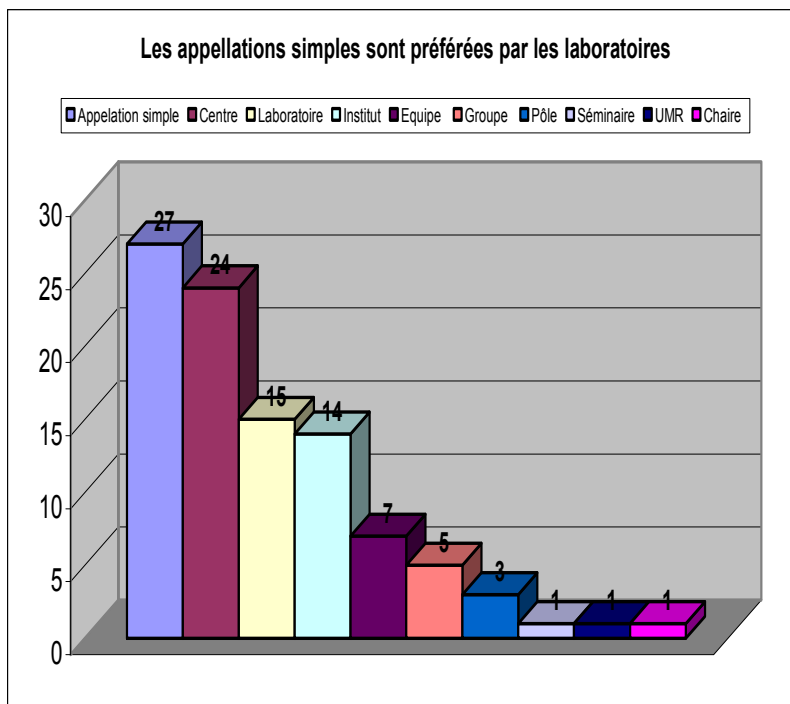
➔ **Les « appellations simples » sont les plus utilisées par les laboratoires**

Les laboratoires choisissent leur nom en fonction du champ de recherche sur lequel ils travaillent : leur appellation sert avant tout à identifier **les objets de recherche et/ou les disciplines étudiées**.

Cela se traduit, entre autres, par le fait que les « **appellations simples** » (nous entendons par là les intitulés qui n'intègrent ni « centre », ni « équipe », ni « institut », ni tout autre indication de statut ; par exemple : « Environnement, Ville, Société ») représentent plus d'un quart des noms attribués (27%).

Lorsque le nom possède une indication quant à un statut éventuel, ce sont les termes « **centre** » (24%), « **laboratoire** » (15%) et « **institut** » (14%) qui sont les plus souvent utilisés.

Par ailleurs, au-delà de la discipline étudiée, ce qui semble faire référence est une idée de **regroupement**, avec des termes usuellement employés dans le monde de la recherche : « centre », « laboratoire », « équipe », « pôle », « institut ».



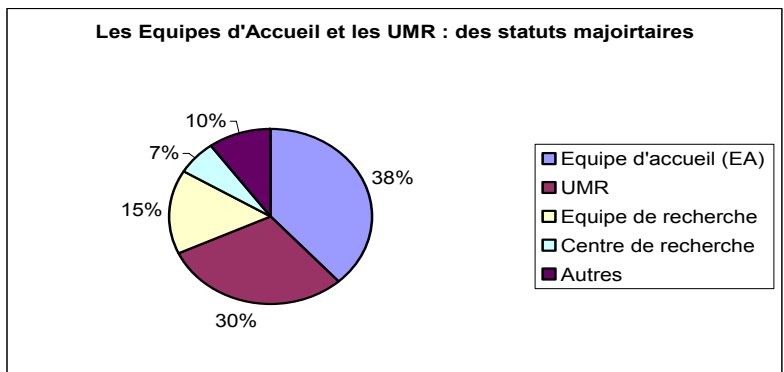
tab 1 : Répartition des noms utilisés par l'ensemble des laboratoires enquêtés.
lecture : 27 laboratoires sur 98 utilisent une « appellation simple » pour se nommer.

➔ **Les Equipes d'Accueil (EA) et les Unités Mixtes de Recherche (UMR) : des statuts majoritaires**

Sur les 91 laboratoires ayant répondu à la question sur leur statut, **38%** sont des **Equipes d'Accueil**, **30%** des **UMR**.

15% se disent être des « équipes » et **7%** des « centres » ; **10%** ont des statuts plus rares (labellisés ou non) : 2% sont des Jeunes Equipes (JE), 2% se désignent comme instituts, 1% comme laboratoires, 1% comme chaire, 1% comme USR, 1% comme GRD et 1% comme association.

Si l'on additionne **l'ensemble des statuts labellisés** (c'est-à-dire : EA, JE, UMR, USR, GRD) on obtient **73% des statuts totaux** ; ce qui est significatif de la forte structuration du paysage de la recherche SHS dans la métropole lyonnaise : les équipes isolées, non labellisées, sont minoritaires.



*tab 2 : Répartition des laboratoires par statuts.
lecture : 38% des laboratoires ont un statut d'Equipe d'Accueil.*

2 – Date de création des laboratoires

Repères méthodologiques

Sur les 98 laboratoires enquêtés, 26 n'ont pas précisé leur date de création : l'analyse repose donc sur **72 laboratoires**.

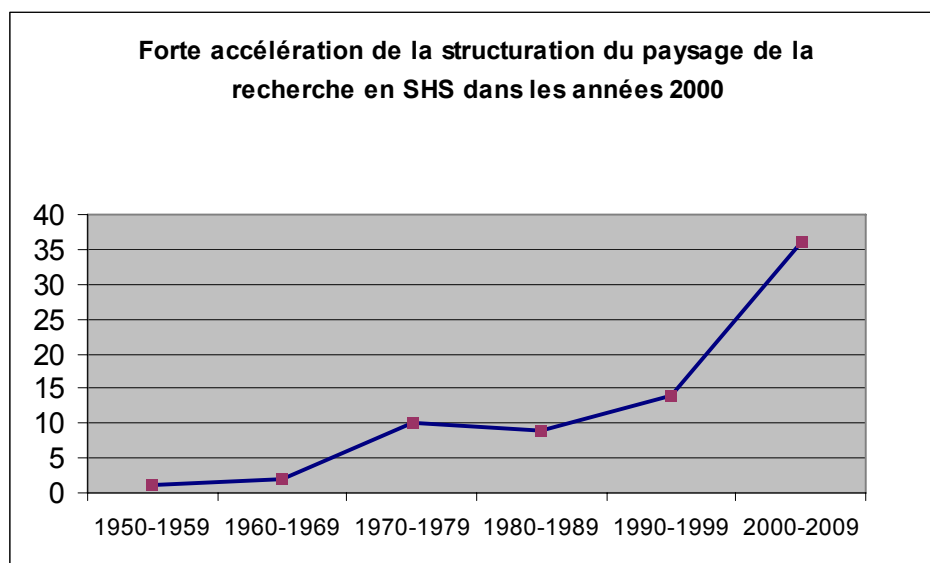
La date de création prise en compte est celle indiquée sur la fiche d'enquête ; dans le cas des UMR ou des EA, elle correspond à la date de création de l'entité fédératrice - et non pas à celle des équipes la constituant (qui peut être plus ancienne).

➔ Deux moments clefs de créations ou regroupements d'équipes

On constate deux accélérations conséquentes en termes de créations de structures de recherche dans la métropole lyonnaise :

- une dans les années 1970 ; ce qui correspond à la création des universités Lyon 1, Lyon 2 et Lyon 3 (respectivement en 1970, 1969 et 1973), et donc à une première structuration du paysage local de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

- et une à partir de la fin des années 1990, fortement accentuée dans les années 2000 ; ce qui correspond à l'organisation en UMR et Equipes d'Accueil, autrement dit au rassemblement des équipes existantes en plus grosses structures. Le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche incite en effet fortement à partir de ces années-là les laboratoires / équipes / centres, etc. des établissements d'enseignement supérieur à se fédérer et à intégrer des statuts reconnus. En d'autres termes, ce pic de création ne correspond que très rarement à des créations ex nihilo.



tab 3 : Chronologie des créations de laboratoires.
lecture : 10 laboratoires ont été créés entre 1970 et 1979.

Sur les 24 Equipes d'Accueil qui ont répondu à cette question, 16 ont été créées entre 1991 et 2007, soit **67%** ; et sur les 24 UMR répondantes, 19 (soit **79%**) ont été créées en 1992 et 2008.

On verra que ces regroupements administratifs, résultats d'impulsions venues d'en haut, motivées par des raisons politiques et/ou économiques, ne se traduisent pas forcément par des collaborations effectives au sein des nouvelles structures, entre les anciens laboratoires concernés.

Plusieurs exemples de ces difficultés nous ont été fournis lors de l'enquête, lorsque nous avons découvert, à l'analyse détaillée des fiches, que certaines équipes de recherche faisaient partie d'une même UMR ou Equipe d'Accueil, alors que les directeurs de l'un et l'autre n'en faisaient pas forcément état dans la fiche d'enquête. C'est seulement en avançant dans la synthèse de l'ensemble des données qu'il nous est apparu que ces équipes étaient en fait intégrées statutairement, ou en voie de l'être. Nous avons dans l'ensemble pu corriger ces erreurs à temps, sauf dans deux cas, pour lesquels nous disposons donc de 4 fiches d'enquête au lieu de deux : celui de l'Equipe d'Accueil n° 647, appellation qui a été « revendiquée » à la fois par le CRIS (Centre de Recherche et d'Innovation sur le Sport), et par le Laboratoire d'Etude et d'Analyse de la Cognition et des Modèles (LEACM) ; et celui de l'UMR 5824, dénommée dans un cas GATE et dans l'autre GATE-CREUSET. Ce sont a priori les deux seules erreurs de ce type dans notre corpus.

Mais par ailleurs, de nouveaux regroupements sont en cours. Le laboratoire mo.dy.s par exemple, pourtant créé récemment (en 2007) à partir de plusieurs équipes préexistantes, est ainsi appelé à se regrouper prochainement en une seule entité avec le Groupe de Recherche sur la Socialisation ; même cas de figure à l'Université Catholique, qui a regroupé courant 2009 dix de ses laboratoires⁴ en un seul, le Laboratoire « Bible, théologie et société ».

Le paysage de la recherche en SHS apparaît ainsi particulièrement mouvant sur le plan administratif, depuis une dizaine d'années. Ce qui ne va pas sans créer des effets déstabilisants chez nombre de chercheurs : des équipes « historiques », reconnues nationalement et/ou internationalement (comme le CRESAL, le Glysi-Safa, RIVES, l'IRG...) disparaissent en effet du paysage à l'occasion de ces regroupements. Et il faudra certainement du temps pour recréer des dynamiques collectives au sein des nouvelles structures qui se mettent en place actuellement.

⁴ Art et théologie, Centre Chrétien pour l'étude du Judaïsme (CCEJ), Centre d'Études des Cultures et des Religions (CECR), Centre pour l'Analyse du Discours Religieux (CADIR), Figures de la raison à l'œuvre dans les sciences contemporaines et en théologie, Esthétique et théologie, Investissements pathologiques des représentations religieuses et des pratiques chrétiennes, Penser le rapport entre judaïsme et christianisme, Révélation et statut des textes sacrés dans les religions (GRECI).

3 – Localisation des laboratoires

Repères méthodologiques

L'ensemble des fiches sauf une a été renseigné, concernant cette question.

En cas de laboratoires multisites (par exemple Lyon et Saint-Etienne ou Lyon 2 et Lyon 3...), la localisation retenue pour l'analyse correspond au code postal de la première adresse indiquée sur la fiche d'enquête.

➔ **Une forte concentration dans les 7^e et 8^e arrondissements de Lyon** (voir carte ci-après)

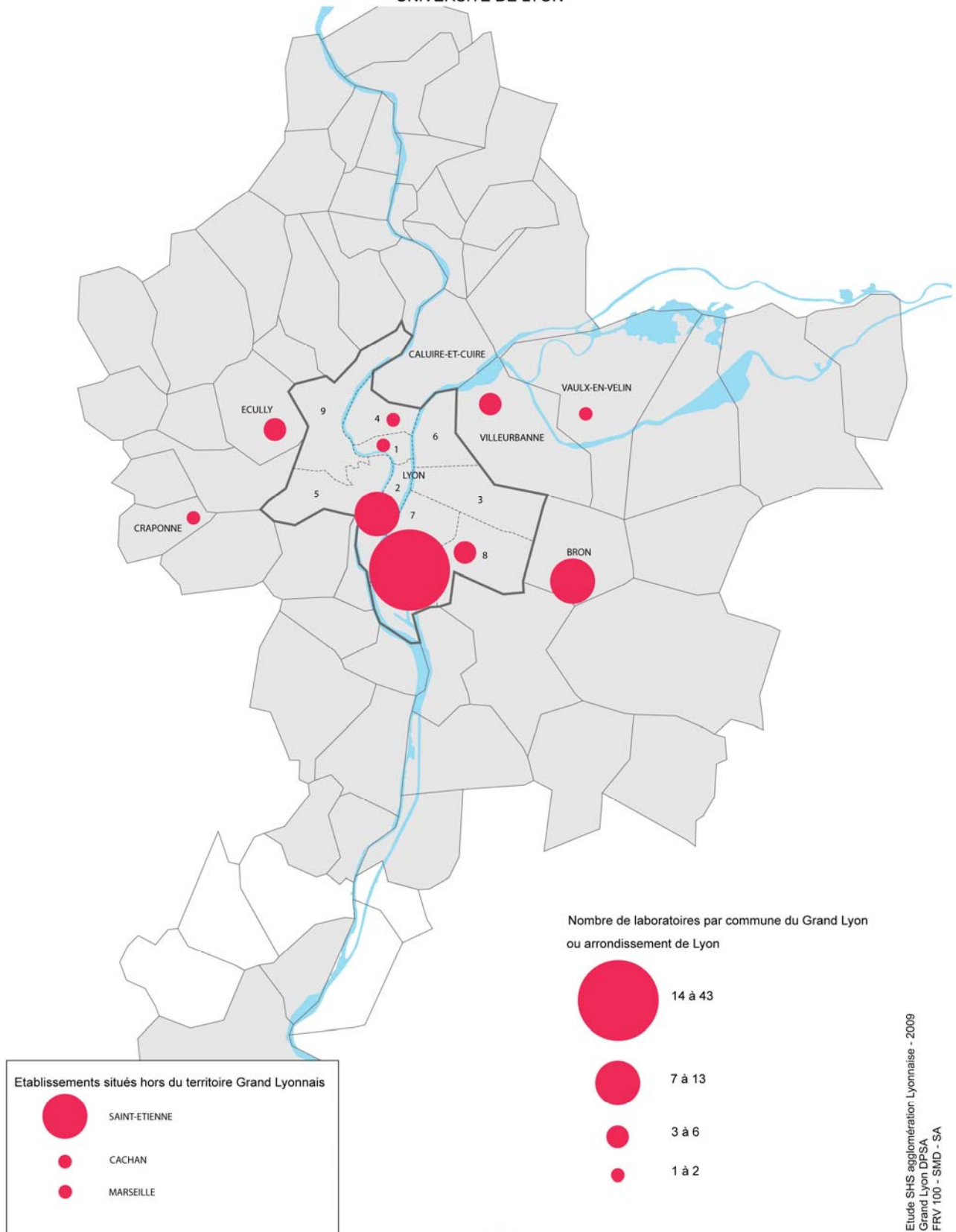
On constate que la plus forte concentration de laboratoires en SHS se trouve être localisée dans les 7^e et 8^e arrondissements de Lyon (**43 laboratoires**) ; ce qui correspond aux établissements **Lyon 2, ENS-LSH, Lyon 3** et **l'INRP**⁵.

La deuxième localisation la plus représentée étant celle de **Bron** (69500) avec 11 laboratoires ; et la troisième celle de **Saint-Etienne**, avec 10 laboratoires.

Deux des laboratoires enquêtés ont une adresse postale hors de l'agglomération — Cachan et Marseille : il s'agit de deux UMR dépendantes de l'INRP de Lyon, mais localisées dans les deux villes pré-citées.

⁵ On trouvera en annexe de ce rapport un index des sigles des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la métropole.

LOCALISATION DES LABORATOIRES DE RECHERCHE DE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES UNIVERSITE DE LYON



4 - Les établissements de rattachement principal des laboratoires

Repères méthodologiques

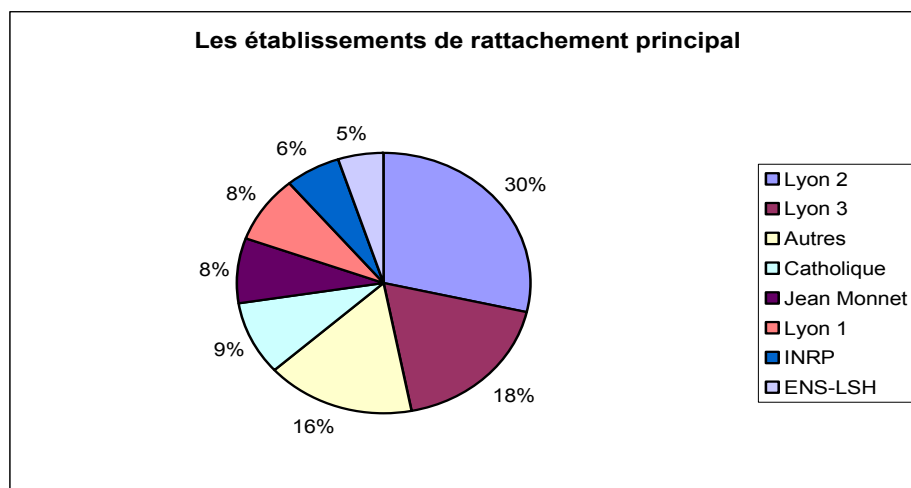
L'ensemble des 98 fiches a été ici analysé quantitativement et qualitativement.

Il faut distinguer l'établissement de rattachement de la localisation. Un laboratoire peut en effet être localisé à Marseille, mais être rattaché à l'INRP par exemple - Institut National de la Recherche pédagogique, situé à Lyon).

➔ La recherche en SHS est principalement rattachée aux Universités Lyon 2 et Lyon 3

On constate une prédominance des universités Lyon 2 et Lyon 3 en tant qu'établissements de rattachement principal : **48 % des laboratoires en dépendent**. Lyon 2 représente 28 laboratoires, soit 30% des laboratoires enquêtés ; Lyon 3 représente quant à elle 18 laboratoires, soit 18% de notre corpus.

Ceci est à mettre en lien avec les formations initiales offertes par ces universités (les disciplines qui y sont enseignées relèvent pour une bonne part, sinon exclusivement, des SHS) et avec le double rôle, en France, des « enseignants-chercheurs » : il est logique qu'un grand nombre de laboratoires en SHS leur soient rattachés.



tab 4 : Les établissements de rattachement principal des laboratoires SHS.

lecture : 5% des laboratoires enquêtés ont pour rattachement principal l'ENS-LSH.

La catégorie « Autres » comprend l'IUFM, l'EM-Lyon, l'ENSAL, l'enssib, l'INRETS, l'INSA, l'Université de Provence, L'Ecole Pratique des Hautes Etudes de Paris.

L'ENS-LSH (établissement national transféré de Fontenay et Saint-Cloud à Lyon en 2000) ne représente quant à elle que 5 % des rattachements principaux. Toutefois, il est nécessaire de croiser cette donnée avec celle relative aux rattachements secondaires (ci-après), qui révèle l'importance des liens institutionnels existant entre les laboratoires de l'ENS-LSH et ceux des universités.

Quelques rares **institutions de sciences dures** figurent en établissement principal de rattachement pour certains laboratoires : l'INSA de Lyon (seule école d'ingénieurs citée dans cette enquête), l'Université Lyon 1 avec 8 laboratoires – ce qui est équivalent à l'Université pluridisciplinaire Jean Monnet de Saint-Etienne – ou encore l'INRETS.

5 – Les établissements de rattachement secondaire

Repères méthodologiques

Les établissements de rattachement secondaire sont intéressants à étudier dans le sens où ils sont révélateurs de collaborations institutionnelles.

Sur les 98 laboratoires enquêtés, 15 n'ont pas renseigné la question relative aux établissements de rattachement secondaire. Ces fiches ont été retirées du traitement statistique, qui ne repose donc que sur les **83 fiches** restantes.

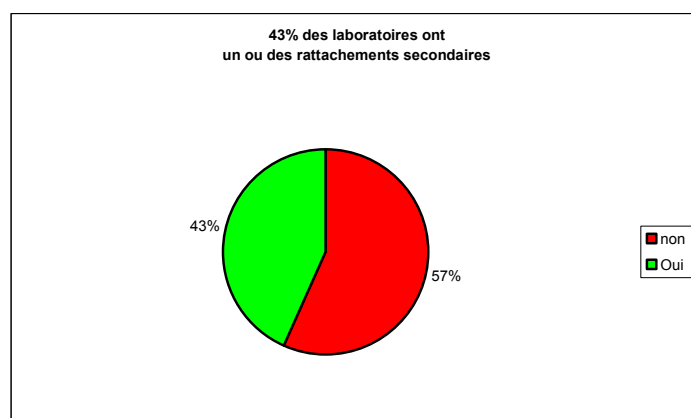
Le traitement a été réalisé en deux temps :

1/ nous avons d'abord cherché à savoir si les 83 laboratoires répondants avaient ou non un ou des établissement(s) de rattachement secondaire ;

2/ et si oui lesquels : cette deuxième phase de l'analyse n'a été réalisée que sur les **36 laboratoires** ayant répondu avoir un ou plusieurs établissements de rattachement secondaire.

➔ 43% des laboratoires dépendent de plusieurs établissements

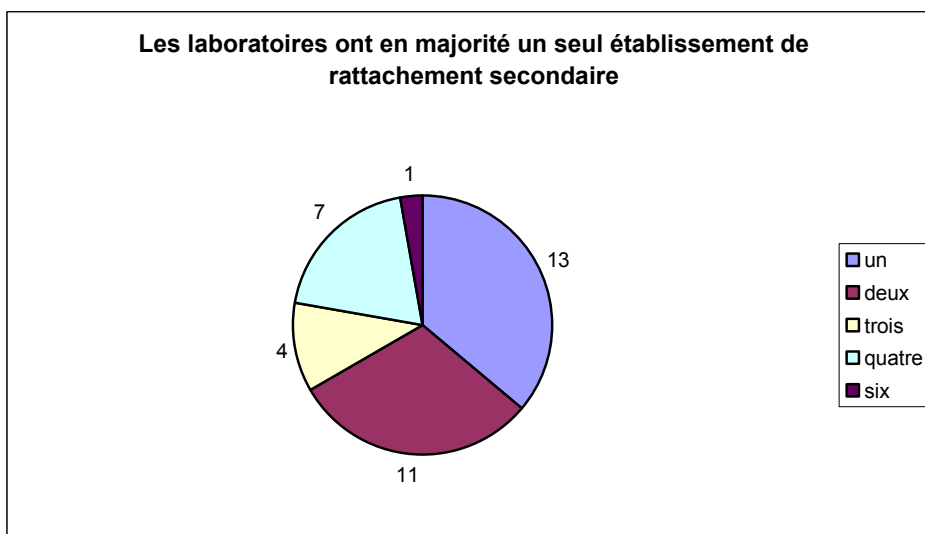
Sur les 83 laboratoires ayant répondu à la question, 36 (soit 43 %) ont un ou plusieurs établissements de rattachement secondaire. Ces laboratoires peuvent avoir 1, 2, 3, 4... établissements de rattachement secondaire.



tab 5a : Proportion de laboratoires ayant ou non un ou plusieurs établissement(s) de rattachement secondaire.
lecture : 57% des 83 laboratoires répondants n'ont pas d'établissement de rattachement secondaire.

Ce sont les UMR qui ont le plus souvent un ou plusieurs établissements de rattachement secondaire (ce qui est logique, puisque l'UMR est par essence le rassemblement de laboratoires appartenant à une université et à un Etablissement Public à Caractère Scientifique et Technologique - CNRS le plus souvent, dans le cas des SHS).

Sur les 36 laboratoires concernés, plus d'un tiers a un seul établissement de rattachement secondaire. Un laboratoire cite 6 établissements de rattachement secondaire : il s'agit de l'**UMR « Environnement, Ville et Société »**, qui regroupe un grand nombre de chercheurs (effectif total : 191) et d'équipes dans des établissements divers.



tab 5b : Nombre de laboratoires ayant un ou plusieurs établissements de rattachement secondaire.
lecture : 13 laboratoires ont un seul établissement de rattachement secondaire.

➔ Lyon 2 : polyvalent et tentaculaire...

L'Université Lyon 2, qui apparaît 28 fois comme établissement de rattachement principal et 7 fois comme établissement de rattachement secondaire, est l'établissement qui apparaît le plus en lien administratif, du point de vue de la recherche, avec les autres établissements de la métropole.

Lorsqu'elle est citée comme établissement principal et qu'il y a des établissements de rattachement secondaire, l'Université Lyon 2 apparaît avec le CNRS (en cas d'UMR notamment, 11 fois), avec l'Université Lyon 1 (3 fois), avec l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne (4 fois), avec l'ENS-LSH (6 fois), avec l'INRP, Lyon 3, l'IEP (chacun 3 fois) et avec l'enssib, l'École Pratique des Hautes Etudes, l'EHESS, l'Université d'Avignon, l'ENS-Sciences, l'ENTPE, l'Université Grenoble 2 Pierre Mendès France et l'Université Grenoble 3 Stendhal (chacun une fois).

Lorsqu'elle est citée comme établissement de rattachement secondaire, l'Université Lyon 2 apparaît comme établissement principal de rattachement avec l'ENS-LSH (3 fois), Lyon 3, Lyon 1, l'INSA et l'Université d'Aix en Provence (chacun 1 fois).

On observe d'autres « collaborations ». Par exemple, entre l'ENS-LSH (en établissement principal) et l'Institut d'Etudes Politiques (2 fois), l'ENS-LSH et Saint-Etienne (1 fois), l'ENS-LSH et l'Université Blaise Pascal de Clermont Ferrand (1 fois).

Dans le même ordre d'idée, lorsque l'Université Lyon 3 est citée comme établissement de rattachement principal et qu'il y a des établissements de rattachement secondaire, elle apparaît avec l'ENS-LSH (2 fois), le CNRS, l'INSA, Lyon 1, l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne, ENTPE et l'IAE (chacun 1 fois).

Enfin, lorsque l'Université de Saint-Etienne est citée comme établissement de rattachement principal et qu'il y a des établissements de rattachement secondaire, elle apparaît avec le CNRS (2 fois) et avec l'IUFM de Saint-Etienne (1 fois).

➔ Quelles collaborations scientifiques derrière les rattachements administratifs ?

L'organisation en UMR et Equipes d'Accueil (EA) observée plus haut révèle une unification administrative des laboratoires qui n'est pas forcément, on l'a dit, synonyme de collaborations scientifiques. Il semble en être de même pour les rattachements secondaires des laboratoires aux établissements. Plusieurs cas de figure sont en effet possibles : ces rattachements peuvent être les héritages d'anciennes collaborations entre laboratoires, qui ont fusionné lors de la création des UMR ou EA ; ou bien ils sont le fruit de logiques purement administratives. Par ailleurs, les rattachements secondaires ne sont pas forcément synonymes d'une localisation « multi-sites » : il est possible qu'un laboratoire n'ait qu'un rattachement principal, alors qu'il regroupe plusieurs équipes d'établissements différents. Par exemple, le LEPS n'a qu'un rattachement, alors qu'il regroupe des équipes de Lyon 1, de l'IEP et de l'INSA de Lyon.

✓ Pour aller plus loin...

L'enquête ne nous a pas permis d'approfondir le sens de ces rattachements secondaires. Pourquoi existent-ils dans certains cas et pas dans d'autres ? De quelle histoire institutionnelle ou interpersonnelle sont-ils le fruit ? Procurent-ils des avantages aux laboratoires concernés ? (co-directions administratives, moyens supplémentaires en termes financier ou de ressources humaines, co-directions de programmes scientifiques ?).

6 - Appartenance à des structures fédératives

Repères méthodologiques

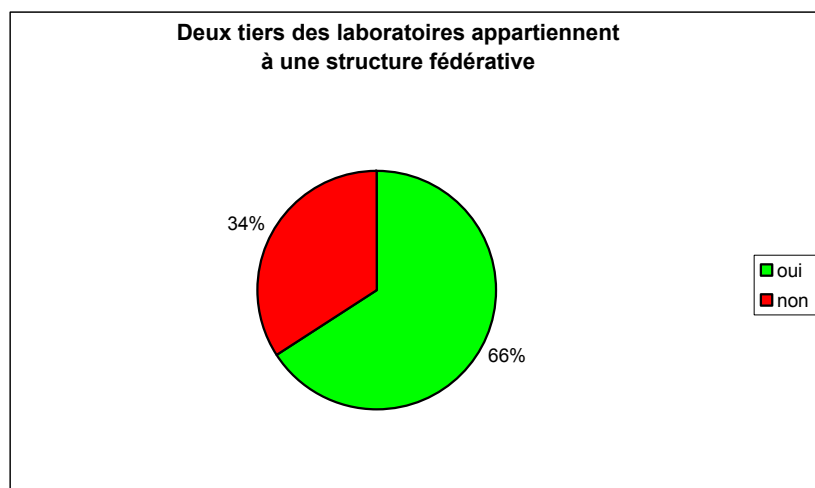
Nous avons laissé à l'appréciation des répondants le choix d'indiquer ici une diversité de réponses : clusters régionaux, réseaux ou fédérations de recherche, pôles de compétitivité....

La question a fait l'objet d'une analyse quantitative (oui/non) sur l'ensemble des laboratoires ayant répondu, soit **85 laboratoires**.

Dans un deuxième temps, cette question a également fait l'objet d'une analyse qualitative, visant à connaître la nature des structures fédératives citées. Pour une présentation plus précise de ces structures, on se référera au volume 4 de ce rapport.

➔ Une diversité de structures fédère les laboratoires

66% des laboratoires, soit 56 sur 85 disent appartenir à une structure fédérative. Ceci s'explique entre autres par la tendance actuelle à se fédérer et à faire partie de réseaux pour être plus visibles et plus « réactifs », notamment vis-à-vis des appels d'offres de recherche.



tab 6 : Proportion des laboratoires appartenant ou non à une structure fédérative.
lecture : 66% des laboratoires répondants appartiennent à une structure fédérative.

Selon les cas, l'intégration de structures fédératives permet aux laboratoires de :

- mutualiser leurs besoins en service (documentation, secrétariat, personnels, outils numériques, etc.),
- bénéficier de sources de financement complémentaires, ciblées sur des programmes de recherche particuliers,
- élaborer des partenariats avec des laboratoires dans et hors territoire du PRES,
- s'inscrire dans une dynamique internationale,
- bénéficier d'un « label » de reconnaissance (Institut des Sciences de l'Homme, par exemple),
- acquérir une visibilité nationale, internationale et/ou européenne.

On peut distinguer **3 types de structures fédératives**, parmi celles qui ont été citées :

• **Les structures fédératives institutionnelles propres au monde de la recherche**

Les structures fédératives institutionnelles propres au monde de la recherche citées dans cette enquête sont au nombre de 5 : **l'Institut des Sciences de l'Homme** et plus généralement le réseau des **Maisons des Sciences de l'Homme** (10 fois)⁶ ; la **Maison de l'Orient et de la Méditerranée** (6 fois), le **Pôle Territoires, Mutations, Innovation, Société** (TemiS, 3 fois) et enfin **l'Institut Fédératif des Neurosciences de Lyon** (IFNL) (1 fois). Ces structures offrent aux laboratoires une mutualisation des moyens, un regroupement par thématiques et intérêts de recherche et un label leur garantissant une reconnaissance extérieure.

• **Les structures régionales inter-partenariales : clusters et pôles de compétitivité**

Elles associent le monde de la recherche et des institutions publiques ou privées et elles permettent aux laboratoires de participer ensemble à des programmes scientifiques spécifiques et/ou de répondre à des appels d'offres de recherche ou de recherche développement. On distingue les **clusters de recherche** de la **Région Rhône-Alpes** et les **pôles de compétitivité**.

Les clusters de la Région Rhône-Alpes sont au nombre de 14. Ils ont une orientation SHS plus ou moins marquée, ce qui explique qu'ils ne soient pas tous cités par les laboratoires interrogés. Les clusters complètement SHS sont le **cluster 14 « Enjeux et Représentations de la Science, des technologies et de leurs usages »** (cité 9 fois) et le **cluster 13 « Patrimoine, culture et création »** (cité 8 fois). Le cluster 12 « *Dynamiques sociales et territoire* » a également été cité 8 fois. D'autres clusters – moins orientés SHS – ont été cités : le cluster 11 « *Handicap, vieillissement et neurosciences* » et le cluster 8 « *Territoires, transports et société* » (chacun 1 fois) ; le cluster 2 « *Informatique, Logiciel, Signal Embarqué* » et le cluster 4 « *Gestion et organisation des systèmes de production et de l'innovation (GOSPI)* » (chacun 1 fois) - ce qui révèle des collaborations, encore rares, entre SHS et « sciences dures ».

Quelques-uns des pôles de compétitivité sont également cités : Cluster « *Economie du Sport Rhône-Alpes* » (2 fois), Cluster « *Sûreté et sécurité des Systèmes Informatiques (SI)* » (1 fois), Cluster de recherche « *Imaginove* » (2 fois) et Cluster « *Edit (axe Innovation R&D)* » (1 fois).

Le fait d'appartenir à des clusters est intéressant pour les laboratoires, car cela leur permet de développer des **partenariats avec d'autres laboratoires d'universités différentes** – par exemple, dans les clusters de recherche de la Région Rhône-Alpes, l'axe Grenoble-Lyon est privilégié – et d'obtenir **des sources de financement extérieures** (collectivités territoriales, entreprises, Union Européenne...), **ciblées sur des programmes particuliers et renouvelables** (les contrats sont en général de 4 ans).

• **Des réseaux thématiques locaux, nationaux et internationaux**

Les laboratoires s'inscrivent également dans d'autres formes de réseaux, qui leur permettent de développer des échanges ou des partenariats autour des thématiques de recherche travaillées au long cours par les chercheurs. Observatoires et/ou réseaux nationaux et internationaux, associations de chercheurs, réseaux de ville, associations chercheurs / professionnels... : ces réseaux sont très divers et traduisent aussi bien **les liens existants entre chercheurs, par-delà les frontières de la métropole**, que **l'implication des chercheurs dans des questions d'actualité ou des enjeux sociétaux**.

⁶ L'institut des Sciences de l'Homme (ISH) est une Maison des Sciences de l'Homme : il fait partie du réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme.

On peut distinguer dans cette catégorie des réseaux thématiques :

- **des observatoires** : Observatoire International des Métropoles (réseau global de chercheurs spécialistes des villes et des régions qui les entourent ; Observatoire National de la Formation, de la Recherche et de l'Innovation sur le handicap (ONFRIH) ;

- **des réseaux nationaux** (par exemple : Réseau « Méthodes projectives et psychanalyse », Réseau « Petite enfance », Réseau d'Études sur le Journalisme (REJ), Réseau des chaires UNESCO, etc.) ;

- **de très nombreux réseaux européens et internationaux** :

Réseau Afrique francophone des juristes de l'environnement (RAFJE),

Educating the Global Citizen,

Réseau International des Chaires Senghor de la Francophonie,

Réseau Européen de Laboratoires en Histoire des Idées Politiques (devenu FED en 2003),

Réseau du groupement de recherches sur l'administration locale en Europe,

Réseau européen d'experts juridiques dans le domaine de l'égalité des genres,

Réseau européen des laboratoires en histoire des idées politiques : Aix-Toulouse-St-Etienne-Turin,

Réseau européen regroupant les équipes travaillant sur le thème de l'action internationale des collectivités locales,

Réseau européen HERODOT,

Réseau et programme européen de recherches sur « La gouvernance locale en Europe »,

Réseau « Uniform Terminology For European Private Law »,

Commission on European Family Law,

Réseau thématique européen sur les représentations sociales et la communication (« So.Re.Com.thematic network »),

European Property Health Network (EuPHN),

Réseau Européen des Instituts de la Famille (REDIF),

European Corporate Governance Network,

Réseau de centres de recherche de grandes écoles européennes spécialisés dans le gouvernement des entreprises,

DYLAN (Language dynamics and management of diversity), EERQI : Evaluation of Educational Research Quality Indicators, etc.

World Conference on Transport Research Society (WCTRS),

Réseau SITRASS (Solidarité internationale sur les transports en Afrique sub-saharienne),

Association française des instituts de transport et de logistique (AFITL),

Association Européenne du Transport (AET),

Association pour l'Histoire des Chemins de fer en France (AHICF),

Association de Science Régionale de Langue Française (ASRDLF),

Conférence Européenne des Ministres des Transports (CEMT),

Coopération pour le Développement et l'Amélioration des Transports Urbains et Périurbains CODATU),

International Association for Travel Behavior Research (IATBR),

Regional Science Association International (RSAI),

Groupes de recherche (GDR) du CNRS (Transport et espace, environnement...),

Réseau ANR FunérAsie,

Réseau DocAsie (réseau des bibliothécaires et documentalistes spécialistes de l'Asie en France),

Institut International d'Etudes Transculturelles et Diasporiques (International Institute for Transcultural and Diasporic Studies or IITDS),

MuTec,

CIEL_F (Corpus Inter Ecologique de la Langue Française),

SPIM (Imitation dans la parole et le développement sensorimoteur),

ITHACA : Etudes des Activités Collaboratives Synchrones autour des médias,
VECMAS (Valorisation et Edition Critique des Manuscrits Arabes Sub-sahariens),
etc. : cette liste est non exhaustive

Signalons enfin que les laboratoires entrent également en collaboration ponctuellement avec d'autres structures de recherche et/ou de formation dans le cadre de programmes scientifiques particuliers ou pour répondre à des appels d'offres, comme par exemple ceux de l'ANR.

✓ Pour aller plus loin...

Il serait intéressant de comprendre comment les laboratoires organisent leurs recherches dans ces réseaux. Les chercheurs basés dans la métropole sont-ils à l'origine de thématiques de recherche développées au niveau international et si oui, lesquelles ? Dans quelle mesure leurs recherches sont-elles influencées par les préoccupations des partenaires membres de ces réseaux et extérieurs au monde de la recherche ? Quelle est la part des recherches « spontanées » réalisées dans le cadre des clusters et des pôles de compétitivité ?

On pourrait, à travers de telles investigations, avoir une idée du poids de ces structures fédératives, non seulement sur le plan financier, mais aussi en matière d'orientations scientifiques.

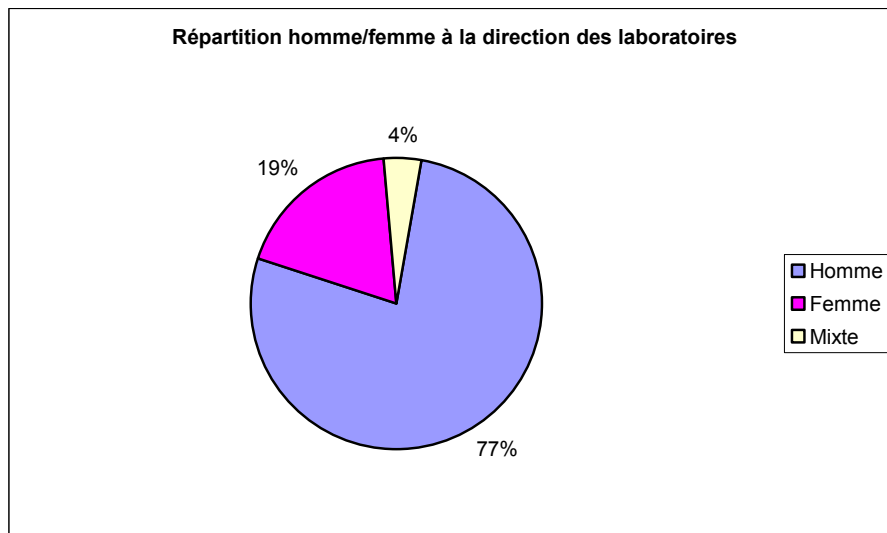
7 - Nom du directeur

Repères méthodologiques

Seul un laboratoire n'a pas renseigné cette donnée. Le corpus analysé est donc de **97 laboratoires**.

➔ Directeur : un métier d'homme ?

77% des laboratoires sont dirigés par un homme, contre 18% par une femme et 4% par une équipe mixte. Sans commentaire...



tab 7 : Répartition homme/femme à la direction des laboratoires SHS.
lecture : 77% des laboratoires sont dirigés par un homme.

8 – Les effectifs des laboratoires

Repères méthodologiques

Les réponses aux questions 9 (effectif total du laboratoire), 10 (nombre de doctorants) et 11 (nombre de chercheurs en poste à l'étranger) sont analysées dans ce chapitre.

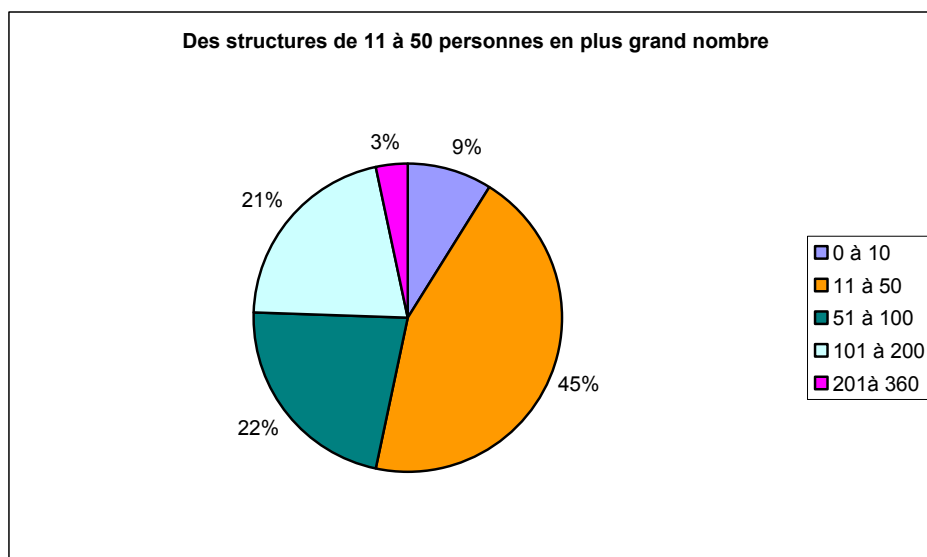
90 laboratoires ont répondu à la question concernant leur « **effectif total** ». C'est sur ce nombre que porte l'analyse quantitative ci-dessous

« **L'effectif total** » du laboratoire pris en compte dans notre enquête comprend l'ensemble des « enseignants-chercheurs » dans le cas d'un laboratoire universitaire et des « chercheurs » dans le cas des laboratoires CNRS, ainsi que les « chercheurs associés »⁷, les doctorants (jeunes chercheurs conduisant des thèses, rémunérés ou non dans le cadre du laboratoire) et le personnel administratif. Compte tenu de l'extrême diversité des statuts des personnels mobilisés dans les laboratoires de recherche (professeurs, maîtres de conférence, ATER, PAST, doctorants, post-doctorants, chercheur retraité, professeur émérite, directeur de recherche, ingénieur de recherche, PRAG, PRCE, PLP IATOS, etc...), nous avons en effet renoncé, en accord avec notre commanditaire, à demander aux directeurs le détail de ces effectifs.

➔ Les laboratoires en SHS de la métropole font travailler plus de 6000 personnes

Tous statuts confondus, le personnel des 90 laboratoires ayant répondu à la question sur leur effectif total s'élève à 6278 personnes.

Plus de la moitié des laboratoires (54 %) ont un effectif inférieur à 50 personnes, **1/4 ont un effectif supérieur à 100 personnes**, et l'on compte **quelques très gros laboratoires** (Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes - LARHRA, 240 personnes ; Centre de Recherche Magellan - IAE de Lyon, 360 personnes ; Laboratoire d'informatique en image et systèmes d'information - LIRIS, 270 personnes ; Environnement, ville, société (EVS), 191 personnes).



tab 8a : Les effectifs totaux des laboratoires en SHS.

lecture : 21% des laboratoires répondants ont un effectif compris entre 101 et 200 personnes.

⁷ Qui peuvent avoir des statuts très divers : un chercheur associé peut être soit une personne sans statut universitaire (enseignant du secondaire, professionnel de statut privé...) qui travaille régulièrement avec le laboratoire, soit un chercheur d'un autre laboratoire, qui collabore régulièrement avec celui-ci.

Afin d'affiner cette donnée, nous avons distingué trois catégories supplémentaires dans la fiche d'enquête : « chercheurs associés », « doctorants » et « chercheurs postés à l'étranger ».

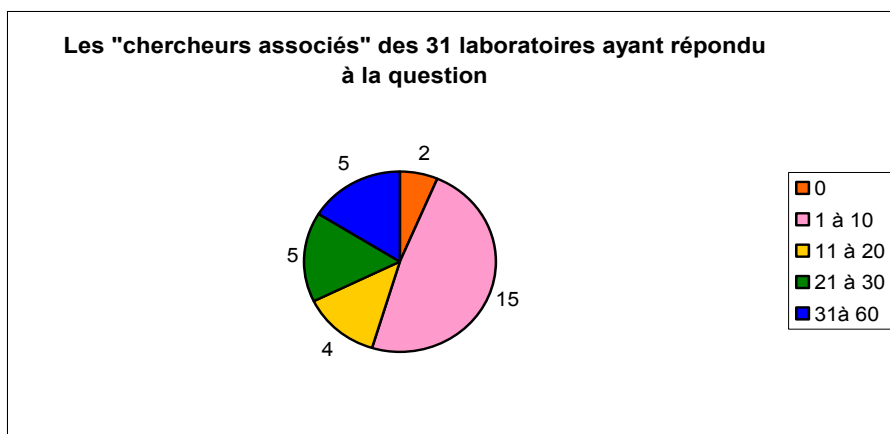
➔ Chercheurs associés : un statut incertain

Pour les « chercheurs associés », les données ont été complexes à traiter. Tout d'abord, nous disposons de seulement **32 fiches renseignées**, qui indiquent des nombres allant de 0 à 60 (et dans un cas la réponse « variable »). Les statistiques portent donc sur 31 fiches — celle indiquant « variable » étant inexploitable.

Une difficulté supplémentaire a été de savoir la raison exacte d'une non réponse. Etait-ce parce qu'il n'y avait pas de chercheurs associés dans le laboratoire en question, parce que le statut de chercheurs associés n'est pas clair pour tout le monde, parce que leur nombre n'était pas connu du directeur, ou encore parce que leur nombre varie d'une année sur l'autre ?

Autre incertitude : les directeurs de laboratoires considèrent-ils les chercheurs associés comme faisant partie de l'effectif de leur laboratoire ou pas ? Manifestement, et bien que nous ayons formulé la question de manière claire (voir fiche jointe au présent rapport), le flou règne en la matière, d'un laboratoire à l'autre. Et la manière dont sont considérés ces chercheurs associés a influé fortement sur la façon de répondre des directeurs à cette question.

Compte tenu de toutes ces difficultés d'interprétation de la notion de « chercheur associé », les résultats présentés sont à prendre avec prudence.



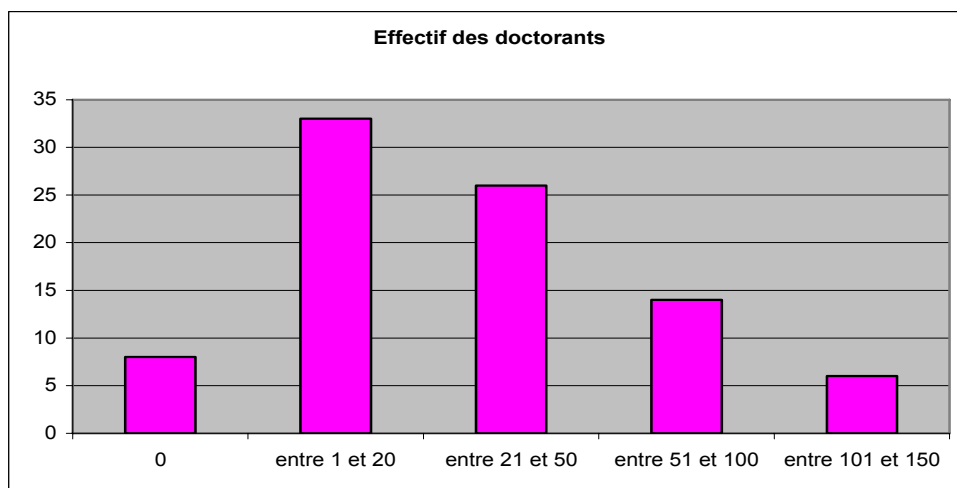
*tab 8b : Nombre de chercheurs associés aux laboratoires.
lecture : 49% des laboratoires ont 1 à 10 chercheurs associés.*

✓ Pour aller plus loin...

Pourquoi les laboratoires ont-ils recours à ces chercheurs extérieurs ? Quel « plus » ces personnes amènent-elles ? Est-ce que leur statut non universitaire a du sens par rapport à des objets de recherche particuliers ? Quel rôle jouent-ils dans l'orientation des thématiques de recherche ? Quel est l'intérêt poursuivi par les personnes concernées ? Est-ce un statut qu'il serait intéressant de développer — et les collectivités territoriales pourraient-elles jouer un rôle en la matière ?

➔ Près de 3000 doctorants : une ressource essentielle des laboratoires

Le traitement de la question sur les doctorants a porté sur un corpus de **86 laboratoires** (98 moins 12 non réponses), qui ont signalé accueillir au total **2937** doctorants.



tab 8c : Effectif des doctorants affiliés aux laboratoires enquêtés
lecture : 26 laboratoires ont entre 21 et 50 doctorants

Les doctorants représentent un enjeu important pour le développement des laboratoires : ils incarnent la poursuite de projets, d'écoles de pensée, ils symbolisent une forme de reconnaissance – quand les instances institutionnelles acceptent de financer une thèse de doctorat, elles reconnaissent l'importance de la recherche engagée ; ils peuvent également être source de financement (via l'ANR, des clusters, etc.)

Seulement 6 laboratoires sur les 86 répondants n'ont pas de doctorant. Il s'agit de laboratoires n'ayant pas à ce jour de statut labellisé par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche⁸ : ACCESS, Centre Interdisciplinaire d'Ethique (CIE), Centre européen de recherche sur les congrégations et les ordres religieux (CERGOR), Chaire UNESCO, Français : Langues et Littérature (EF2L), Institut des sciences de la famille).

➔ Chercheurs en poste à l'étranger : un faible effectif

Seuls **20 laboratoires** sur les 98 enquêtés ont déclaré avoir un ou des chercheurs en poste à l'étranger. 59 ont répondu « zéro » à la question, 19 n'ont pas donné de réponse. Sur les 20 laboratoires ayant des chercheurs à l'étranger, huit d'entre eux n'en ont qu'un, quatre en ont deux, un en a trois, trois en ont quatre, un en a six, un en a dix, un en a douze, un en a seize.

Au total, cela représente **75 chercheurs à l'étranger**.

Les données recueillies sont trop ténues pour que nous puissions en faire une analyse détaillée.

⁸ Sur cette question des statuts « labellisés » ou non, voir le chapitre 1.

✓ Pour aller plus loin...

Il faudrait se pencher sur plusieurs aspects de cette question des chercheurs en poste à l'étranger. Que penser en effet de cet effectif relativement faible ? Est-il lié à un manque de moyens des laboratoires ? À des « blocages » spécifiquement français (par exemple en matière de maîtrise des langues étrangères) ? À de faibles liens institutionnels entre les établissements de la métropole lyonnaise et d'autres établissements à l'étranger ?

Lorsque les laboratoires ont des chercheurs en poste à l'étranger, de quelle histoire ces postes sont-ils le résultat ? De quelle reconnaissance internationale témoignent-ils ? Quels « montages » financiers et administratifs ont-ils nécessité ?

En quoi les chercheurs en poste à l'étranger contribuent-ils au rayonnement de la recherche conduite dans la métropole ? Peut-on établir un lien entre ce faible effectif et la question de l'accueil des étudiants et/ou des chercheurs étrangers dans la métropole ?

9 – Disciplines de recherches

Repères méthodologiques

Cette question a été systématiquement renseignée. Le corpus traité ici concerne donc les **98 laboratoires** enquêtés.

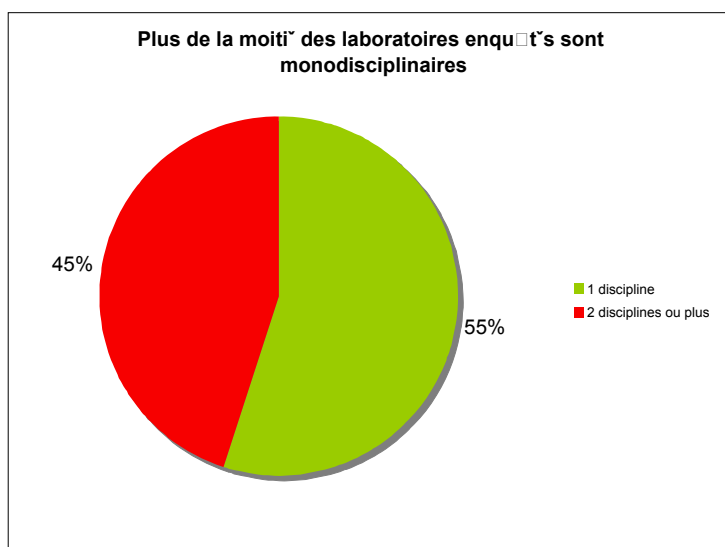
De nombreuses fiches d'enquête ont fait apparaître plusieurs disciplines de recherche par laboratoire, sans que celles-ci soient classées ou hiérarchisées (la question ne le prévoyait pas). Parce qu'il nous était impossible de distinguer une discipline « principale » ou « majoritaire », nous avons travaillé sur l'ensemble des disciplines citées - sans nous baser sur l'affichage « officiel » des laboratoires, tel qu'il peut apparaître par exemple dans les annuaires du CNRS ou dans les organigrammes des universités.

Par ailleurs, nous avons été obligés de regrouper certaines des disciplines qui étaient citées sous une seule entité, pour pouvoir effectuer un traitement statistique des réponses et parvenir à une analyse synthétique (voir ci-dessous le paragraphe « définition des disciplines ».)

Nous avons ainsi établi une liste d'une vingtaine de disciplines, à partir des réponses fournies par les 98 laboratoires de notre corpus .

➔ Plus de la moitié des laboratoires déclare mettre en œuvre une seule discipline

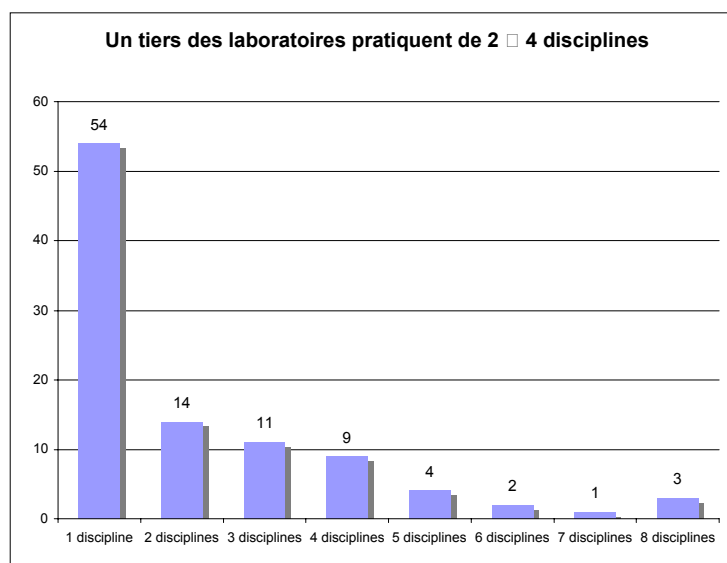
On constate tout d'abord que la majorité des laboratoires (54 sur 98, soit 55%) déclare ne travailler que dans une seule discipline.



tab 9a : laboratoires « mono disciplinaires » et laboratoires « pluridisciplinaires ».
lecture : une majorité de laboratoires déclare travailler en faisant appel à une seule discipline.

➔ Un tiers des laboratoires pluridisciplinaires met en œuvre de 2 à 4 disciplines

Les 44 autres laboratoires (soit 45%) travaillent dans 2 disciplines ou plus. Sur ces 44 laboratoires, 34 (34%) mettent en œuvre de 2 à 4 disciplines. Les 10 laboratoires restant (soit 10% du corpus) pratiquent jusqu'à 8 disciplines.



tab 9b : nombre de disciplines mises en œuvre par les laboratoires.
lecture : 14 laboratoires déclarent mettre en œuvre 2 disciplines.

➔ La palette des disciplines mises en œuvre est très large

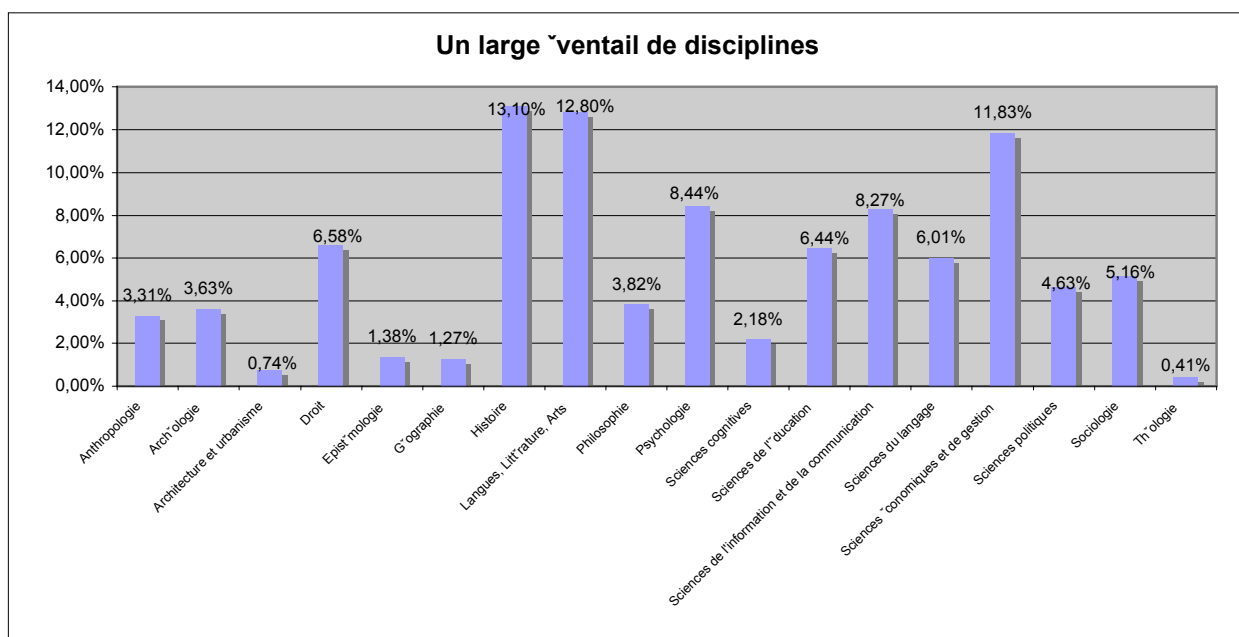
Pour analyser la présence de telle ou telle discipline dans les laboratoires, nous avons pris en compte l'ensemble des disciplines déclarées. C'est-à-dire **205 réponses**, un laboratoire pouvant déclarer travailler avec 1, 2, 3 ou plus de disciplines.

Repères méthodologiques concernant le graphique ci-après

Pour donner une idée relativement précise de la place ou du poids de chacune des disciplines mises en œuvre par les laboratoires, nous avons réalisé une construction statistique visant à **pondérer les disciplines déclarées par l'effectif du laboratoire**. Ainsi, pour un laboratoire déclarant faire appel à 3 disciplines et ayant un effectif total de 50 personnes, ces 3 disciplines sont affectées de manière statistique à 50 personnes.

Cette opération a été effectuée pour les 98 laboratoires, permettant ainsi de déterminer la place relative occupée par les disciplines les unes par rapport aux autres dans l'ensemble du corpus. On a ensuite établi un pourcentage en rapportant le nombre de citations par discipline (18 disciplines) au nombre total des personnes employées (6 278). Il n'aurait en effet pas été logique de considérer qu'un laboratoire qui déclare faire appel à la sociologie et emploie 3 personnes, et un autre qui déclare lui aussi faire appel à la sociologie mais emploie 30 personnes, soit comptabilisés pour 1 chacun. Dans le cas présent, ils sont comptabilisés pour 3 et 30, ce qui permet de rétablir la place de la sociologie dans l'ensemble du corpus.

NB : Il s'agit bien d'une construction statistique, et non d'une analyse déclarative ; il n'est pas possible de dire, au vu de ces résultats, qu'un laboratoire déclarant un effectif de 50 personnes et 2 disciplines, dispose de 25 chercheurs sur la première discipline et de 25 sur la seconde. L'objectif de ce traitement est bien de **connaître la place relative de chaque discipline les unes par rapport aux autres** dans les laboratoires de notre corpus. C'est pourquoi les données sont exprimées uniquement sous forme de pourcentages.



tab 9c : place relative des disciplines dans les laboratoires.
lecture : 6,58% des laboratoires pratiquent le droit.

La répartition en pourcentages des disciplines citées montre que l'**Histoire** est très présente dans les laboratoires de SHS (13% des laboratoires enquêtés pratiquent cette discipline). Il en est de même pour les **Sciences économiques et de gestion** (12%) et la catégorie « **Langues, Littérature, Arts** » (13%). Pour nuancer cette impression de « domination », il faut préciser que ces disciplines ont un spectre de définition plus large que d'autres. Ainsi le groupe « Langues, Littérature, Arts » couvre un vaste champ disciplinaire, tout comme la catégorie Histoire - dans laquelle on trouve aussi bien l'histoire urbaine que l'histoire du droit, l'histoire de l'art, l'histoire contemporaine, l'histoire antique ou médiévale... Même cas de figure pour le **Droit** (étiquette sous laquelle nous avons rassemblé le droit privé, le droit public, le droit des affaires, le droit de la famille...). qui est présent dans 7 % des laboratoires ; ou encore pour les **Sciences de l'information et de la communication**, pratiquées par 8 % des laboratoires.

Certaines disciplines, comme la **Sociologie**, la **Géographie**, les **Sciences Politiques**, l'**Urbanisme**, souvent sollicitées dans le cadre des politiques publiques et/ou par les médias, demeurent à des niveaux modestes : 5% des laboratoires pratiquent la Sociologie, 5 % les Sciences Politiques, 1% la Géographie, moins de 1% font appel à l'Urbanisme... A contrario, il est intéressant de noter qu'une discipline restée strictement définie, comme la **Philosophie**, est pratiquée par 4% des laboratoires enquêtés..

➔ Remarques sur la « dispersion » disciplinaire

L'analyse des résultats obtenus révèle aussi – et peut-être surtout – que **le monde de la recherche ne souscrit plus entièrement au cloisonnement disciplinaire**. Autrement dit, il est fréquent de trouver des laboratoires qui pratiquent plusieurs disciplines inscrites dans le champ des SHS, voire même (bien que ce soit encore rare), qui font appel en même temps aux sciences humaines et sociales et aux sciences dites « exactes » ou « dures ».

En l'état actuel de nos investigations, il ne nous est pas possible de dire si ces disciplines fonctionnent « en parallèle » (des chercheurs issus de différents laboratoires se retrouvant « mariés » dans une structure unique du fait de la logique administrative qui pousse depuis une dizaine d'années au regroupement des unités de recherche⁹) ou si les chercheurs parviennent à les employer ensemble, dans de réelles démarches « inter-disciplinaires ».

Constatons simplement que cette tendance au décloisonnement, à la déconstruction de catégories héritées notamment du XIXe siècle, se retrouve dans d'autres champs sociaux. Les arts, par exemple, ne se distinguent plus nécessairement en « théâtre » ou « musique » : souvent, les artistes cherchent à combiner ces deux disciplines ou les font fonctionner en parallèle dans une même production artistique, voire associent des disciplines scientifiques dans certaines de leurs créations.

Construction des disciplines pour le traitement statistique

Anthropologie et Ethnologie : L'anthropologie a souvent été citée comme discipline de sciences humaines par nos enquêtés – alors qu'elle est à l'origine la branche des sciences qui étudie les êtres humains sous tous leurs aspects, à la fois physiques (anatomie, physiologie, pathologie...) et culturels (sociaux, psychologiques, géographiques, etc.). Nous l'avons rapprochée pour le traitement de nos données de l'ethnologie, en raison de leurs proximités historiques. L'ethnologie, dont l'objet est l'étude explicative et comparative de l'ensemble des caractères sociaux et culturels des groupes humains, a en effet longtemps été considérée comme la branche sociale et culturelle de l'anthropologie.

Archéologie : Cette discipline n'a pas fait l'objet de problèmes de définition particuliers.

Architecture et Urbanisme : Nous avons rapproché ces deux disciplines citées par les laboratoires, car leurs objets d'investigation, en termes de recherche, se superposent pour partie.

Droit : Cette catégorie intègre tous les différents champs du droit qui ont été cités dans notre enquête (droit privé, droit public, droit des affaires, droit de la famille, etc.)

Épidémiologie : Cette science, qui étudie les rapports existants entre les maladies humaines et divers facteurs susceptibles d'exercer une influence sur leur fréquence, leur distribution et leur évolution (modes de vie, milieu ambiant ou social, particularités individuelles...), nous a semblé devoir être incluse dans le champ des sciences humaines et sociales – même si elle fait parfois appel à des outils relevant des sciences « dures ».

Épistémologie : Bien que rarement citée, nous avons considéré cette discipline (étude critique des sciences) comme importante à distinguer en tant que telle.

Géographie : Cette discipline comprend de nombreuses « sous-catégories » (de la géographie urbaine à la géopolitique) que nous avons regroupées sous la seule dénomination de géographie.

Histoire : Parfois citée en tant que telle dans notre enquête, cette discipline l'a été aussi souvent accompagnée d'un complément (histoire des idées, histoire du droit, histoire sociale, histoire urbaine, histoire de l'art...). Nous avons intégré toutes ces « sous-catégories » sous cette unique appellation.

Langues, littératures et arts : Nombre de laboratoires ont dit pratiquer ces disciplines, qui concernent l'étude des textes littéraires et des langues dans leur dimension sociale et créatives (et non pas l'étude de l'acquisition et du fonctionnement du langage). Nous avons rattaché à cette catégorie les **arts** et **l'esthétique**, lorsqu'ils étaient cités comme disciplines par nos enquêtés.

Philosophie : Nous avons considéré que cette discipline intégrait **l'éthique** et la **bioéthique** — parfois citées comme disciplines de recherche dans les fiches d'enquête.

Psychologie : Cette catégorie comprend les différentes branches de la psychologie qui ont été citées (psychologie sociale, familiale, etc.)

Sciences cognitives : Bien qu'elles se situent à la frontière des sciences sociales et des sciences dures, nous avons retenu ces sciences comme l'une des disciplines « montantes » dans le champ des sciences humaines et sociales, au vu des

⁹ Voir à ce sujet le chapitre 2 du présent rapport, sur les dates de création des laboratoires de recherche en SHS.

évolutions récentes du domaine (collaborations en essor entre chercheurs en sciences humaines et spécialistes du cerveau par exemple).

Sciences de l'éducation : Cette discipline s'occupe spécifiquement de la recherche en éducation et formation. Nous avons inclus dans cette catégorie la **didactique** (étude des questions posées par l'enseignement et l'acquisition des connaissances dans les différentes disciplines scolaires).

Sciences du langage : Nous avons considéré que ces sciences, qui étudient les caractères généraux, les conditions d'acquisition et les pathologies du langage, la spécificité de la langue (oralité, structure, organisation des "visions du monde"...), mais aussi les différents types de signes, la relation signifiant / signifié, etc., intégraient la **sémiologie** et la **linguistique**.

Sciences économiques et de gestion : Nous avons regroupé sous cet en-tête les réponses des laboratoires recouvrant les sciences économiques, les sciences de gestion et le « **management** ».

Sociologie : Cette catégorie comprend les différentes branches de la sociologie qui ont été citées (sociologie urbaine, sociologie du travail, sociologie de la famille, etc.).

Sciences politiques : Nous avons intégré dans cette catégorie la « **politologie** ».

Sciences de l'information et de la communication : Lorsqu'elles étaient citées en tant que telles par les laboratoires, nous avons retenu ces sciences en tant que discipline — manifestement en plein développement — des sciences humaines et sociales. En revanche, nous n'avons pas agrégé à cette catégorie l'informatique, les mathématiques appliquées et la statistique, autant de disciplines pratiquées par certains laboratoires de notre corpus, qui se situent à la frontière des sciences humaines et des sciences « dures ».

Théologie : En tant qu'étude des religions et des questions religieuses, cette discipline n'a pas fait l'objet de problèmes de définition dans notre enquête.

✓ Pour aller plus loin...

Ce type d'analyse conduit à détailler le poids des disciplines mises en œuvre dans la métropole, mais pas à se poser la question des disciplines manquantes. Il serait intéressant de poursuivre des investigations permettant de distinguer les lacunes éventuelles en la matière, les disciplines sous-pratiquées ou moins mises en œuvre qu'ailleurs, au regard de l'importance de certains enjeux contemporains.

Par ailleurs, les réponses à cette question ayant révélé que la notion même de discipline semblait soumise à questionnement, on pourrait se pencher plus précisément sur le mouvement qui pousse les chercheurs à aller vers des approches « trans » ou « inter-disciplinaire ». Cette tendance signifie-t-elle que les découpages disciplinaires au sein des SHS perdent de leur sens au fur et à mesure que s'affirme le besoin de saisir la complexité des questions sociales contemporaines ? Les chercheurs ne font-ils pas de plus en plus appel à une « boîte à outils » générale, puisant en tant que de besoin dans les concepts et méthodes d'investigation des différentes disciplines qui leur sont nécessaires pour appréhender tel ou tel objet ? Autrement dit, les querelles qui ont vu un temps, par exemple, la Sociologie et l'Anthropologie ou la Géographie et les Sciences Politiques ériger un mur entre elles sont-elles en passe d'être soldées ?

Cela conduirait à analyser plus précisément la question de la pluri-disciplinarité dans le monde des SHS en général, et dans la métropole en particulier. Comment fonctionnent concrètement les laboratoires qui font appel à plusieurs disciplines ? Comment sont pensées et mises en œuvre les notions de pluri, inter ou trans-disciplinarité ? Quels problèmes méthodologiques ou organisationnels posent ces articulations aux directeurs de laboratoires, aux chercheurs, aux doctorants ? Quelles avancées ont-elle permis, en termes d'exploration de nouvelles questions de recherche ou de résultats intéressants ces dernières années ? Quel rôle jouent les « chercheurs associés » - souvent des professionnels non universitaires - dans le développement de ces logiques ?

10 - Thème principal de recherche, axes de recherche et mots-clefs des laboratoires enquêtés

Repères méthodologiques

Trois questions de notre grille d'enquête étaient destinées à cerner les thèmes et objets de recherche des laboratoires en sciences humaines et sociales de la métropole (thème principal de recherche, axes de recherche, mots clefs). Elles ont été dans l'ensemble très bien renseignées (4 non réponses à la 1^{ère} question, 4 à la seconde, 3 à la dernière).

Compte tenu du caractère très ouvert de ces questions, les réponses ont fait l'objet d'une analyse qualitative et non pas quantitative : des regroupements thématiques de mots-clefs ont d'abord été réalisés à partir d'un premier balayage de l'ensemble des réponses à ces trois questions ; puis nous avons noté, pour chaque ensemble thématique, les laboratoires qui abordaient ces questions.

Nous sommes ainsi parvenus à définir **45 ensembles thématiques**, à partir des seuls mots employés par les chercheurs eux-mêmes.

Les mots-clefs qui n'apparaissent pas dans cette liste (par exemple « jeunes ») sont ceux dont la fréquence de citation étaient vraiment trop faible par rapport à tous les autres.

➔ Sur quoi travaillent les laboratoires SHS de la métropole

Le tableau ci-dessous donne une idée de la diversité des laboratoires qui abordent tel ou tel thème de recherche. Il montre que la thématique pouvoirs et sociétés, par exemple, est abordée dans la métropole aussi bien du point de vue du Droit (par le CERAPSE, Centre d'études et de recherches sur l'administration publique de Saint-Etienne) ; que de l'Histoire et la Géographie (par le GREMMO, Groupe de recherches et d'études sur la Méditerranée et le Moyen-Orient ou par l'UMR Environnement, Ville et Société, EVS) ; de la Philosophie (par l'IRPhil, Institut de recherches philosophiques de Lyon) ; de l'Economie (par l'ISEOR, Institut de socio-économie des entreprises et des organisations) ; ou de la Sociologie (par le GRS, Groupe de Recherche sur la Socialisation ou le mo.dy.s, MOndes et DYnamiques des Sociétés). Ce qui ne veut pas dire que tous ces laboratoires collaborent entre eux..., loin de là.

Autre exemple : les recherches sur le genre (*gender studies*, un domaine très présent dans le monde anglo-saxon de la recherche et qui prend de l'ampleur en France) sont développées aussi bien dans des laboratoires spécialisés en Sciences de l'information et de la communication (ELICO) ou en Psychologie sociale (GRéPS) ; que dans d'autres qui travaillent, de manière pluridisciplinaire ou non, en Sociologie (GRS), en Philosophie ou en Histoire (Institut d'histoire de la pensée classique, LARHRA...) ; ou encore en Langues et littératures (par les laboratoires LIRE, Littératures, Idéologies, Représentations et IETT, Institut d'Études Transtextuelles et Transculturelles).

On remarquera que certains laboratoires se retrouvent dans un grand nombre de lignes du tableau (l'UMR Environnement Ville et Société par exemple, ou le mo.dy.s) : cela reflète soit le fait qu'ils sont le fruit de regroupements de nombreux laboratoires existants précédemment - les chercheurs membres de la nouvelle entité maintenant longtemps après leur regroupement la diversité des axes de recherche sur lesquels ils travaillent -, soit leur caractère plus généraliste que d'autres laboratoires, plus spécialisés.

Pour le développé des sigles et le détail de l'activité de chaque laboratoire, on se référera à la liste générale des fiches d'enquête jointe en annexe du présent rapport.

THÈMES DE RECHERCHE ET MOTS CLEFS DES LABORATOIRES	LABORATOIRES
Politiques publiques , action publique, institutions, Etats, collectivités territoriales, gouvernance publique, gouvernement, fonction publique, services publics, marchés publics, dépenses publiques, partenariat public privé, décentralisation	CERAPSE, CEPIA , CREUSET, Centre Franco-Chinois de Recherche en Gestion, Centre lyonnais d'histoire du droit et de la pensée politique, DCIA, Droits, libertés et territoires, Éducation et Politiques, EVS, Equipe de droit public, ERT IT, GRS, GREMMO, IRPhIL, ISEOR, LET, mo.dy.s
Pouvoirs et sociétés , relations de pouvoirs, politique, discours politiques, structures politiques, démocratie, démocratie locale, démocratie participative, élites, société civile, acteurs, engagement, mouvements sociaux, mobilisations collectives, luttes, résistance, révolution, liberté, utopie	CERHI, CREA, Centre lyonnais d'histoire du droit et de la pensée politique, Centre d'Histoire Médiévale, ELICO, EVS, Equipe de droit public, GRS, GREMMO, HiSoMA, IAO, LARHRA, mo.dy.s, Organisations, Carrières et Nouvelles Elites, SIREM, TRIANGLE
Citoyenneté , nationalité, lien civique, laïcité, Cité	CREA, ECEHG, Equipe de droit public, GRePS, GRS, IETT, Iframond, mo.dy.s, Pôle de recherche Ecole et Société
Justice , juges, systèmes juridiques, théorie juridique, droits, droits de l'homme, libertés publiques, conceptions de la justice	CERAPSE, CERCRID, Centre lyonnais d'histoire du droit et de la pensée politique, Centre d'Histoire Médiévale, DCIA, Droits, libertés et territoires, Centre lyonnais d'histoire du droit et de la pensée politique, Éducation et Politiques, Equipe de droit international et comparé, Equipe de droit privé, Equipe de droit public, GRePS, IDHL, L2AP
Normes , règles, contrat, chartes, procédures, conventions, décision, aide à la décision, évaluation et mesure	CERAPSE, CERCRID, Centre lyonnais d'histoire du droit et de la pensée politique, Centre d'Histoire Médiévale, DCIA, Droits, libertés et territoires, Equipe de droit international et comparé , Equipe de droit privé, ERIC, Centre de droit des affaires, ERT IT, GRePS, Graphos, ISEOR, LEACM, LET, SIS, mo.dy.s, Organisations, Carrières et Nouvelles Elites, Éducation et Politiques
Litiges , contentieux, arbitrage, médiation, négociation, prévention, régulation, résolution des conflits	CERAPSE, CERCRID, Droits, libertés et territoires, EVS, Equipe de droit international et comparé, ERIC, Centre de droit des affaires, IETT, mo.dy.s
Mondialisation , internationalisation, relations internationales, économie internationale, action internationale, globalisation, frontières, coopérations transfrontalières, coopération décentralisée, diplomatie, politique étrangère, sécurité internationale, défense	CEPIA, CERAPSE, CREA, Centre lyonnais d'histoire du droit et de la pensée politique , Centre Franco-Chinois de Recherche en Gestion, DCIA, Droits, libertés et territoires, Equipe de droit privé, Equipe de droit public, Equipe de droit international et comparé, EVS, GATE, IAO, IETT, Iframond, LET, mo.dy.s
Europe , modèle européen, droit européen, construction européenne, intégration européenne, Union européenne, Parlement européen, civilisation européenne, politiques européennes	CERAPSE, Droits, libertés et territoires, EVS, Equipe de droit international et comparé, Equipe de droit privé, Equipe de droit public, IETT, LCE, IRPhIL
Mondes antiques , Rome, Grèce, Gaule, Méditerranée	Archéométrie et Archéologie : origine, datation et technologie des matériaux, CEROR, CERHI, CERCOR, Centre lyonnais d'histoire du droit et de la pensée politique, HiSoMA, IRAA, IRPhIL
Monde médiéval	Archéométrie et Archéologie : origine, datation et technologie des matériaux, Centre d'Histoire Médiévale, CERCOR, Centre lyonnais d'histoire du droit et de la pensée politique, CIHAM, Institut Pierre Gardette, L2AP, Philosophie-Christianisme-Société, SIREM

Préhistoire	L2AP
Domination , manipulation, colonialisme, esclavage, déportation, génocide, décolonisation, paix, guerres	CREA, Centre lyonnais d'histoire du droit et de la pensée politique, ECEHG, Equipe de droit international et comparé, Equipe de droit public, HiSoMA, LCE, PASSAGES XX XXI
Cultures, identités , peuples, civilisations, diversité culturelle, relations interculturelles, interculturalité, acculturation	CELEC, Centre d'Histoire Médiévale, Chaire UNESCO "Mémoire, cultures et interculturalité", CREA, ELICO, ISEOR, Centre d'Etudes Slaves André Lirondelle, DDL, mo.dy.s, Education et politique, EVS, IRPhIL, IAO, IERP, IETT, IRELLA, LARHRA, LER
Langues , langues régionales, langues en danger, langues rares, complexité linguistique, diversité linguistique, francophonie, multilinguisme, plurilinguisme	CEL, CELEC, CIEREC, Centre d'Etudes Slaves André Lirondelle, CRTT, DDL, Dynamiques et frontières littéraires - Équipe Jean Prévost, CIHAM, HiSoMA, IETT, IRELLA, IRPhIL, Institut Pierre Gardette, Iframond, ICAR, LCE, SIREM
Patrimoines , patrimonialisation, enjeux de mémoires, traces, traditions, transmission, musées, monuments	CERHI, CREA, Chaire UNESCO "Mémoire, cultures et interculturalité", Equipe de droit public, ECEHG, GRePS, GRS, GREMMO, CIHAM, Institut d'histoire de la pensée classique, IERP, MAP-ARIA, LIRIS, LARHRA, LCE, mo.dy.s, PASSAGES XX XXI, EVS
Religions , fait religieux, spiritualité, sacré, rites, institutions religieuses, christianisme, islam, bouddhisme, monachisme	CERCOR, CREA, CIE, GREMMO, CIHAM, HiSoMA, Institut d'histoire de la pensée classique, IRAA, IRPhIL, Laboratoire Bible, Théologie, Société, L2AP, LARHRA, Philosophie-Christianisme-Société, mo.dy.s
Discrimination , stigmatisation, exclusion, minorités, inégalités, marges, marginalité, précarité, pauvreté, SDF	CERAPSE, Dynamiques et frontières littéraires - Équipe Jean Prévost, GATE, GRS, IAO, mo.dy.s, CELEC, Pôle de recherche Ecole et Société
Lien social , relations sociales, cohésion sociale, socialisation, sociabilités, individus et société, individu et collectif, solidarités, associations, milieu associatif, entraide, bénévolat, économie sociale et solidaire, commerce équitable	CERAPSE, TRIANGLE, Equipe de droit privé, ESDES-Recherche, GRePS, GRS, CoActiS, Iframond, LARHRA, mo.dy.s, EVS, Pôle de recherche Ecole et Société, SIS, Graphos, CRIS, ELICO
Famille , milieux familiaux, parenté, filiation, générations, enfance, adolescence, divorce, parentalité, autorité parentale	CRPCC, Centre lyonnais d'histoire du droit et de la pensée politique, Equipe de droit international et comparé, Equipe de droit privé, GRePS, GRS, ISF, mo.dy.s
Genres , masculin/féminin, égalité hommes/femmes, féminisme, rapports de sexe	CRIS, ELICO, GRePS, GRS, IAO, IETT, Institut d'histoire de la pensée classique, LARHRA, LIRE, Pôle de recherche Ecole et Société
Personnes âgées , dépendance, vieillissement	CERCRID, GRS, EMC, LESCOT, SIS, mo.dy.s
Protection sociale , sécurité sociale, politique sociale, travail social	CERCRID, Equipe de droit public, Centre de droit des affaires, Graphos, mo.dy.s
Ecole et société , pédagogie, éducation, enseignement, formation, didactique, apprentissage, système éducatif, réussite et échec scolaire, illettrisme	ACCES, ADEF, CELEC, CEPEC, CRTT, CRIS, CIE, Éducation et Politiques, EducTice, ECEHG, EF2L, GRS, IRELLA, ICAR, ISEOR, LCE, LEPS, EMC, ERIC, Laboratoire sur le langage, le cerveau et la cognition, mo.dy.s, PASSAGES XX XXI, Pôle de recherche Ecole et Société, Pôle de recherche Sciences Humaines et Sociale, PREMST, STEF
Sciences et savoirs , connaissances, pensée, concepts, construction et diffusion des savoirs, histoire et circulation des idées, économie de la connaissance, société de la connaissance, sciences citoyennes, usages de la science,	ACCES, CERAPSE, CRTT, Dynamiques et frontières littéraires - Équipe Jean Prévost, Education et politique, EVS, Institut d'histoire de la pensée classique, IAO, IERP, IRELLA, IRPhIL, Institut Jean-Toussaint Desanti, LCE, LEFI, LEPS, LARHRA, LIRE, mo.dy.s, Philosophie-Christianisme-Société, PREMST, STEF, TRIANGLE,

vulgarisation scientifique, culture scientifique et technique, science-fiction, prospective	
Ethique , bioéthique, OGM, vivant, relations homme/animal	CIE, ESDES-Recherche, IRPhIL, LEPS, Philosophie-Christianisme-Société, Centre d'Histoire Médiévale, mo.dy.s
Media , presse, journaux, télévision, publics, débat public	Equipe de droit international et comparé, ELICO, GRS, LARHRA, LCE, LIRE, mo.dy.s, PASSAGES XX XXI
Bibliothèques, archives , collections, fonds, documents, livres, traduction, édition, bases de données, entrepôts de données, gestion des connaissances, terminologie, manuscrits, corpus, imprimeurs	Centre Gabriel Naudé, CRTT, ELICO, ERIC, GATE, IAO, Institut Jean-Toussaint Desanti, Institut Pierre Gardette, LIRIS, LIRE, PASSAGES XX XXI, SIREM
Communication , interactions communicatives, systèmes d'information, réseaux, TIC, numérique, ressources numériques, multimedia, informatique, imagerie, SIG, modélisation, cartographie, infométrie, réalité augmentée, intelligence artificielle, objets communicants	Centre de Recherche Magellan, CREUSET, CRTT, ECEHG, EducTice, EVS, Equipe de droit international et comparé, ELICO, ERIC, ESDES-Recherche, Graphos, GRePS, ISEOR, ICAR, MAP, ARIA, LIRE, LIRIS, LEACM, LET, LARHRA, LESCOT, Laboratoire sur le langage, le cerveau et la cognition, PREMST, STEF
Activités cognitives , cognition, perception, attention, vigilance, mémoire, émotion, langage, pathologies neurologiques, troubles du langage	DDL, IRPhIL, ICAR, LEACM, LEPS, EMC, LCE, LESCOT, Laboratoire sur le langage, le cerveau et la cognition
Environnement, développement durable , écologie, éco-développement, Agenda 21, défi énergétique, énergies renouvelables, nature, eau, fleuves, ressources en eau, pollutions, déchets, qualité de vie, biodiversité, responsabilité sociale et environnementale des entreprises	Centre Franco-Chinois de Recherche en Gestion, DCIA, EVS, Equipe de droit international et comparé, Equipe de droit public, ESDES-Recherche, IAO, IETT, Iframond, LEPS, LET, mo.dy.s, UMRESTTE
Territoires , dynamiques territoriales, territorialisation, développement territorial, développement local, aménagement du territoire, espace, échelles spatiales	CERAPSE, CERHI, CoActiS, CREA, Droits, libertés et territoires, ELICO, CREUSET, ERT IT, CERAPSE, IAO, EVS, LER, LET, LARHRA, mo.dy.s
Agriculture, monde rural , terroirs, politiques agricoles	EVS, LER, mo.dy.s
Ville, métropole , métropolisation, mondes urbains, sociétés urbaines, citadins, urbanité, quartiers, centralités, périphéries, espace public	CREA, EVS, ELICO, CERAPSE, GRS, IAO, IERP, IRPhIL, MAP-ARIA, LET, LARHRA, mo.dy.s
Urbanisme , architecture, paysage, morphologie urbaine, projet urbain, conception urbaine et architecturale	CERAPSE, Éducation et Politiques, ELICO, EVS, Equipe de droit public, Droits, libertés et territoires, Dynamiques et frontières littéraires - Équipe Jean Prévost, IAO, IRAA, IRPhIL, IERP, LAF, MAP-ARIA, LET
Habitat , logement, espace habité, trajectoires résidentielles, immobilier, systèmes de construction	GATE, GRS, IAO, LAF, CIHAM
Mobilités spatiales , accessibilité, transports, systèmes de transports, tramway, logistique	CoActiS, Droits, libertés et territoires, GRS, LEACM, LET, LESCOT, mo.dy.s, UMRESTTE
Modes de vie , rapports à l'espace et au temps, usages, comportements individuels et collectifs, pratiques sociales et	CREA, EVS, GATE, GRS, IERP, IETT, LCE, LEACM, LET, LARHRA, mo.dy.s, Pôle de recherche Ecole et Société, CRIS, GRePS, GREMMO

culturelles, conduites, loisirs, tourisme	
Sport, activités physiques et sportives	CRIS, IETT, LEACM, Pôle de recherche Sciences Humaines et Sociales
Corps, santé, hygiène, médecine, médicaments, hôpital, soins, bien être, handicap, blessure, ergonomie, stress, pathologies, souffrance psychique, déficience, traumatisme, soins, thérapies, psychothérapie, institutions de santé, systèmes de santé, système sanitaire, médico-social, naissance, natalité, mortalité	CERAPSE, Centre Franco-Chinois de Recherche en Gestion, CRPPC, Éducation et Politiques, CRPCC, CREA, CRIS, CIE, GATE, GRePS, Graphos, HiSoMA, IRPhIL, LARHRA, L2AP, LEACM, LEPS, LIRIS, LESCOT, SIS, mo.dy.s, Philosophie-Christianisme-Société, Pôle de recherche Sciences Humaines et Sociales, UMRESTTE
Travail, emploi, chômage, professions, métiers, compétences, parcours professionnel, marché du travail, temps de travail, conditions de travail, ressources humaines, salariés, syndicats, intermittents du spectacle	Centre de Recherche Magellan, CREUSET, Equipe de recherche sur les grands problèmes internes et internationaux du droit de l'entreprise : Centre de droit des affaires, GATE, GRePS, GRS, Graphos, IAO, ISEOR, IFGE, LARHRA, LEFI, mo.dy.s, Organisations, Carrières et Nouvelles Elites, UMRESTTE, Education et politique, SIS, Pôle de recherche Ecole et Société
Entreprises, entrepreneuriat, management, organisations, firmes, PME, dirigeants, stratégie, gestion, actionnariat, capital, création de valeur, efficience, performance, marketing, concurrence, cluster, gouvernance des organisations, micro-économie, macro-économie, secteur marchand, marchés, clients	Centre de recherche en Entrepreneuriat, Centre de Recherche Magellan, CEFRA, Centre Franco-Chinois de Recherche en Gestion, CoActiS, CREUSET, DCIA, Equipe de droit public, ELICO, ERIC, Centre de droit des affaires, ERT IT, ESDES-Recherche, GATE, Graphos, IAO, ISEOR, IFGE, Iframond, LARHRA, LEFI, SAF, mo.dy.s, CRIS, LET, Organisations, Carrières et Nouvelles Elites
Industrie et techniques, ingénieurs, ingénierie, génie mécanique et industriel, industrialisation, économie industrielle, propriété industrielle, développement technologique, transfert technologique	Centre de Recherche Magellan, Centre Franco-Chinois de Recherche en Gestion, CREUSET, DCIA, ESDES-Recherche, GATE, IERP, ISEOR, LEPS, PREMST, LARHRA, mo.dy.s
Innovation, activités innovantes, mutations contemporaines, changements	CREUSET, Centre Franco-Chinois de Recherche en Gestion, Centre de recherche en Entrepreneuriat, Centre de Recherche Magellan, CoActiS, CREA, ECEHG, Éducation et Politiques, ERT IT, GATE, GRePS, GRS, Graphos, IAO, ISEOR, IERP, LARHRA, LEFI, Organisations, Carrières et Nouvelles Elites
Risques, sécurité, prévention, gestion des risques, vidéosurveillance, crimes, délits, victimes, violence, drogues, déviances, prison, catastrophes	CEFRA, Centre Franco-Chinois de Recherche en Gestion, EVS, Equipe de droit privé, Equipe de droit public, GRePS, LEACM, LIRIS, LARHRA, LESCOT, mo.dy.s, Pôle de recherche Ecole et Société, UMRESTTE, SIS
Finance, systèmes financiers, finance internationale, micro-finance, finances publiques, politiques monétaires et bancaires	CEFRA, CREUSET, DCIA, Equipe de droit public, GATE, LEFI, SAF

11 – Aires géographiques de recherche des laboratoires

Repères méthodologiques

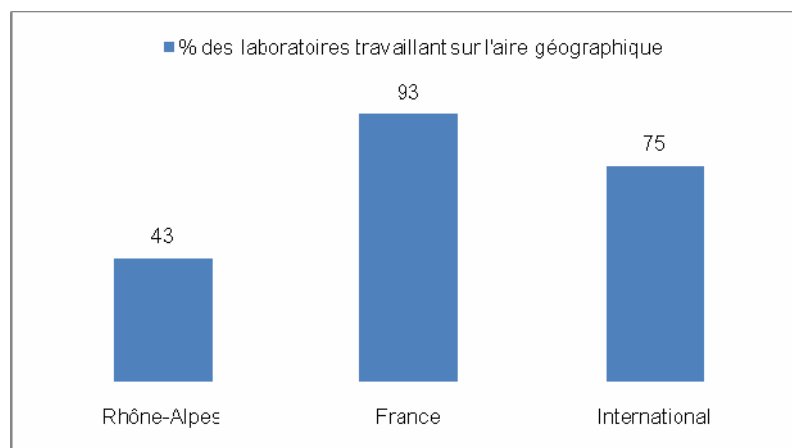
Cette question était destinée à appréhender la manière dont l'activité des laboratoires s'inscrit géographiquement (localement, nationalement et internationalement), Quelles sont les différentes aires géographiques sur lesquelles portent les travaux des chercheurs ? La notion « d'aires géographiques de recherche » étant entendue comme « zones géographiques sur lesquelles portent les recherches menées dans le laboratoire ».

La question a été renseignée dans les trois quarts des fiches d'enquête, que ce soit pour l'aire locale, autrement dit la métropole Lyon / Saint-Etienne ou la région Rhône-Alpes (84% de réponses), nationale (85%) ou internationale (84%).

Pour l'analyse des réponses portant sur l'**international**, le monde a été divisé en **9 grandes zones** :

- l'Europe du Sud, de l'Ouest et du Nord,
- la Russie et l'Europe centrale et orientale
- l'Asie (Asie centrale, Asie orientale, Asie du Sud et du Sud-Est),
- le Proche et le Moyen-Orient,
- le Maghreb,
- l'Afrique,
- l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud,
- l'Amérique du Nord,
- l'Océanie.

➔ Des recherches surtout axées sur les territoires voisins : France et Europe de l'Ouest et du Sud



tab 11a : Les aires géographiques de recherche des laboratoires en SHS.
lecture : 43% des laboratoires mènent des recherches sur le territoire de la région Rhône-Alpes.

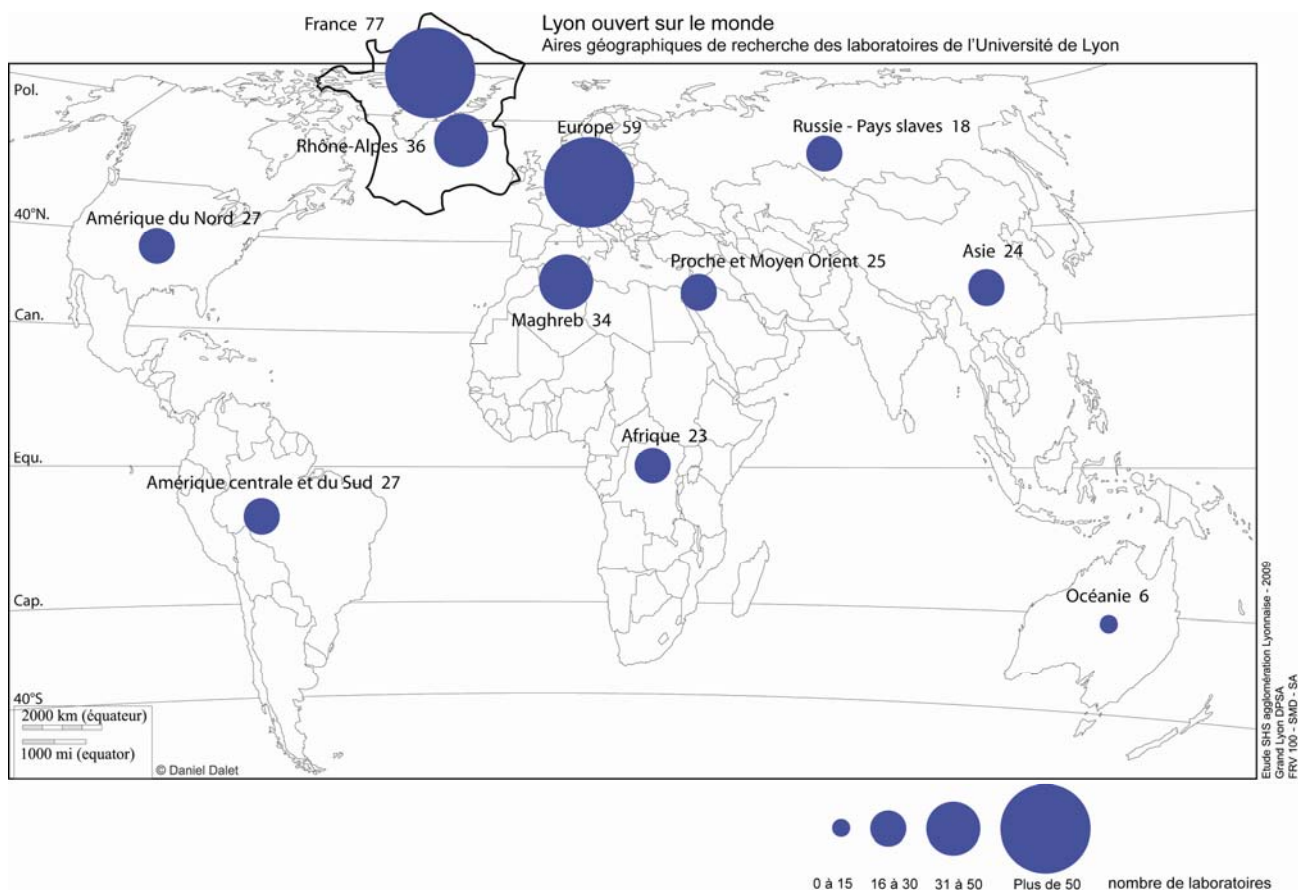
Près de la moitié des laboratoires (43%) s'intéresse au territoire rhônalpin et/ou au territoire local (Lyon, aire métropolitaine). Cette proportion est probablement supérieure, étant donné que seuls les laboratoires déclarant explicitement travailler sur cette aire ont été comptabilisés. Il est en effet possible que parmi les 57% restant, d'autres laboratoires mènent des recherches, ponctuelles ou non, sur l'aire régionale ou locale, tout en ayant déclaré ces travaux comme relevant de l'aire « France » (sans faire de distinction entre le territoire local et le territoire national).

La quasi-totalité des laboratoires (93%) travaille sur d'autres régions françaises ou sur la France dans son ensemble. Pour un quart d'entre eux (soit 21 laboratoires), la France est l'aire de recherche exclusive des chercheurs : ils ne travaillent pas à l'étranger. (Notons que sur ces 21 laboratoires, huit se rattachent aux sciences de l'éducation — soit les trois quarts des laboratoires de cette discipline).

Enfin, trois quarts des laboratoires (75 %) s'intéressent aux pays étrangers (soit 61 laboratoires). Parmi ces 61 laboratoires qui mènent des recherches sur un ou des territoire(s) étranger(s), 97% travaillent sur **l'Europe proche**. Parmi les aires les plus citées se trouvent la « Communauté européenne », les pays d'Europe de l'Ouest et du Sud, et le « bassin méditerranéen ». Les pays nordiques sont comparativement peu mentionnés. On peut voir dans cet intérêt pour « l'Europe proche » une conséquence de l'histoire, mais aussi sans doute un effet du processus de construction européenne, qui a encouragé depuis longtemps la coopération entre les acteurs des pays membres et une meilleure compréhension de leur société respective. Pour ce qui est du « bassin méditerranéen », au-delà de la simple proximité géographique, l'héritage culturel autant que celui de l'histoire coloniale expliquent sans doute la forte implication des chercheurs en SHS dans les pays concernés. Après l'Europe, c'est en effet le **Maghreb** qui est le plus cité, par plus de la moitié des laboratoires (54%) ; **la région « Proche et Moyen Orient »** étant citée par 41 % des laboratoires travaillant sur l'étranger. Viennent ensuite l'ensemble du **continent américain** (Canada, Etats-Unis, Amérique latine) (44 %), **l'Afrique** et **l'Asie** (surtout la Chine et le Japon) mentionnées par un gros tiers des laboratoires (39%). À peine un tiers d'entre eux se penche sur la Russie et/ou le « monde slave » et seulement 10% sur l'Océanie (essentiellement l'Australie).

On peut ainsi noter la prédominance des aires régionale, nationale et européenne et un relatif équilibre entre les autres aires.

Si la plupart des laboratoires mène des recherches à la fois sur le territoire national et à l'international, **six laboratoires travaillent exclusivement sur des territoires étrangers** : Archeorient - Environnement et société de l'Orient ancien, Institut d'Asie Orientale (IAO), Séminaire interdisciplinaire de recherches sur l'Espagne médiévale (SIREM), Centre d'Etudes Slaves André Lirondelle et le Centre d'études de la politique et des institutions américaines (CEPIA).

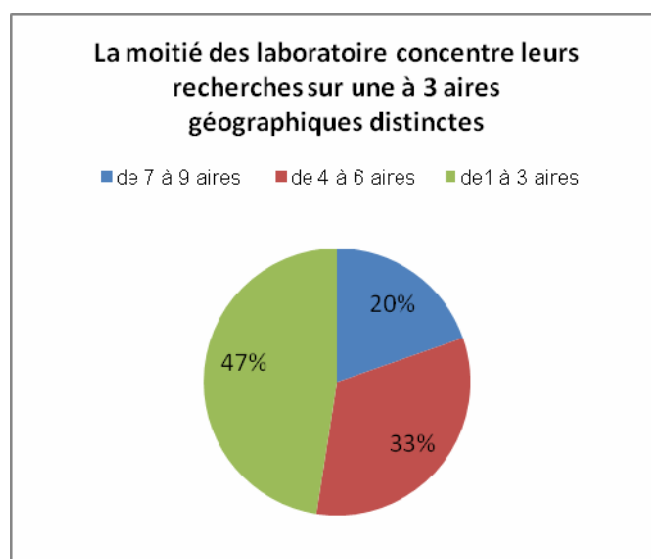


tab 11b : Aires géographiques de recherche des laboratoires en SHS de la métropole
lecture : 59 laboratoires (sur un échantillon de 61) s'intéressent à l'Europe.

➔ À l'international : une relation nette entre l'effectif des laboratoires et la diversité des aires géographiques de recherche travaillées

Parmi les laboratoires qui travaillent à l'international, près de la moitié mène des recherches sur une à trois aires géographiques distinctes, un tiers sur 4 à 6 aires et 20 % sur 7 à 9 aires (soit à peu près la totalité du monde). Parmi ces derniers, la moitié des laboratoires relèvent des **disciplines juridiques et économiques**, l'autre moitié regroupant des laboratoires de **Langues et littérature, Sociologie et Sciences de l'Information et de la Communication**.

Seulement **quatre laboratoires travaillent sur le monde entier** : le Centre de recherches et d'études anthropologiques (CREA), le Groupe d'analyse et de théorie économique (GATE), la Chaire UNESCO "Mémoire, cultures et interculturalité" et l'Institut d'Études Transtextuelles et Transculturelles (IETT).



tab 11c : Diversité des aires géographiques de recherche à l'étranger, exprimée en % des laboratoires.
lecture : 47% des laboratoires travaillent sur trois aires et moins.

En croisant les effectifs des laboratoires avec le nombre d'aires géographiques, on constate que **les laboratoires dont l'effectif est peu important ont tendance à travailler exclusivement sur le territoire national**. En effet, l'effectif moyen des laboratoires qui s'intéressent uniquement au territoire national et/ou local apparaît comme deux fois plus petit que celui des laboratoires qui s'intéressent à l'international : les premiers comptent en moyenne 43 membres contre 83 pour les seconds.

La différence est nette entre les laboratoires qui ont moins de 60 membres (soit 51% de l'ensemble des laboratoires) et les autres : que ce soit pour les laboratoires de moins de 30 membres ou pour ceux qui en comptent entre 30 et 60, le nombre d'aires étudiées est en moyenne de 2 ; entre 60 et 70 membres, la moyenne est de 3 aires, et au-delà de 70 membres (soit 38% des laboratoires), la moyenne passe à 5 aires différentes.

✓ Pour aller plus loin...

Ce lien entre la taille du laboratoire et la diversité des aires géographiques de recherche à l'étranger serait à étudier plus en détail. On peut penser en effet que le lien avec une aire géographique donnée tient moins, dans nombre de cas, à une « politique » du laboratoire qu'à la présence d'un ou de quelques chercheurs (statutaires, associés ou doctorants) qui ont choisi de développer des travaux sur telle ou telle région du monde, parce qu'ils en sont originaires, ou par intérêt personnel. Des liens peuvent-ils être établis par exemple entre **l'accueil de doctorants étrangers ou de chercheurs associés** entretenant des liens avec telle ou telle région du monde, avec le fait que des recherches se développent ensuite sur ces territoires ?

L'hypothèse serait alors que plus un laboratoire serait important en effectif, plus il aurait de chance de compter ce genre de profil parmi ses membres.

Ou bien le lien est-il seulement à mettre en rapport avec les ressources humaines et financières du laboratoire : plus il compte de membres, plus il aurait les moyens de développer des recherches à l'international ?

Par ailleurs, l'enquête ne nous a pas permis de mener une analyse fine du rapport entre aires géographiques de recherches à l'étranger et disciplines pratiquées dans les laboratoires. Si l'on peut trouver naturel que les laboratoires pratiquant **les sciences économiques** travaillent beaucoup à l'international (parce que ces sciences sont obligées de penser la mondialisation), il est plus étonnant de trouver nombre de laboratoires de **droit** parmi ceux qui interviennent sur une grande diversité d'aires géographiques : ils sont tout aussi bien représentés, sinon plus, que les laboratoires de **Langues et Littératures** — qui sont naturellement tournés vers l'international (ils utilisent d'ailleurs souvent le terme de « monde » pour parler de l'objet de leur recherche : monde anglo-saxon, mondes slaves, mondes arabes...), mais qui sont en général spécialisés sur une aire géographique, culturelle ou linguistique donnée. La montée en puissance des recherches sur le droit international et le droit comparé explique sans doute la place importante des laboratoires de droit parmi l'ensemble des laboratoires qui s'intéressent à plusieurs aires géographiques à la fois ; montée en puissance qui est peut-être à mettre en relation avec le développement des institutions internationales — elles-mêmes fortement génératrices d'activités juridiques et « normalisatrices ». Une telle hypothèse mériterait cependant des investigations plus poussées pour être validée.

12- Langues pratiquées dans les laboratoires

Repères méthodologiques

L'analyse relative à cette question porte sur 91% du total des laboratoires. L'information était manquante pour seulement 9 laboratoires.

Les langues retenues sont celles qui ont été annoncées par les directeurs de laboratoires dans la fiche d'enquête, ou repérées par nous dans la présentation du bilan quadriennal ou sur le site Internet du laboratoire, ou encore les langues que nous avons relevées dans les CV des chercheurs ou via leurs publications en langues étrangères.

Pour l'analyse statistique, les langues ont été classées dans différentes **catégories**, non pas en fonction de leur famille linguistique, mais en essayant de rester le plus en adéquation possible **avec les zones géographiques** établies pour la question précédente. 6 catégories sont ainsi apparues : langues européennes, langues asiatiques, langues slaves, langues arabes, langues africaines, auxquelles nous avons ajouté 2 autres catégories : les langues anciennes et les langues régionales.

Pour la plupart des langues, la correspondance avec les zones géographiques était évidente, sauf dans les cas suivants :

- le turc a été classé dans la catégorie « langues asiatiques », puisque appartenant à la famille des langues altaïques comme le coréen et le japonais. Il en est de même pour l'indhi ou l'ourdou, classées dans les « langues asiatiques », même si ce sont des langues indo-européennes,

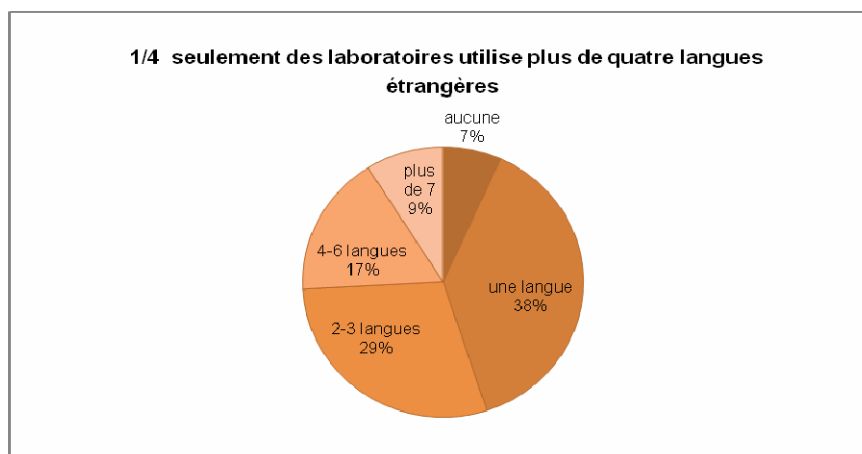
- le roumain a été rattaché au groupe des « langues slaves », bien qu'il appartienne aux langues romanes (à l'instar de l'italien, de l'espagnol ou du français). Ce choix a été motivé pour permettre des analyses croisées avec les aires géographiques étudiées (la Roumanie appartenant à l'aire géographique « Europe centrale et orientale »).

Toujours pour l'analyse statistique, on a compté **le nombre de langues étrangères maîtrisées par les laboratoires dans chaque catégorie** (langues européennes, langues asiatiques, langues slaves, langues arabes, langues africaines, langues anciennes et langues régionales). Pour les cas où il n'était pas possible de compter précisément les langues pratiquées, comme par exemple lorsque le laboratoire annonce « autres langues romanes », le chiffre 1 a été retenu. Les « etc. », inexploitable, n'ont pas été pris en considération.

Les résultats sont donc à minima. Il est certain que les laboratoires maîtrisent ou pratiquent plus de langues étrangères que le nombre trouvé et/ou annoncé.

➔ Des laboratoires dans l'ensemble peu polyglottes

7% des laboratoires n'utilisent que le français et seulement quatre laboratoires maîtrisent plus d'une dizaine de langues. **38 % des laboratoires ne parlent qu'une seule langue étrangère, essentiellement l'anglais.**



tab 12a : nombre de langues étrangères pratiquées dans les laboratoires.
lecture : 7% des laboratoires ne maîtrisent aucune langue étrangère.

Les laboratoires maîtrisant plusieurs langues, notamment autres que les langues européennes les plus courantes, peuvent être classés en plusieurs catégories :

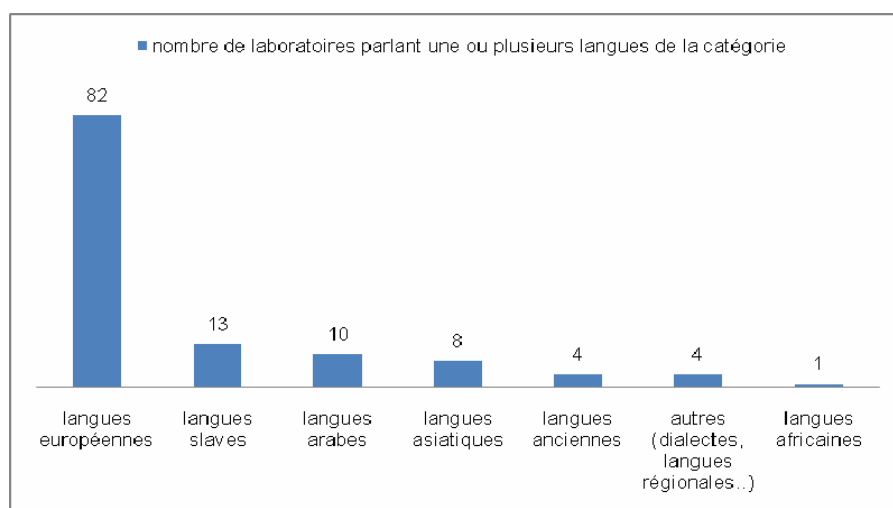
- ceux qui maîtrisent les langues « principales » de différentes aires géographiques : chinois et japonais pour l'Asie, russe, arabe. C'est le cas par exemple du GATE (Groupe d'analyse et de théorie économique), des laboratoires ICAR (Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations), TRIANGLE (Action, discours, pensée politique et économique), ou encore mo.dy.s (Mondes et dynamiques des sociétés). Assez souvent, la maîtrise d'une langue repérée au sein du laboratoire tient à la présence d'un chercheur invité ou associé natif de l'aire étudiée, ou bien aux compétences isolées d'un membre (doctorant ou chercheur) dont la recherche est axée sur un pays particulier — axe qui ne se retrouve pas dans les aires de recherche des autres membres. Dans ces cas, la maîtrise de la langue au sein du laboratoire n'est pas pérenne, mais dépend bien de la présence ou non de tel ou tel membre ;
- ceux qui maîtrisent plusieurs langues d'une seule aire géographique et dont la recherche porte, pour tout ou partie, sur cette aire : par exemple le laboratoire EVS (Environnement, ville, société), spécialisé dans les langues slaves ou encore l'IAO (Institut d'Asie Orientale) dans les langues asiatiques. Dans ces cas-là, bien souvent, l'apprentissage des langues de l'aire étudiée relève d'une politique volontariste du laboratoire et est une étape incontournable de la vie du chercheur ;
- ceux dont la recherche porte sur plusieurs aires géographiques et dont les membres maîtrisent soit la langue principale, soit plusieurs langues d'une même aire géographique, à l'instar de l'IETT (Institut d'Études Transtextuelles et Transculturelle) ou encore d'Archeorient - Environnement et société de l'Orient ancien.

➔ Quelles langues pratiquent les chercheurs en SHS ?

Les langues **citées** par les laboratoires sont les suivantes :

- Langues européennes : anglais, espagnol, italien, grec, allemand, portugais, néerlandais, finnois, autres langues scandinaves, grec, autres langues romanes, roumain¹⁰ ;
- Langues slaves : russe, bulgare, hongrois, tchèque, ukrainien, polonais, letton ;
- Langues asiatiques : chinois, japonais, vietnamien, turc, taïwanais, ouïgour, cantonais, kannada, tamil, hindi, sanskrit ;
- Arabe ;
- Langues africaines ;
- Langues anciennes : latin, grec, sumérien, akkadien, araméen, langues mésopotamiennes ;
- Autres : dialectes, langues régionales (sans plus de précision), catalan, parlers franco-provençaux et occitans.

¹⁰ Comme on l'a dit plus haut, le roumain est une langue romane, il est donc cité comme tel par les laboratoires, mais pour l'analyse statistique dans ce chapitre (autrement dit dans les comptages effectués pour élaborer les graphiques) il apparaît dans la catégorie « langues slaves ».



tab 12b : Langues pratiquées dans les laboratoires de recherche en SHS.
lecture : 82 laboratoires (sur 89) parlent une ou plusieurs langues européennes.

➔ La quasi-totalité des laboratoires (92%) maîtrise au moins une langue européenne.

Une trentaine de laboratoires (soit 35%) maîtrise des langues plus rares (principalement le chinois, le japonais, le russe et l'arabe). Un seul laboratoire déclare parler des langues africaines, alors que de nombreux laboratoires s'intéressent à ce continent en terme d'aires géographiques de recherche ; une situation particulière, vraisemblablement due au passé colonial de ce continent, à l'existence d'une Afrique francophone et anglophone et à l'extrême diversité des langues africaines — ces deux derniers facteurs étant peu incitatifs pour l'apprentissage des langues africaines.

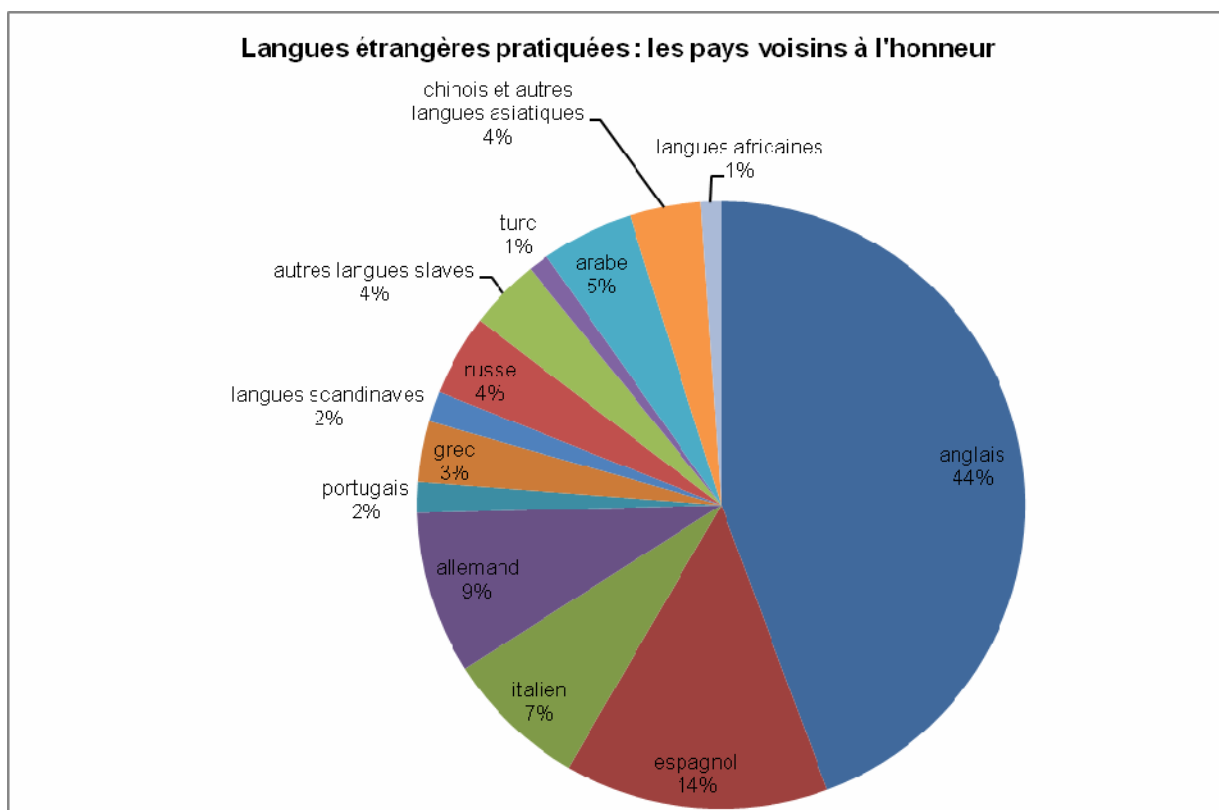
Les langues anciennes sont utilisées par 4 laboratoires (Archeorient - Environnement et société de l'Orient ancien, Centre de recherche en histoire (CERHI), Centre d'études et de recherches sur l'occident romain (CEROR), Chaire UNESCO "Mémoire, cultures et interculturalité"). Mais ce résultat est probablement sous-estimé car, parmi les 9 laboratoires pour lesquels cette question n'a pas été renseignée, 5 sont des laboratoires tournés vers l'histoire et l'archéologie (dont on peut penser, donc, qu'ils utilisent des langues anciennes).

➔ Langues étrangères : priorité aux pays limitrophes

L'analyse porte ici sur les langues étrangères — à l'exclusion des langues anciennes et des langues régionales, dont le poids n'était pas significatif dans notre corpus.

80% des langues étrangères pratiquées dans les laboratoires sont des **langues européennes**, avec une **très forte prédominance de l'anglais**. Vient ensuite l'espagnol (14% de l'ensemble), puis l'italien et l'allemand, à égalité.

Les langues des pays limitrophes pèsent ainsi à elles seules pour près des 3/4 des langues utilisées par les laboratoires. Le portugais, le grec ou les langues scandinaves sont finalement moins pratiquées que le russe ou le chinois.



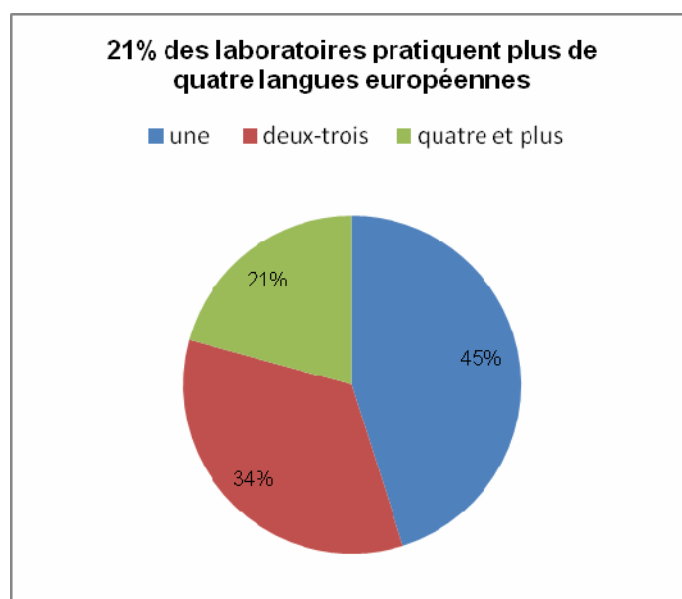
tab 12c : Poids respectif des différentes langues dans l'ensemble des langues étrangères pratiquées dans les laboratoires SHS.

lecture : l'anglais représente 44% des langues étrangères pratiquées dans les laboratoires.

Tous les laboratoires qui parlent une autre langue asiatique que le chinois parlent d'abord ou aussi le chinois — ce qui n'est pas le cas pour le russe et les autres langues slaves : certains laboratoires parlent uniquement le bulgare ou le polonais et plusieurs d'entre eux juste le roumain. Ceci pourrait signifier que la « porte d'entrée » sur l'Asie, pour les chercheurs d'aujourd'hui, reste plutôt la Chine (et donc le chinois) et non pas le Japon (et le japonais) ; alors que le russe, langue incontournable pour qui voulait s'intéresser au « monde slave » il y a 10 ou 15 ans, est aujourd'hui concurrencé par d'autres langues — signe de la montée en puissance sur la scène internationale des pays d'Europe centrale.

➔ 45 % des laboratoires ne maîtrisent qu'une seule langue européenne

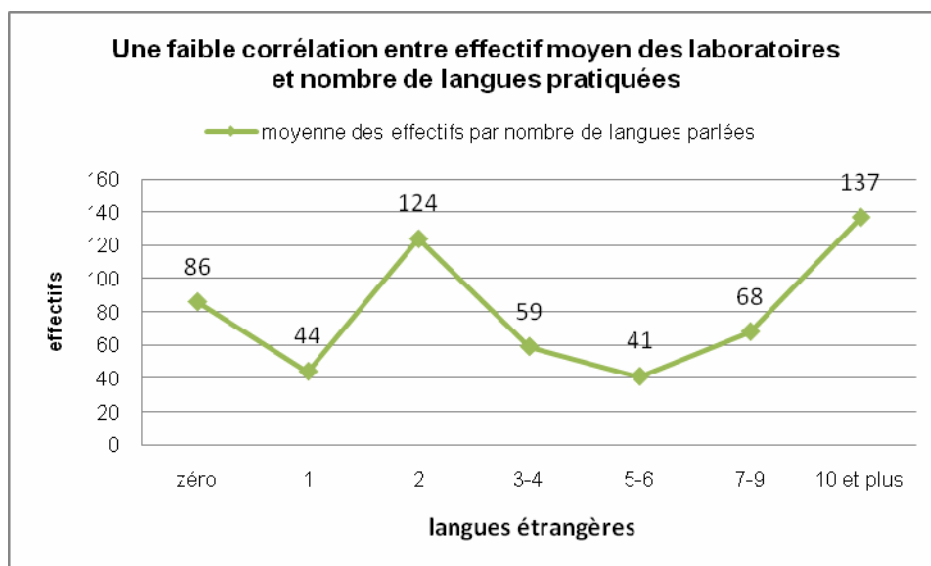
On l'a dit, la presque totalité des laboratoires (82 sur 98) maîtrise au moins une langue européenne. Sur ces 82 laboratoires, 45 % ne maîtrisent qu'une seule langue (essentiellement l'anglais), 34% 2 ou 3 langues (souvent espagnol, allemand ou italien) et 21% maîtrisent entre 4 et 7 langues (seul le laboratoire ICAR « Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations » maîtrise 7 langues européennes).



tab 12d : nombre de langues européennes pratiquées dans les laboratoires.
lecture : 45% des laboratoires ne maîtrisent qu'une langue européenne.

➔ Une maîtrise des langues indépendante de la taille des laboratoires

En rapportant le nombre de langues étrangères maîtrisées par les laboratoires à la moyenne de leurs effectifs, on décèle une légère tendance à l'augmentation du nombre de langues corrélée à l'augmentation des effectifs.



tab 12e : moyenne des effectifs des laboratoires par nombre de langues pratiquées.
lecture : les laboratoires parlant 3 ou 4 langues ont un effectif moyen de 59 membres.

Mais en regardant de plus près, on constate que parmi les laboratoires qui pratiquent seulement deux langues par exemple, on trouve aussi bien de gros laboratoires (comptant de 98 à 360 membres), que des petits (comptant de 16 à 50 membres). Idem pour ceux qui maîtrisent 3 ou 4 langues : les effectifs des laboratoires concernés sont très hétérogènes, ils vont de 1 à 150 membres. Seule catégorie

homogène : **les laboratoires maîtrisant plus de 10 langues étrangères ont tous plus de 100 membres et une moyenne de 136 membres.**

✓ Pour aller plus loin...

Il serait intéressant de regarder plus avant cette relation entre taille des laboratoires et nombre de langues pratiquées.

Pourquoi des laboratoires de taille importante n'utilisent-ils que l'anglais ? Est-ce que cela est lié aux disciplines pratiquées, aux axes de recherche retenus, à l'absence ou la faible présence de chercheurs ou doctorants étrangers, au manque de formation en langues étrangères du personnel... ?

Le même type d'investigations pourrait porter sur les laboratoires de petite taille qui utilisent plusieurs langues étrangères.

13 – Coopérations/ collaborations/ partenariats établis depuis 2003 par les laboratoires de recherche en SHS

Repères méthodologiques

Plusieurs questions de notre fiche d'enquête avaient pour objectif de collecter des éléments sur les relations que les laboratoires entretiennent avec l'extérieur : collaborations, partenariats, coopérations ou autre. Les informations fournies permettent de dessiner les principaux flux de ces échanges et d'esquisser une typologie de ces partenaires. Le tout sur la période 2003/2008 : bien que l'activité de recherche d'un laboratoire se déploie sur de nombreuses années, cet état des lieux ne visait en effet qu'à donner une idée des évolutions les plus récentes.

Deux grandes catégories d'acteurs avaient été distinguées dans notre fiche d'enquête : d'un côté les « universités et autres établissements d'enseignement supérieur », de l'autre les « autres organismes publics et privés ». Cette dernière catégorie regroupe dans les réponses une très grande diversité d'acteurs : ministères, organismes publics de recherche (comme le CNRS), collectivités territoriales, administrations centrales ou déconcentrées, entreprises, musées, associations....

Pour chacune de ces catégories, on avait distingué 3 types d'aires géographiques : métropolitaine (partenaires lyonnais et stéphanois), française et étrangère.

8 fiches seulement n'ont fourni aucune réponse à l'ensemble de ces questions sur les collaborations.

Concernant les collaborations avec des universités ou établissements d'enseignement supérieur, l'analyse porte sur **87 laboratoires à l'international, 85 pour la France et 86 pour l'aire métropolitaine**.

Concernant les collaborations avec d'autres organismes publics et privés, l'analyse porte sur **84 laboratoires à l'international, 83 pour la France et 84 pour l'aire métropolitaine**.

L'information recueillie précise le nom et le lieu d'implantation des différents partenaires avec lesquels les laboratoires ont mené des collaborations entre 2003 et 2008, sans distinguer le caractère pérenne ou temporaire, en cours ou terminé de ces collaborations.

Les résultats obtenus nous renseignent sur le nombre de partenaires pour chaque laboratoire — et non sur le nombre de collaborations, car plusieurs collaborations ont pu être menées avec un même partenaire. Les résultats donnent donc une vision a minima des échanges des laboratoires.

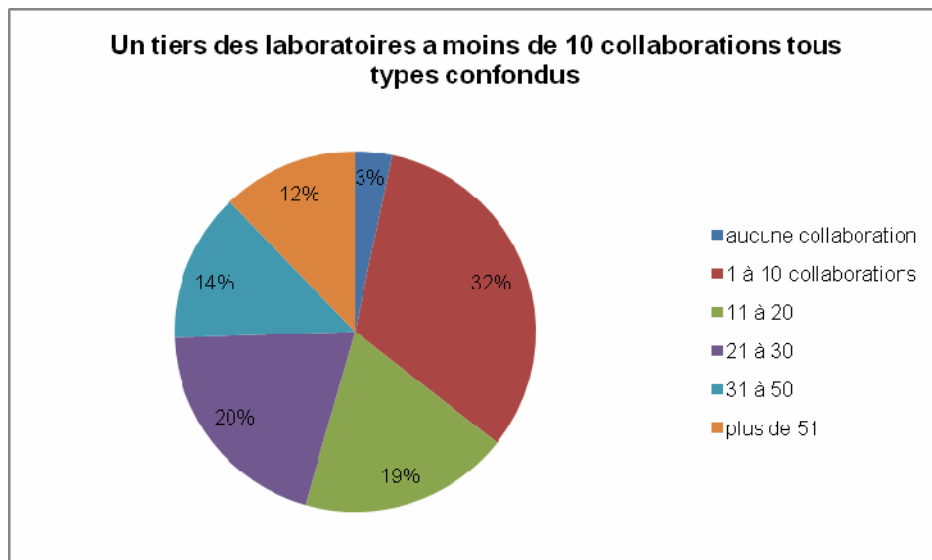
Pour l'analyse statistique sur l'ensemble du corpus, **on a considéré qu'un partenaire cité équivalait à au moins une collaboration** : c'est pourquoi le terme « collaborations » est utilisé ci-dessous dans le texte et les graphiques. Plus de 2200 collaborations ont ainsi été comptabilisées — alors que le nombre de partenaires cités au total est bien inférieur, du fait que beaucoup de partenaires sont communs à différents laboratoires.

À noter : **L'Institut de socio-économie des entreprises et des organisations (ISEOR)** a été exclu de certains calculs. Avec **1235 collaborations annoncées dans plus de 35 pays**, son profil unique, totalement différent du reste des laboratoires aurait faussé les résultats.

➔ Plus de 2200 collaborations citées

Au total, plus de 2200 collaborations ont été citées : près de **500 sur l'aire métropolitaine, 750 en France et un millier à l'international**. Rappelons que ce nombre est sous-estimé, puisque si l'on connaît les partenaires, en revanche on ne connaît pas le nombre de collaborations avec chacun d'entre eux.

Avec 2215 collaborations pour 98 laboratoires, la moyenne est d'environ 24 collaborations par laboratoire, sur une échelle de grandeur allant de zéro coopération à 174 (sans compter l'ISEOR avec ses 1235). En fait, la majorité des laboratoires (54) est bien en-dessous de cette moyenne (un tiers signalant moins de dix partenariats sur cinq ans), tandis que seulement 34 laboratoires sont au-dessus.



tab 13a : Répartition des laboratoires en fonction du nombre de collaborations déclarées, tous types confondus.
lecture : 3% des laboratoires déclare n'avoir eu aucune collaboration entre 2003 et 2008.

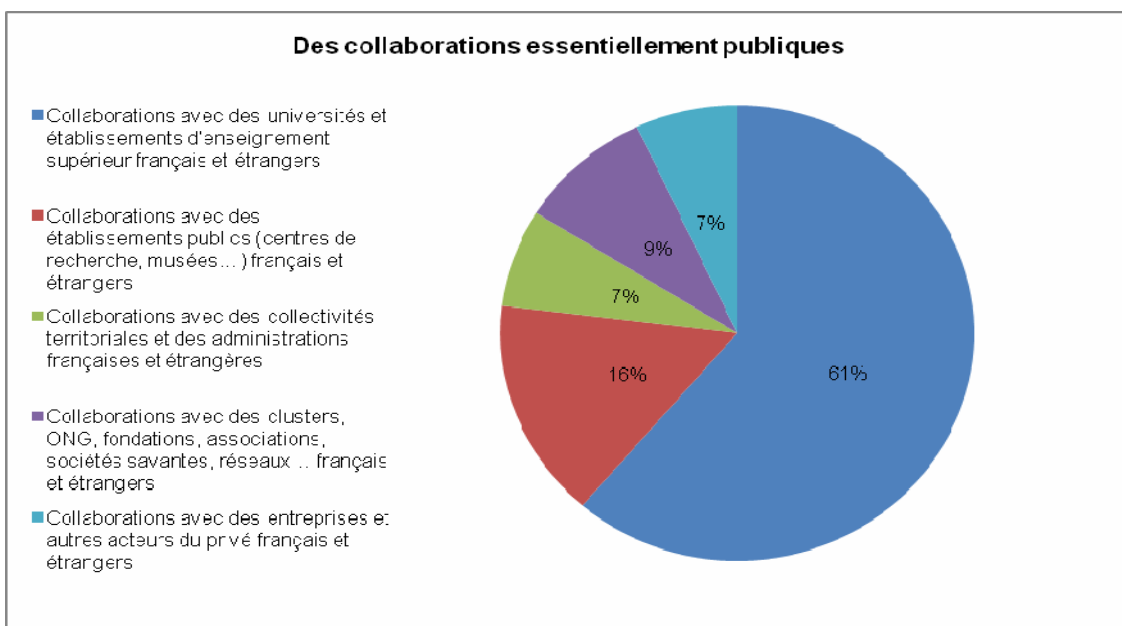
➔ Des partenaires majoritairement publics

61 % des collaborations ont lieu avec des **universités et autres établissements d'enseignement supérieur** (grandes écoles), français et étrangers.

Pour ce qui est des collaborations avec les « autres établissements publics et privés » (question 19), on a cherché à affiner l'analyse en distinguant dans le schéma ci-joint :

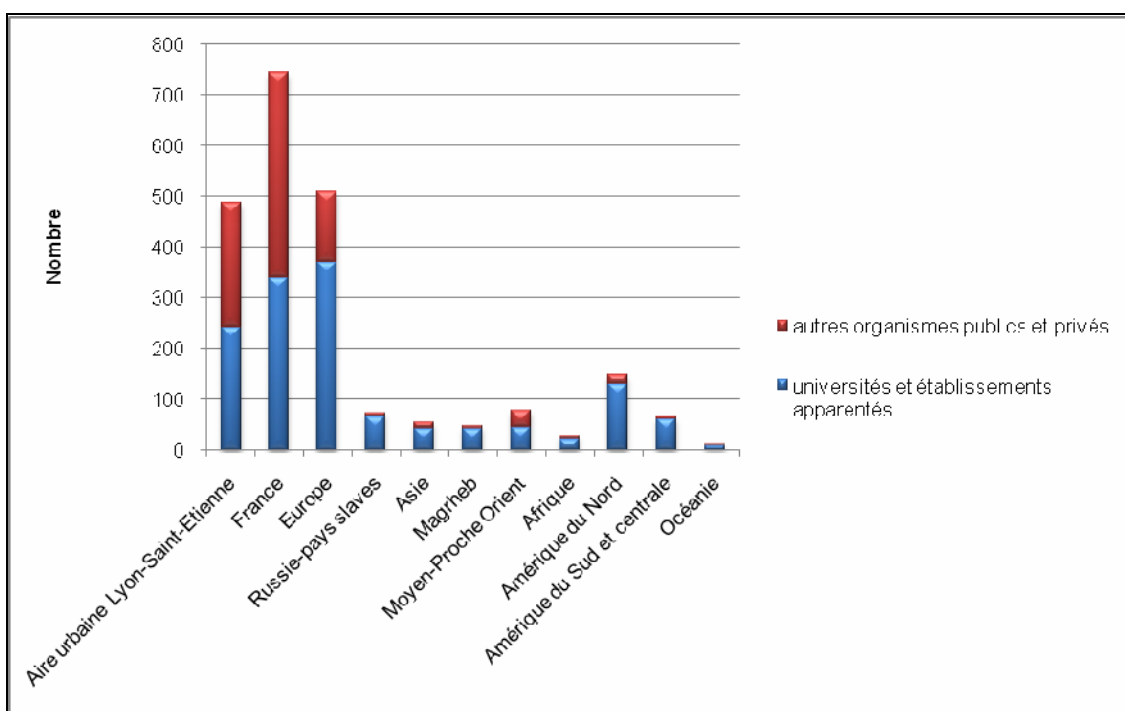
- les établissements publics français et étrangers (centres de recherche tels que le CNRS ou d'autres instituts nationaux français et étrangers, musées, bibliothèques...)
- les collectivités territoriales et des administrations françaises et étrangères,
- les clusters, ONG, fondations, associations, sociétés savantes, réseaux divers... français et étrangers,
- les entreprises et autres acteurs du privé français et étrangers,

Si l'on ajoute aux 61 % identifiés ci-dessus la part des « établissements publics français et étrangers » (16 %) et celle des collectivités territoriales et des administrations (7 %) on arrive à un total **de 84 % de collaborations établies avec le secteur public.**



tab 13b : typologie des principaux partenaires, toutes collaborations confondues, en France et à l'étranger.
lecture : 7% des collaborations se font avec des entreprises et autres acteurs du privés.

➔ **En France et dans l'aire urbaine : importance des collaborations avec les administrations et les collectivités territoriales**



tab 13c : Part respective des universités et établissements d'enseignement supérieur et des autres organismes publics et privés dans les coopérations, par aires géographiques.

lecture : sur l'ensemble des collaborations citées pour l'aire urbaine, la moitié se fait avec des universités ou établissements apparentés et la moitié avec d'autres organismes publics et privés.

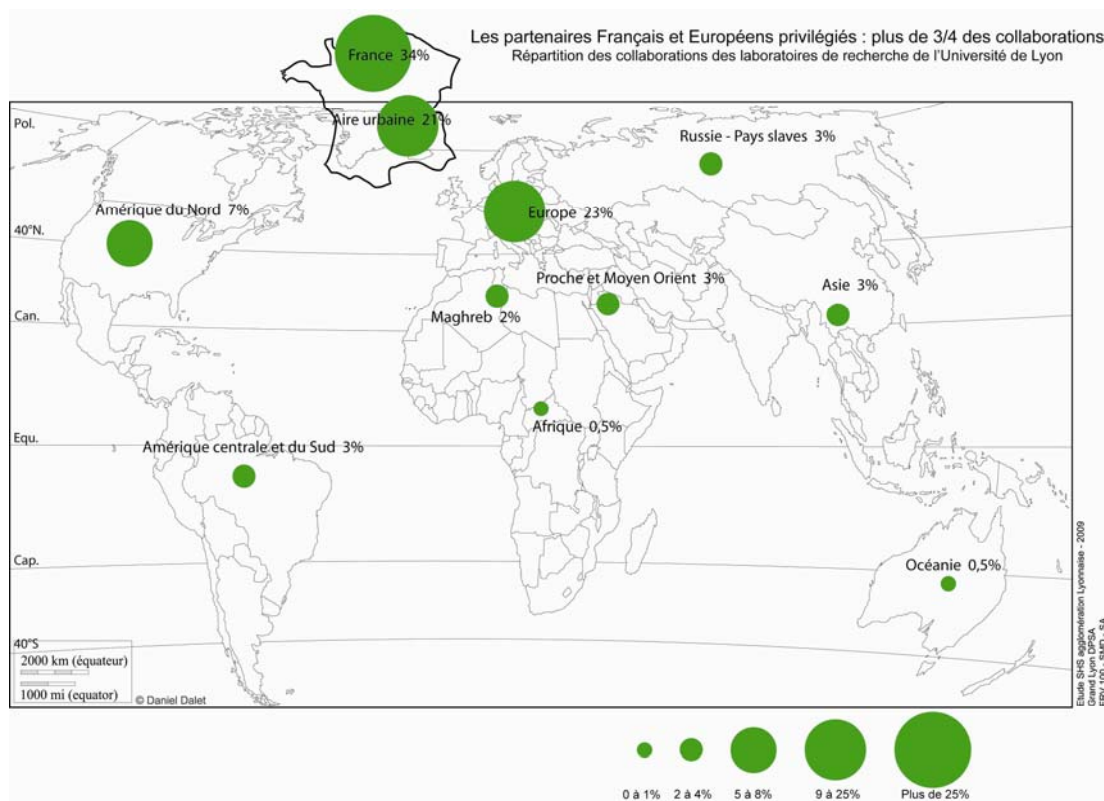
La diversité des partenaires cités (entre établissements d'enseignement supérieur et autres organismes privés et publics) est évidente sur les aires métropolitaine, nationale et européenne, même si elle est moins marquée pour cette dernière. En revanche, cette diversité est quasiment inexistante pour les autres aires — à l'exception toutefois du Moyen et du Proche-Orient, où les deux types de partenaires sont également représentés (cette dernière particularité étant liée à l'activité de deux laboratoires, Histoire et sources des mondes antiques (HiSoMA) et Archeorient - Environnement et société de l'Orient ancien, qui déclarent chacun une douzaine de collaborations avec des partenaires autres qu'universitaires dans cette aire géographique).

Sur l'aire urbaine et en France, les « autres organismes publics et privés » comptent donc pour autant, voire un peu plus, que les partenaires universitaires, dans les collaborations déclarées par les laboratoires. Deux pistes pour expliquer cela :

- le nombre élevé de collaborations avec des administrations et collectivités locales atteste que les coopérations avec les acteurs publics du territoire sont une réalité pour la majorité des laboratoires. Ces partenaires apparaissent très nombreux et divers dans les réponses (ministères et administrations centrales, décentralisées, déconcentrées, régions, départements, communes...)
- l'inclusion dans la catégorie « autres organismes privés et publics », pour la France, des centres publics de recherche (comme le CNRS) avec lesquels les laboratoires ont des coopérations nombreuses (dans beaucoup d'autres pays, ces organismes sont souvent rattachés à une université).

➔ De l'importance de la proximité géographique

La proximité géographique semble être un facteur important dans l'établissement des collaborations, puisque **les 3/4 des collaborations** citées par l'ensemble des laboratoires s'établissent **avec des partenaires locaux, nationaux et européens**.



tab 13d : Carte des collaborations des laboratoires de recherche de l'Université de Lyon.
lecture : l'aire métropolitaine représente 21% des collaborations.

Le nombre de collaborations avec le reste du monde est relativement homogène (3% des collaborations pour chacune des grandes zones géographiques). Les zones qui se démarquent sont **l'Amérique du Nord** d'un côté, avec 7% des collaborations (mais qui reste tout de même loin derrière l'Europe), et **l'Afrique et l'Océanie** de l'autre, avec 0.5%. Pour l'Océanie, ce résultat est similaire au résultat des questions précédentes — à savoir un continent peu étudié et dont les langues sont méconnues : logiquement les collaborations sont donc peu nombreuses. En revanche, le continent africain, qui suscite en termes d'aires de recherche autant d'intérêt que les autres zones (voir chapitre 11), apparaît peu dans les collaborations — ce qui est surprenant, sauf à considérer que ce continent est objet d'étude plus que d'échanges « partenariaux » (peut-être en raison de la faiblesse des universités africaines ?).

Toutes coopérations confondues (avec les universités et établissements d'enseignement supérieur ou les « autres organismes privés et publics », sur l'aire urbaine, l'aire nationale et l'aire internationale), on constate que **les 3/4 des laboratoires annoncent des collaborations avec moins de dix pays**. 21 laboratoires ont des échanges avec plus de 10 pays. **En général, pour un même pays, le laboratoire développe des échanges avec plusieurs partenaires**. Cette tendance est favorisée par le développement des programmes européens et divers appels à projet internationaux incitant au regroupement d'acteurs d'un même territoire et aux statuts différents (public-privé)

La France récolte 34% des collaborations toutes confondues. Là aussi, une analyse un peu plus détaillée¹¹ montre **une prévalence des partenaires géographiquement proches**. Concernant les collaborations avec des universités et établissements d'enseignement supérieur, deux grands territoires se dégagent : la région **Paris / Ile de France** (plus de 80 citations) et le **Sud-Est** (plus de 110 citations). En ce qui concerne le Sud-Est, les collaborations des laboratoires se développent avec les universités et/ou grandes écoles de Grenoble, Clermont-Ferrand, Chambéry, la Bourgogne, et plus au sud, Aix-Marseille, Montpellier et Nice. Si à ces collaborations on ajoute les 460 collaborations citées pour l'aire urbaine, on s'aperçoit que le Sud-Est représente autant que le reste de la France, pour les collaborations universitaires.

Hormis ces deux grands pôles (Paris et le Sud-Est) les coopérations universitaires sont relativement peu nombreuses sur le reste du territoire français. Dans les autres régions, Toulouse, Bordeaux, Lille, et Rennes sont les villes les plus citées (10-15 fois). Viennent ensuite des lieux cités de 7 à une fois : Nantes, Strasbourg, Nancy, Tours, Limoges, Metz, Bretagne, Normandie, Caen, Orléans, Besançon, Reims, Troyes, Amiens, Poitiers, Pau, Perpignan, Corse, La Réunion.

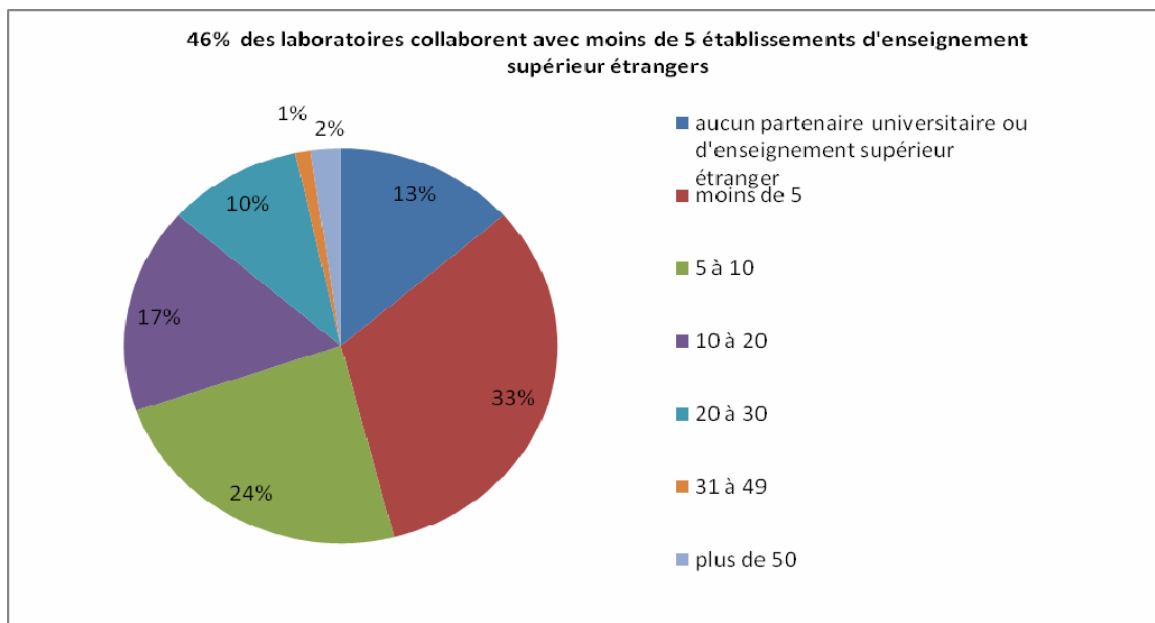
Notons enfin que, en dehors de Paris / Ile de France, **deux villes universitaires devancent toutes les autres dans l'enquête, avec plus d'une trentaine de citations : Grenoble et Aix-Marseille**.

➔ **Collaborations avec les universités et autres établissements d'enseignement supérieur à l'étranger : une dizaine en moyenne par laboratoire**

13 % des laboratoires ne signalent aucun partenaire universitaire étranger. Près des 3/4 des laboratoires (70%) ont moins de 10 partenaires universitaires étrangers. **La moyenne de ces collaborations, pour les laboratoires qui en ont, est d'une dizaine**. Il y a donc une très grande diversité dans l'activité des laboratoires, entre ceux qui développent pas ou peu de relations de ce type avec l'étranger et d'autres très actifs, comme par exemple le Laboratoire d'informatique en image

¹¹ Cette analyse porte uniquement sur les universités et établissements d'enseignement supérieur, et pas sur les autres organismes publics et privés, pour des raisons d'accès à l'information. En effet, les partenaires cités dans cette dernière catégorie sont très majoritairement des sièges d'instituts nationaux, des ministères ou administrations centrales.... donc parisiens, le reste étant constitué d'acteurs aux statuts très divers (sociétés, sociétés savantes, associations, réseaux....) dont la domiciliation est inconnue a priori.

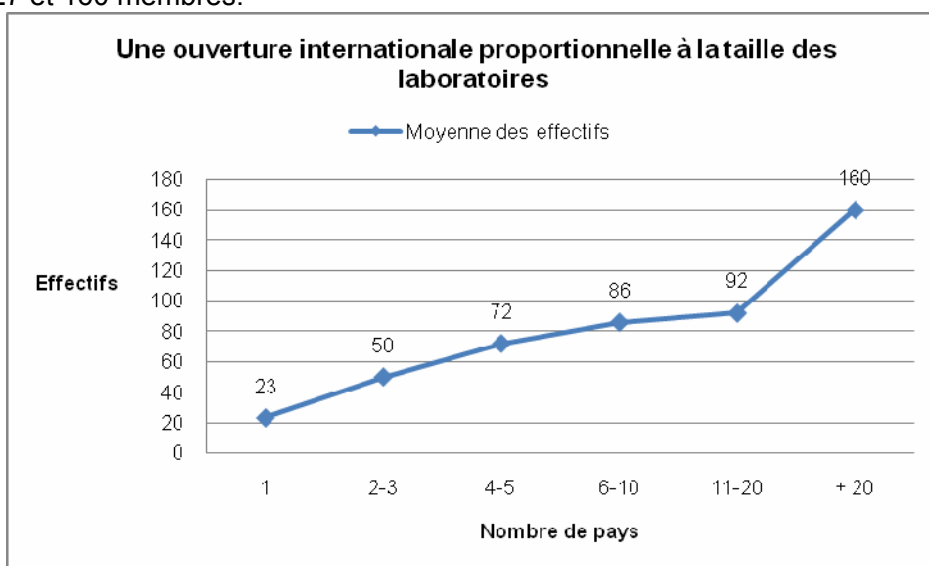
et systèmes d'information (LIRIS), avec 66 collaborations universitaires annoncées, ou le mo.dy.s (Mondes et dynamiques des sociétés) avec 90 collaborations annoncées.



*tab 13 e : répartition des laboratoires en fonction du nombre de collaborations avec des universités ou des établissements d'enseignement supérieur à l'étranger.
Lecture : 13% des laboratoires n'ont aucune collaboration avec une université ou un établissement d'enseignement supérieur étranger.*

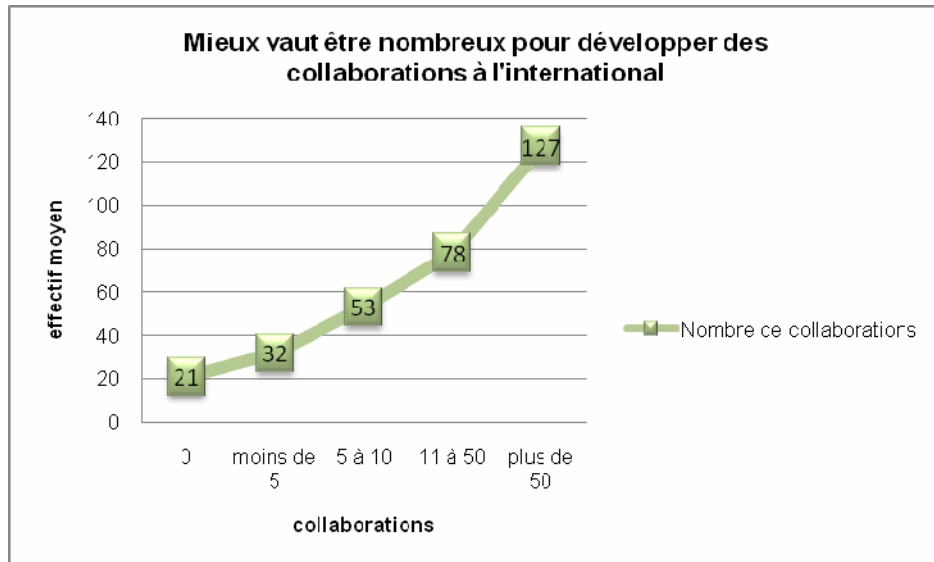
➔ Des collaborations à l'étranger favorisées par la taille des laboratoires

Tant le nombre de coopérations que le nombre de pays dans lesquels sont implantés les établissements partenaires augmentent en rapport avec l'effectif moyen des laboratoires. Ainsi, les laboratoires déclarant plus de 50 coopérations ou plus de 20 pays partenaires ont des effectifs moyens de 127 et 160 membres.



tab 13f : Moyenne des effectifs des laboratoires rapportée au nombre de pays dans lesquels sont implantés les établissements partenaires.

lecture : Les laboratoires collaborant avec 4 ou 5 pays étrangers ont en moyenne 50 membres.



tab 13g : Moyenne des effectifs rapportée au nombre de collaborations à l'international.

lecture : les laboratoires qui n'ont aucune collaboration à l'étranger ont en moyenne 21 membres.

Pour autant, ce lien entre effectif moyen des laboratoires et nombre de collaborations à l'étranger n'est pas une règle absolue. Ainsi certains laboratoires sont particulièrement actifs malgré leur taille moyenne : Dynamique du Langage (DDL) compte 62 membres et collabore avec des établissements de 23 pays, le Laboratoire Ergonomie et Sciences Cognitives pour les Transports (LESCOT) compte 37 personnes et a des liens avec des partenaires implantés dans 14 pays, Eductice compte 15 membres et déclare avoir travaillé depuis 2003 avec des partenaires établis dans 11 pays. À l'inverse, certains gros laboratoires concentrent leurs collaborations sur quelques pays.

✓ Pour aller plus loin ...

Il serait intéressant de faire une analyse plus détaillée des partenaires cités dans l'ensemble de l'enquête, afin d'identifier leur nombre exact, de repérer précisément dans quel pays ils se trouvent et ceux qui sont des partenaires privilégiés des laboratoires — notamment en ce qui concerne les universités, établissements d'enseignement supérieur et centres publics de recherche. On pourrait ainsi établir une cartographie fine des **réseaux publics de recherche en SHS de la métropole** et voir émerger des **pôles de collaborations universitaires**, avec lesquels les liens sont particulièrement forts.

14 - Organisation ou co-organisation de colloques récurrents et non récurrents depuis 2003

Repères méthodologiques

Six questions de notre fiche d'enquête étaient destinées à cerner ce domaine d'activité des laboratoires. Elles portaient bien sur **l'organisation de colloques par les laboratoires de la métropole** (et non sur la participation des chercheurs à des colloques : en la matière, le champ est quasi infini, les chercheurs de chaque laboratoire participant annuellement à de très nombreux colloques, dans lesquels ils font des communications ; il était impossible dans le cadre de cet état des lieux d'appréhender ces participations, qui représentent pourtant une part importante de l'activité des chercheurs.)

Terminologie : L'enquête a fait apparaître que la notion de colloque avait des acceptions diverses selon les laboratoires interrogés, ce mot ne faisant pas l'objet d'une définition précise. Par convention et au vu des usages du secteur, nous nous en sommes tenu à la seule mention des « colloques » ainsi dénommés par les laboratoires. Aussi, n'ont pas été considérés comme des colloques, pour l'analyse qui suit : les séminaires, les tables rondes, les conférences, les écoles d'été ou universités d'été, les congrès internationaux, les réunions internationales, les semaines thématiques, les journées d'étude, les « doctoriales », les workshops, les ateliers, les formations... qui représentent pourtant une part importante des réponses fournies par les laboratoires à notre fiche d'enquête.

Récurrence : Nos questions distinguaient les **colloques « récurrents »** des **colloques « non récurrents »**, organisés par les laboratoires sur la période 2003-2008. Par colloque « récurrent », nous entendons une réunion qui se tient sur un rythme régulier (tous les ans, tous les deux ans, tous les trois ans...), sur un thème donné. On a distingué les colloques récurrents de ceux qui sont ponctuels (dénommés dans notre étude « non récurrents ») car les premiers attestent d'une forme de structuration qu'il nous a paru intéressant de faire apparaître.

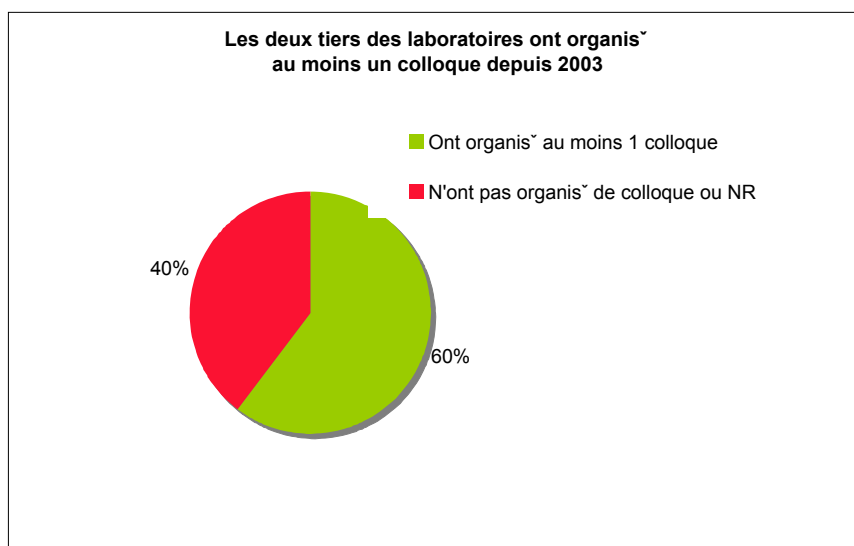
Territoire : Les questions distinguaient également les différentes **aires géographiques** sur lesquelles s'étaient tenues ces manifestations au cours de la période considérée : dans l'aire urbaine, en France, ou à l'étranger. Un même laboratoire peut organiser des colloques sur l'aire urbaine (Lyon / Saint-Etienne), en France (i.e. hors aire urbaine) et à l'étranger, auquel cas, il a répondu oui à chacune de ces questions.

La question 20 (20a, 20b, 20c), relative aux colloques récurrents, n'a pas été renseignée à 14 reprises (soit 14% des laboratoires enquêtés).

La question 21 (21a, 21b, 21c), relative aux colloques non récurrents, n'a pas été renseignée à 15 reprises (soit 15% des laboratoires enquêtés).

➔ L'organisation de colloques est un usage très répandu dans la métropole

Une première analyse portant sur l'ensemble des réponses relatives à ce domaine d'activité fait apparaître que **59 laboratoires** ont organisé ou co-organisé un colloque (récurrent ou non) sur la période considérée, soit près des 2 tiers des 98 laboratoires enquêtés. Une proportion qui témoigne de l'importance de l'activité d'organisation de colloques dans la vie d'un laboratoire.



tab 14a : laboratoires ayant organisé au moins un colloque (récurrent ou pas) sur l'une des 3 aires géographiques considérées (France, aire urbaine, étranger) depuis 2003.

lecture : 60% des laboratoires déclarent avoir organisé au moins un colloque depuis 2003.

✓ Pour aller plus loin....

Cette première approche comporte de nombreuses limites méthodologiques. La notion d'aire géographique d'organisation a par exemple été source d'ambiguïté dans les réponses : certains laboratoires ont parfois renseigné la question par oui ou par non, alors que d'autres ont donné des exemples de colloques, d'autres encore une liste exhaustive.

Toutefois, les résultats obtenus montrent bien l'importance que cette activité d'organisation de colloques tient dans la vie des laboratoires.

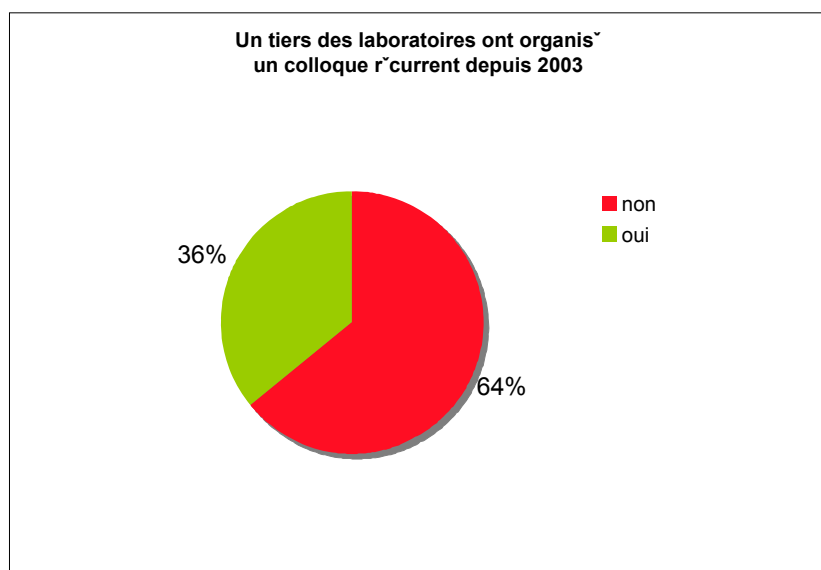
Pour aller plus loin, il serait nécessaire d'entreprendre une analyse qualitative afin de mieux cerner **la fonction des colloques** ainsi organisés par les laboratoires. En effet, on peut penser que ces manifestations assurent des rôles divers : elles ont une fonction scientifique, d'échange, d'entretien de réseau, elles sont aussi une manifestation symbolique (de la puissance du laboratoire, de la discipline, etc.).

Par ailleurs, **l'économie de cette activité** serait aussi intéressante à creuser : financement, édition, etc.

Enfin, on pourrait mener une analyse plus détaillée à partir des intitulés des colloques organisés, pour voir à quelles disciplines ils se rapportent par exemple.

➔ Organisation de colloques récurrents : une activité qui ne concerne qu'un tiers des laboratoires

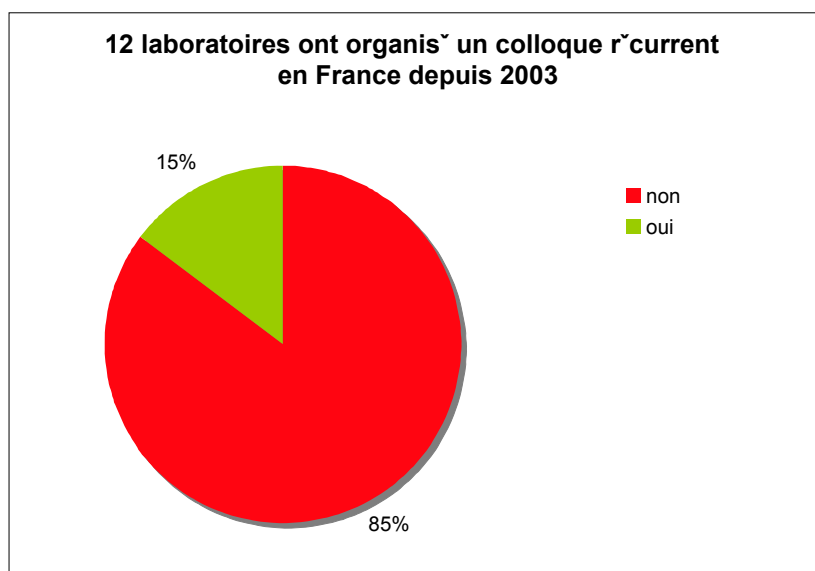
Sur les 84 laboratoires qui ont répondu aux questions relatives à l'organisation de colloques récurrents, 30 (soit 36% de ce corpus) ont déclaré avoir organisé une manifestation de ce type (sur l'aire urbaine, en France ou à l'étranger), tandis que 54 (soit 64%) ont répondu négativement.



*tab 14b : laboratoires ayant organisé au moins un colloque récurrent sur l'une des 3 aires géographiques considérées (France, aire urbaine, étranger) sur la période 2003-2008.
lecture : 36% des laboratoires ont déclaré avoir organisé au moins un colloque récurrent sur la période 2003-2008.*

➔ 12 laboratoires organisent des colloques récurrents en France

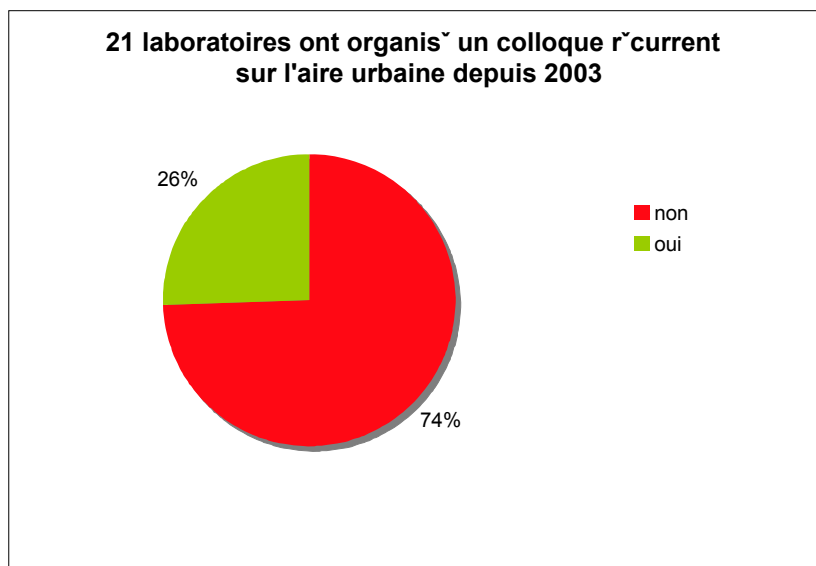
Sur les 81 laboratoires ayant répondu à la question « organisation de colloques récurrents en France », 12 (soit 15% d'entre eux) ont donné une réponse positive et 69 (soit 85%) ont déclaré ne pas avoir organisé ce type de colloque depuis 2003.



*tab 14c : laboratoires ayant organisé au moins un colloque récurrent en France depuis 2003.
lecture : 15% des laboratoires ont déclaré avoir organisé au moins un colloque en France depuis 2003.*

➔ 21 laboratoires organisent des colloques récurrents sur l'aire urbaine

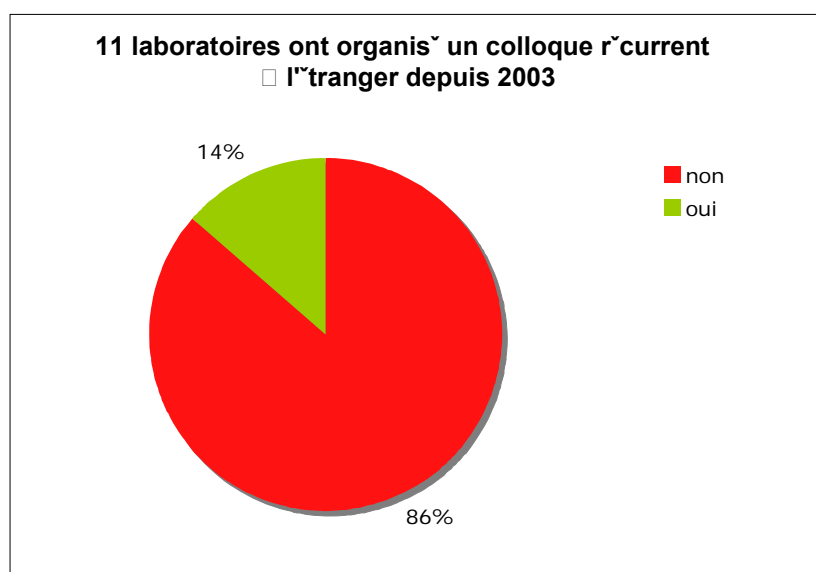
Sur les 82 laboratoires qui ont répondu à la question « organisation de colloques récurrents dans l'aire urbaine », 21 (soit 25% d'entre eux) ont donné une réponse positive, 61 laboratoires (soit 74%) ayant déclaré ne pas organiser ce type de colloque.



*tab 14d : laboratoires ayant organisé au moins un colloque récurrent sur l'aire urbaine depuis 2003.
lecture : 26% des laboratoires déclarent avoir organisé au moins un colloque récurrent sur l'aire urbaine depuis 2003.*

➔ 11 laboratoires organisent des colloques récurrents à l'étranger

Sur les 81 laboratoires qui ont répondu à la question « organisation de colloques récurrents à l'étranger », 11 (soit 14% d'entre eux) ont donné une réponse positive, 70 laboratoires (soit 86%) déclarant ne pas organiser ce type de colloque.



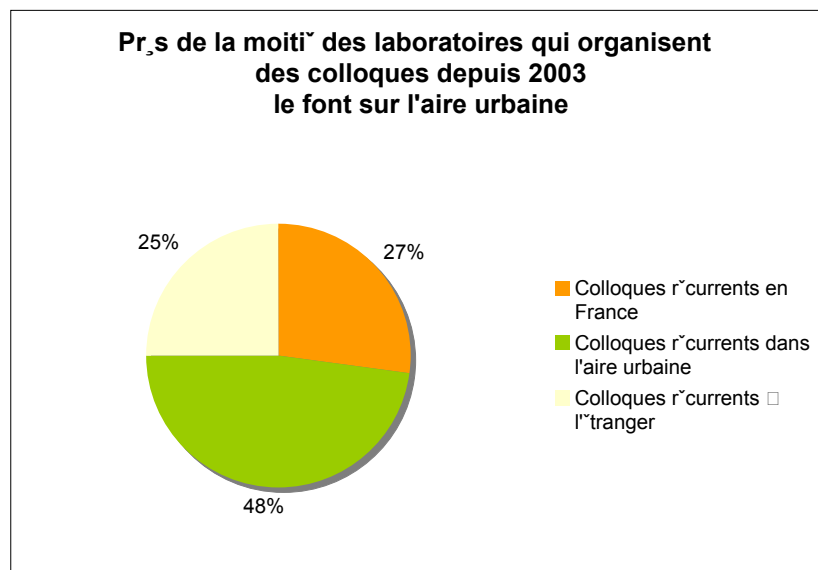
tab 14e : laboratoires ayant déclaré avoir organisé au moins un colloque récurrent à l'étranger depuis 2003.

lecture : 14% des laboratoires déclarent avoir organisé au moins un colloque récurrent à l'étranger depuis 2003.

➔ Un poids significatif de l'aire urbaine dans l'accueil des colloques récurrents organisés par les laboratoires

Sur les 30 laboratoires qui ont déclaré avoir organisé au moins un colloque récurrent depuis 2003, 21 (soit 48% de ces 30 laboratoires) l'ont fait sur l'aire urbaine, 12 (soit 27%) en France et 11 (soit 25%) à l'étranger.

Au regard des nombres énoncés ci-dessus, le poids respectif de l'aire urbaine, du reste de la France et de l'étranger, en matière d'organisation de colloques récurrents par les laboratoires de la métropole, se présente donc comme suit :



tab 14f : localisation géographique des colloques récurrents : France, aire urbaine, étranger, depuis 2003.
lecture : 48% des laboratoires qui organisent des colloques récurrents déclarent avoir organisé un colloque sur l'aire urbaine depuis 2003.

A noter : Le total des colloques récurrents organisés sur les 3 aires géographiques depuis 2003 (44) est supérieur au total des laboratoires qui ont organisé un colloque de ce type (30), car un laboratoire peut organiser des colloques récurrents sur 1, 2 ou 3 des aires géographiques considérées.

Ainsi, on compte 3 laboratoires qui déclarent avoir organisé des colloques récurrents sur les 3 aires considérées : Histoire et sources des mondes antiques (HiSoMA), Laboratoire Santé, Individu, Société (SIS), Équipe de recherche de Lyon en sciences de l'information et de la communication (ELICO).

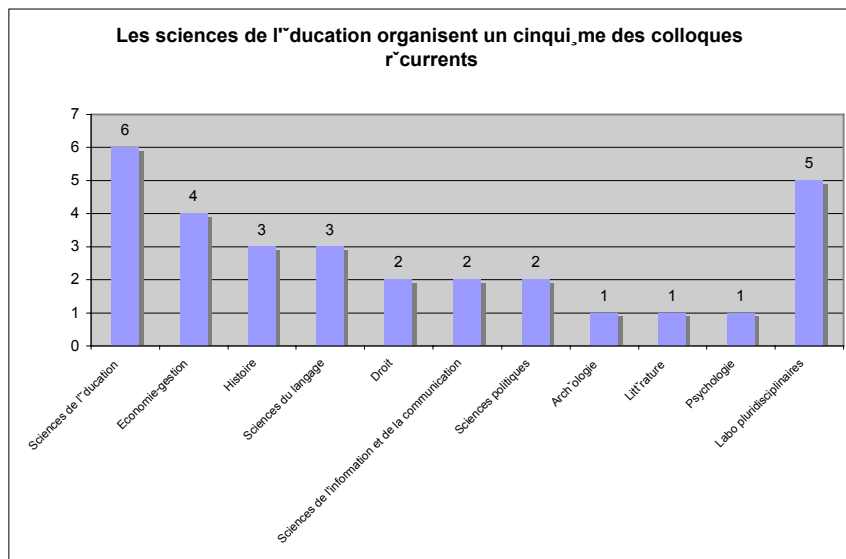
3 autres laboratoires disent avoir organisé des colloques récurrents à la fois sur l'aire urbaine et en France : Centre européen de recherches sur les congrégations et les ordres religieux (CERCOR), ACCES (Apprentissage, Didactique, Evaluation, Formation) et Laboratoire d'informatique en image et systèmes d'information (LIRIS).

3 autres ont organisé des colloques récurrents à la fois sur l'aire urbaine et à l'étranger : Institut de socio-économie des entreprises et des organisations (ISEOR), Centre de recherche en histoire (CERHI) et EducTice (Education, Technologies de l'information et de la communication).

Enfin, 2 autres laboratoires déclarent avoir organisé des colloques récurrents à la fois en France et à l'étranger : Institut Français de gouvernement des entreprises (IFGE) et ADEF (Apprentissage, Didactique, Evaluation, Formation).

➔ **Les colloques récurrents sont pour 1 cinquième dédiés aux sciences de l'éducation**

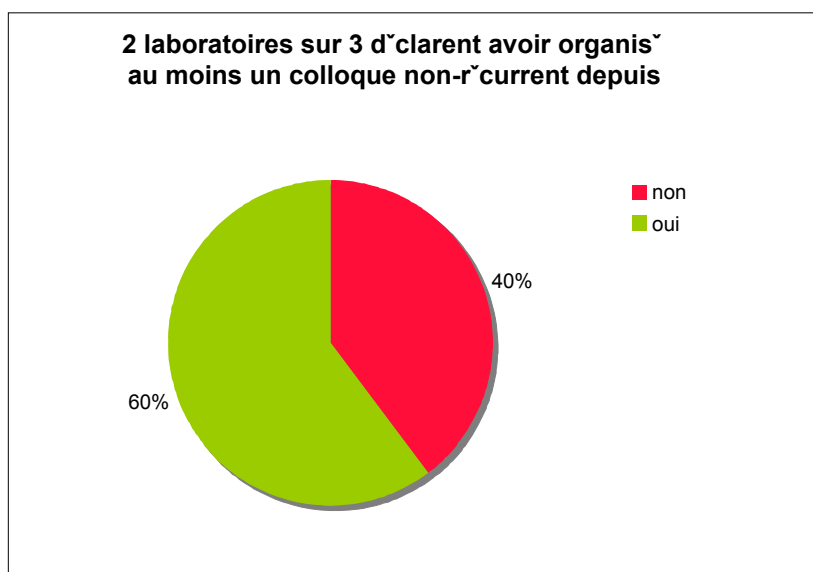
Sur les 30 laboratoires qui déclarent avoir organisé des colloques récurrents depuis 2003, 6 (soit 20%) relèvent des sciences de l'éducation, 5 (soit 17%) font appel à plusieurs disciplines, 4 (soit 13%) pratiquent les Sciences économiques et de gestion, 3 (soit 10%) l'Histoire et 3 (soit 10%) les Sciences du langage.



tab 14g : répartition des colloques récurrents en fonction des disciplines mises en œuvre dans les laboratoires.
lecture : les laboratoires de Sciences du langage déclarent avoir organisé 3 colloques récurrents entre 2003 et 2008.

➔ **Organisation de colloques non récurrents : près des deux tiers des laboratoires sont concernés**

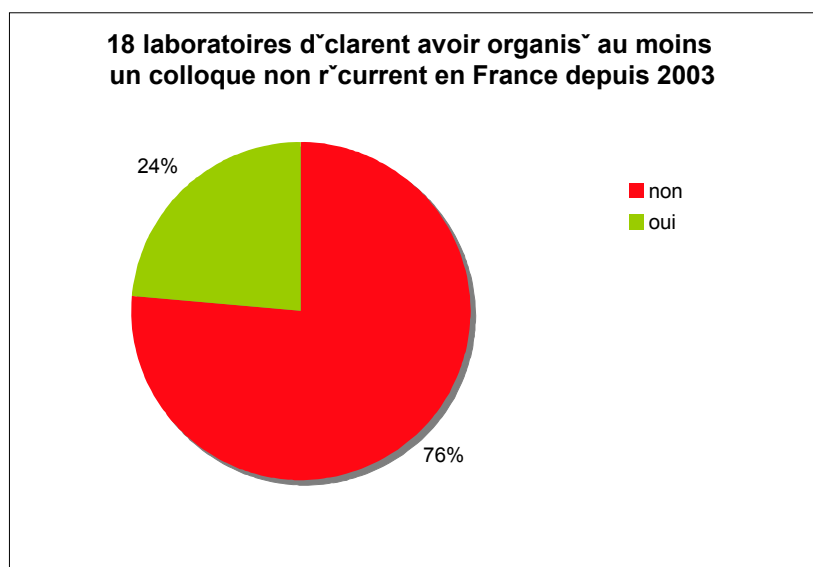
Sur les 83 laboratoires qui ont répondu aux questions relatives à l'organisation de colloques non récurrents, 50 (soit 60% de ces 83) ont déclaré avoir organisé au moins une manifestation de ce type (sur l'aire urbaine, en France ou à l'étranger) entre 2003 et 2008, tandis que 33 (soit 40%) ont répondu par la négative.



tab 14h : laboratoires déclarant avoir organisé au moins un colloque non récurrent sur l'une des 3 aires géographiques considérées (France, aire urbaine, étranger).
lecture : 60% des laboratoires ont déclaré avoir organisé au moins un colloque non récurrent depuis 2003.

➔ **18 laboratoires ont organisé au moins un colloque non récurrent en France depuis 2003**

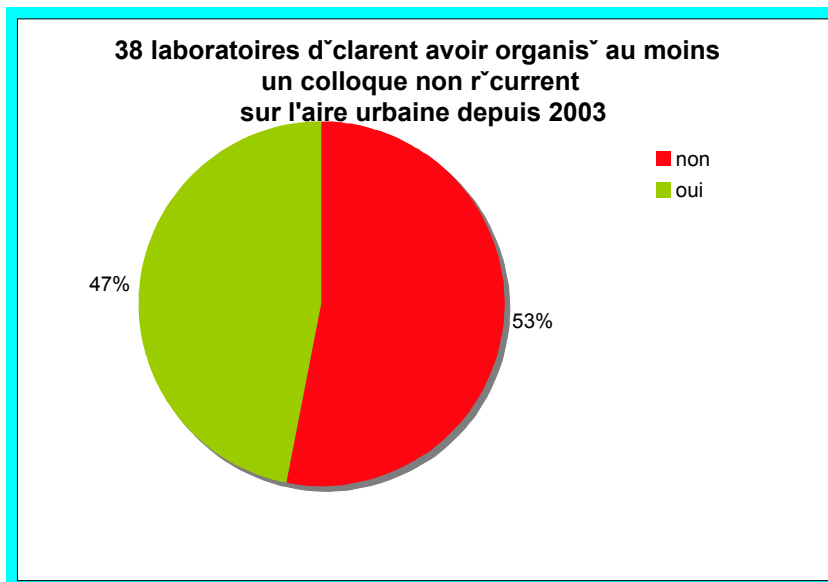
Sur les 76 laboratoires qui ont répondu à la question « organisation de colloques non récurrents en France », 18 (soit 24%) ont donné une réponse positive, 58 (soit 76%) déclarant ne pas avoir organisé ce type de colloque.



tab 14i : laboratoires déclarant avoir organisé au moins un colloque non récurrent en France depuis 2003.
lecture : 24% des laboratoires déclarent avoir organisé au moins un colloque non récurrent en France depuis 2003.

➔ **38 laboratoires ont organisé au moins un colloque non récurrent sur l'aire urbaine dep. 2003**

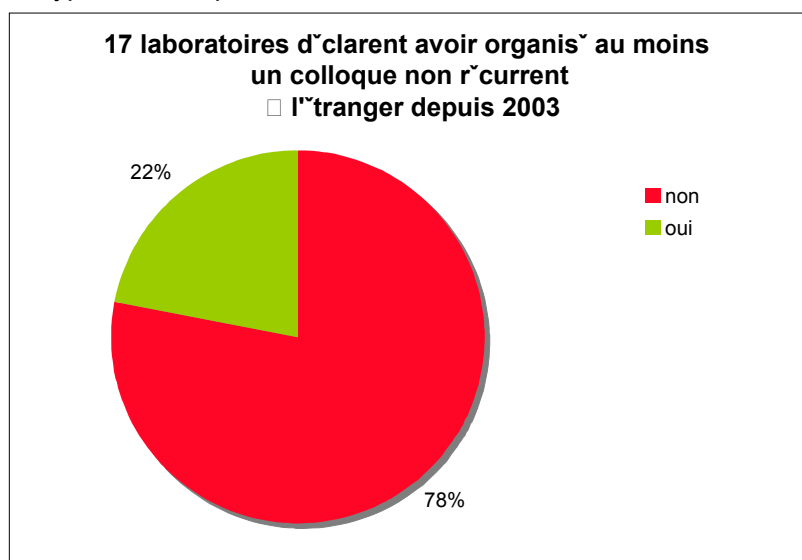
Sur les 81 laboratoires qui ont répondu à la question « organisation de colloques non récurrents dans l'aire urbaine », 38 (soit 47%) ont répondu positivement, 43 (soit 53%) ont déclaré ne pas organisé ce type de colloque.



tab 14j : laboratoires déclarant avoir organisé au moins un colloque non récurrent sur l'aire urbaine dep. 2003.
lecture : 47% des laboratoires déclarent avoir organisé au moins un colloque non récurrent sur l'aire urbaine depuis 2003.

➔ **17 laboratoires ont organisé au moins un colloque non récurrent à l'étranger depuis 2003**

Sur les 77 laboratoires qui ont répondu à la question « organisation de colloques non récurrents à l'étranger », 17 (soit 22%) ont donné une réponse positive, tandis que 60 (soit 78%) ont déclaré ne pas avoir organisé ce type de colloque.

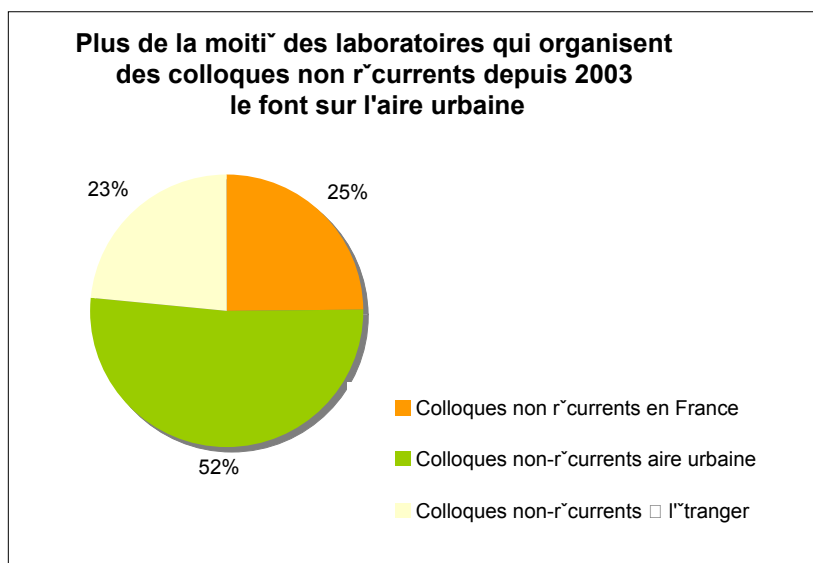


tab 14k : laboratoires déclarant avoir organisé au moins un colloque non récurrent à l'étranger depuis 2003.
lecture : 22% des laboratoires déclarent avoir organisé au moins un colloque non récurrent à l'étranger depuis 2003.

➔ L'aire urbaine privilégiée dans l'accueil des colloques non récurrents organisés par les laboratoires

Sur les 50 laboratoires qui déclarent avoir organisé au moins un colloque non récurrent depuis 2003, 38 (soit 52% de ces 50) l'ont fait sur l'aire urbaine, 18 (soit 25%) en France et 17 (soit 23%) à l'étranger.

Au regard des nombres énoncés ci-dessus, le poids respectif de l'aire urbaine, du reste de la France et de l'étranger, en matière d'organisation de colloques non récurrents par les laboratoires de la métropole, se présente donc comme suit :



tab 14l : localisation géographique des colloques non récurrents : France, aire urbaine, étranger depuis 2003.
lecture : 52% des laboratoires qui organisent des colloques non récurrents déclarent avoir organisé un colloque sur l'aire urbaine depuis 2003.

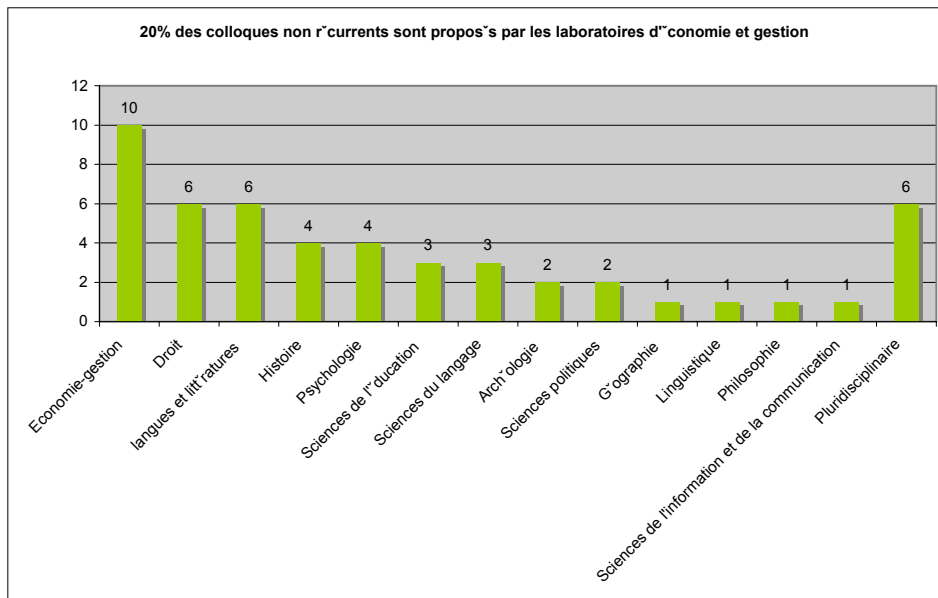
A noter : Le total des colloques non récurrents organisés sur les 3 aires géographiques depuis 2003 (73) est supérieur au total des laboratoires qui ont organisé un colloque non récurrent au cours de la même période (50), car un laboratoire peut organiser des colloques non récurrents sur 1, 2 ou 3 des aires géographiques considérées.

Ainsi, 4 laboratoires ont organisé des colloques non récurrents sur les 3 aires à la fois : Groupe de recherche sur la socialisation (GRS), Histoire et archéologie des mondes chrétiens et musulmans médiévaux Centre Interuniversitaire d'Histoire et d'Archéologie Médiévales (CIHAM), Institut d'Histoire de la pensée classique, UMR 5037 (GRAC, CERPHI, CERHAC), Institut de recherches philosophiques de Lyon (IRPhil).

7 autres laboratoires ont organisé des colloques non récurrents à la fois sur l'aire urbaine et en France, 7 autres ont organisé des colloques non récurrents à la fois sur l'aire urbaine et à l'étranger, et 1 autre laboratoire a organisé des colloques non récurrents à la fois en France et à l'étranger .

➔ **Un cinquième des laboratoires ayant organisé des colloques non récurrents relève des Sciences économiques ou de gestion**

Sur les 50 laboratoires qui ont organisé des colloques non récurrents sur la période considérée, 10 (soit 20%) pratiquent les Sciences économiques ou de gestion, 6 (soit 12%) pratiquent le Droit, 5 (soit 10%) sont pluridisciplinaires, 4 (soit 8%) relèvent de l'Histoire et 4 de la Psychologie.



tab 14m : répartition des colloques non récurrents en fonction des disciplines mises en œuvre dans les laboratoires.

lecture : les laboratoires de droit ont organisé 6 colloques non récurrents depuis 2003.

15 – Thèses soutenues entre 2003 et 2008 dans les laboratoires en SHS de la métropole

Repères méthodologiques

Nous avons demandé aux laboratoires de la métropole de fournir un bilan chiffré du nombre de thèses soutenues sur la période comprise entre 2003 et 2008.

22 laboratoires n'ont pas répondu à la question (soit 22% des 98 laboratoires enquêtés). Le corpus pris en compte pour l'analyse ci-dessous est donc de **76 laboratoires** (soit 78 % des laboratoires enquêtés).

Sur ces 76 laboratoires, 9 ont répondu sur une période un peu différente, que nous avons tout de même prise en compte, car entre ceux pour qui la période est plus courte, et ceux pour lesquels elle est légèrement plus longue, nous avons considéré qu'il y avait une compensation.

Période plus courte que celle demandée (et non close par 2008) :

- 31 thèses soutenues depuis 2005
- 7 thèses soutenues depuis 2005
- 18 thèses soutenues depuis 2008
- 10 thèses soutenues depuis 2006
- 5 thèses soutenues depuis 2005

Période plus courte que celle demandée et bornée par 2008 :

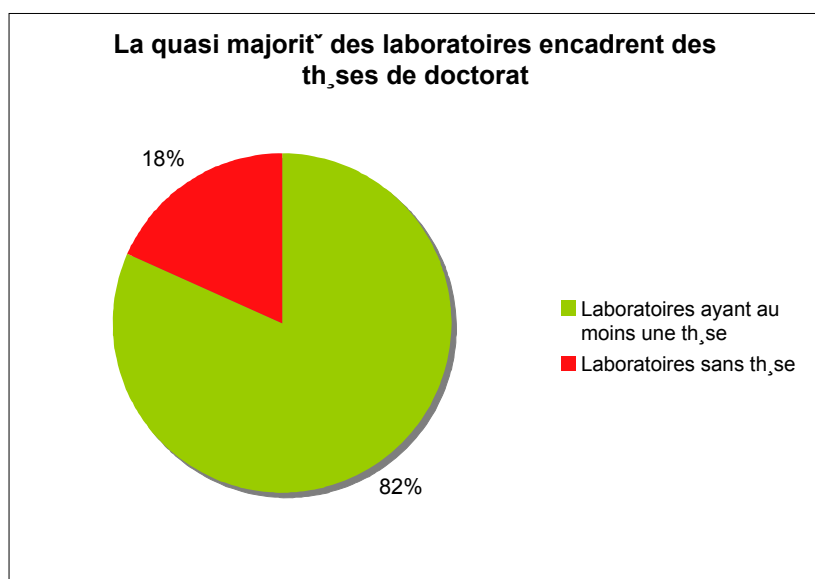
- 97 thèses soutenues sur la période allant de 2005 à 2008
- 28 thèses soutenues sur la période allant de 2005 à 2008

Période plus courte que celle demandée et allant au-delà de 2008 :

- 7 thèses soutenues sur la période allant de 2005 à 2009
- 33 thèses soutenues sur la période allant de 2003 à 2009

➔ Plus de 1100 thèses en SHS soutenues depuis 2003 dans la métropole

Sur les 76 laboratoires qui ont répondu à la question, 62 (soit 82% de ces 76) ont eu des étudiants qui ont soutenu une thèse entre 2003 et 2008, 14 (soit 18%) laboratoires n'ont pas déclaré avoir de thèses soutenues.



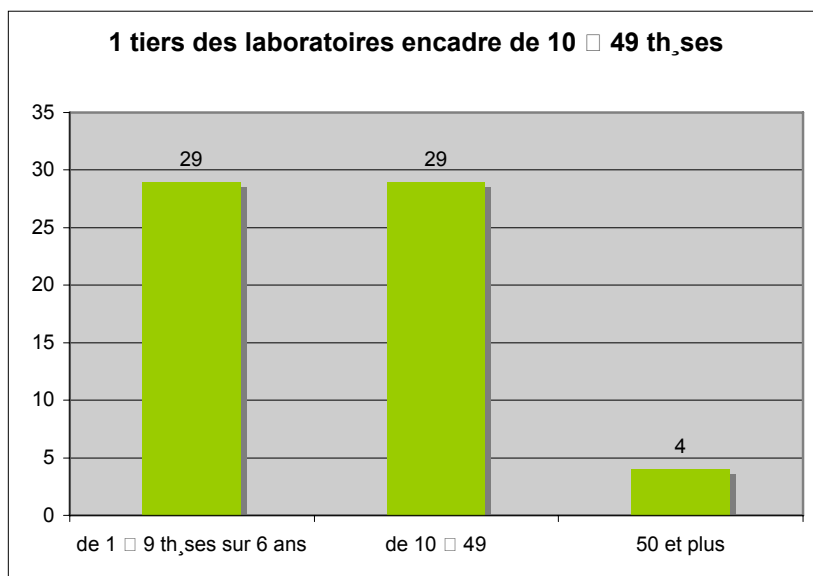
tab 15a : part des laboratoires déclarant au moins une thèse soutenue entre 2003 et 2008
lecture : 82% des laboratoires ont encadré au moins une thèse soutenue sur la période 2003-2008.

Le nombre total de thèses déclarées soutenues sur la période s'élève à **1152**. Ce nombre est à considérer comme un minimum pour la métropole (puisque certains laboratoires n'ont pas répondu à la question).

➔ **Les laboratoires ont encadré en moyenne 19 thèses soutenues sur la période 2003 à 2008**

Le nombre total de thèses déclarées soutenues sur la période (**1152**) représente une moyenne de près de 19 thèses par laboratoire ayant eu au moins une thèse soutenue (et de 15 thèses par laboratoire ayant répondu à la question – si l'on inclut ceux qui ont répondu « zéro »). Ou, pour le dire autrement : on comptabilise en moyenne sur les 6 années considérées, **192 thèses soutenues par an**, c'est-à-dire 3 thèses par an et par laboratoire.

Ceci dit, **le nombre de thèses encadrées est très variable selon les laboratoires**. Sur les 62 laboratoires qui ont eu des thèses soutenues au cours des 6 années considérées, 29 (soit 47% de ce corpus) ont eu entre 1 et 9 thèses soutenues, 29 (soit 47%) ont eu entre 10 et 49 thèses soutenues, et 4 (soit 6%) ont eu plus de 50 thèses soutenues.



tab 15b : répartition des laboratoires en fonction du nombre de thèses soutenues entre 2003 et 2008.
lecture : 29 laboratoires ont encadré de 1 à 9 thèses soutenues sur la période.

16 - Thèses en cours

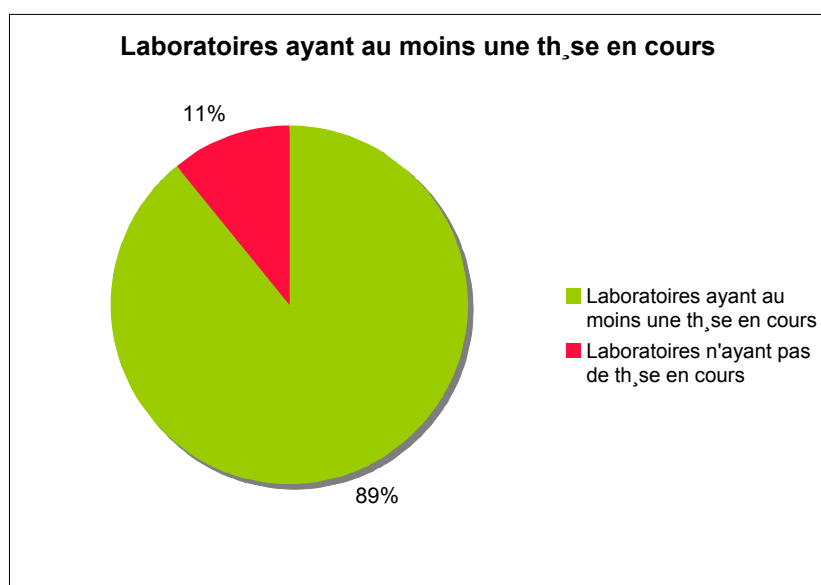
Repères méthodologiques

Une autre question de notre fiche d'enquête concernait le nombre de thèses en cours à la date de l'enquête (printemps /été 2009). D'une manière générale, cette question a été renseignée correctement (15 laboratoires n'ont pas répondu, soit 15% du total des laboratoires enquêtés). Le corpus pris en compte pour l'analyse ci-dessous est donc de **83 laboratoires** (soit 85 % des laboratoires enquêtés).

On constate une forte différence entre le nombre total des thèses soutenues entre 2003 et 2008 – 1152 – et le nombre des thèses en cours – 2696. Cela ne permet pas pour autant d'augurer d'une augmentation du nombre des thèses en SHS : on ne sait pas, en effet, quel sera le devenir des thèses en cours (toutes ne seront pas soutenues).

➔ Plus de 2600 thèses en SHS en cours dans la métropole

Sur les 83 laboratoires qui ont répondu à cette question, 74 (soit 89% de ce corpus) ont des étudiants inscrits en thèse, et 9 (soit 11%) n'en ont aucun.



tab 16a : part des laboratoires encadrant au moins une thèse de doctorat en 2009.
lecture : 89% des laboratoires encadrent au moins une thèse.

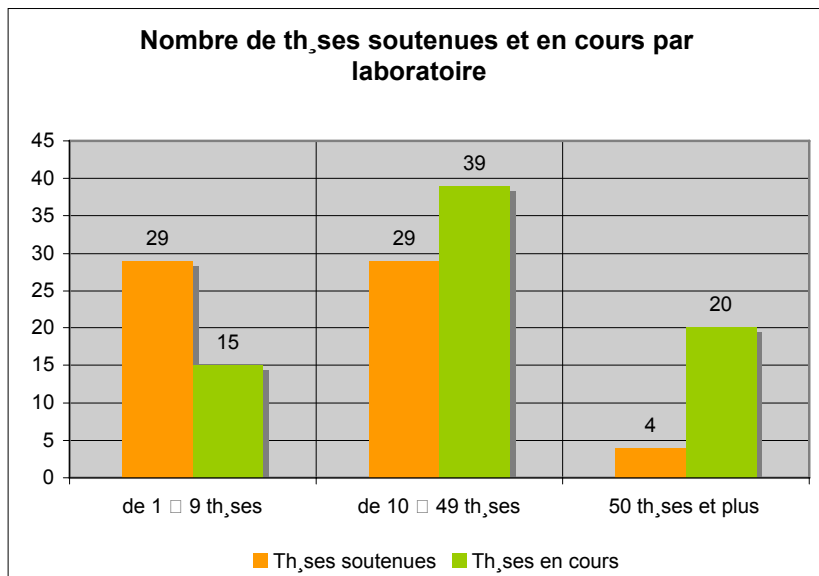
Le nombre total de thèses déclarées en cours dans les laboratoires SHS de la métropole s'élève à **2696**. Un nombre à considérer comme un minimum - puisque certains laboratoires n'ont pas répondu à la question.

➔ Les laboratoires assurent en moyenne, en 2009, l'encadrement de 36 thèses chacun

Le nombre de 2696 thèses en cours représente une moyenne de plus de 36 thèses par laboratoire ayant au moins une thèse en cours (et de plus de 32 thèses par laboratoire ayant répondu à cette question - si l'on inclut ceux qui ont répondu « zéro »).

Mais l'enquête montre que **le nombre de thèses encadrées est très variable selon les laboratoires**. Sur les 74 laboratoires qui ont des thèses en cours, 15 (soit 20% de ce corpus) ont entre 1 et 9 thèses en cours, 39 (soit 53%) ont entre 10 et 49 thèses en cours, et 20 (soit 27%) ont plus de 50 thèses en cours.

Si l'on rapproche les chiffres entre les thèses soutenues et en cours, on constate que le nombre de laboratoires qui encadrent plus de 10 thèses en 2009 est plus élevé que le nombre de laboratoires qui ont déclaré plus de 10 thèses soutenues entre 2003 et 2008. Au-delà de 50 thèses soutenues, la différence est encore plus flagrante.



tab 16b : répartition des laboratoires en fonction du nombre de thèses en cours et de thèses soutenues entre 2003 et 2008.

lecture : 20 laboratoires encadrent plus de 50 thèses en 2009, contre 4 laboratoires qui ont déclaré 50 thèses soutenues sur la période 2003 à 2008.

✓ Pour aller plus loin...

Au regard des données recueillies, on ne peut pousser plus loin l'analyse. Mais il serait intéressant de connaître les raisons de la « déperdition » entre les thèses en cours et les thèses soutenues. Quelle proportion d'étudiants ne mène pas leur thèse jusqu'à la soutenance, et pour quelles raisons ? Cette proportion a-t-elle évolué au cours des années récentes ? L'accès aux bourses de doctorat est-il en question ? (un certain nombre d'étudiants ne pouvant faire face aux frais liés à de longues années d'études ?). Est-ce parce que l'inscription en thèses de SHS est très largement ouverte ? Parce que les laboratoires ont des difficultés à assurer l'encadrement de leurs doctorants ? Ou bien est-ce un phénomène « classique », que l'on retrouve à l'identique dans les sciences dites « dures » ?

17– Publications ou co-publications récurrentes des laboratoires en SHS de la métropole

Repères méthodologiques

La question relative aux publications ou co-publications « récurrentes » des laboratoires visait à cerner l'activité de publication de revues périodiques, séries, collections... par les laboratoires eux-mêmes.

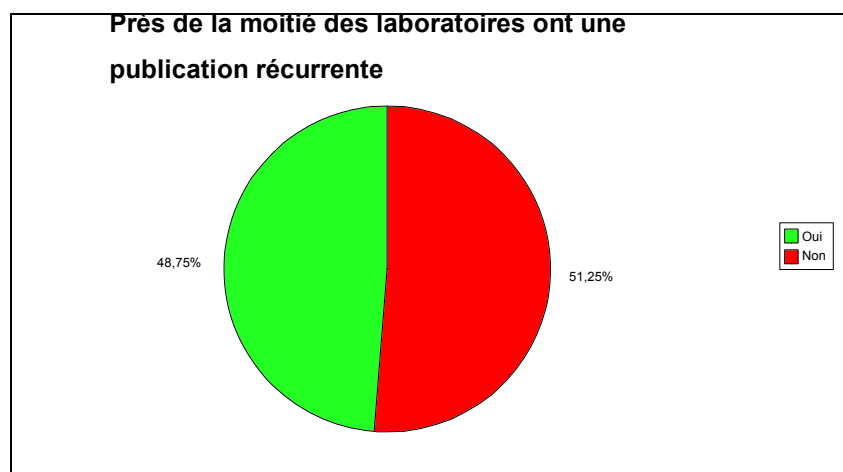
Cette question n'a pas été renseignée dans 46 cas.

Nous avons regroupé les réponses négatives des laboratoires (10) avec les non-réponses des laboratoires ayant validé la fiche pré-remplie qui leur était proposée (31). Par ailleurs, nous avons groupé les laboratoires ayant répondu oui (35) et ceux qui n'ont pas validé leur fiche mais pour lesquels des exemples montraient qu'ils avaient effectivement des productions récurrentes (4).

Le corpus sur lequel porte l'analyse ci-dessous est donc de **80 laboratoires** (il intègre les 31 laboratoires n'ayant pas fourni de réponse à cette question mais ayant validé la fiche : dans ce cas on a considéré que le laboratoire n'avait pas de publication récurrente).

➔ 39 laboratoires ont déclaré avoir une ou des publications récurrentes

Fait intéressant, si tous les laboratoires n'ont pas de supports récurrents de diffusion, ceux qui en ont (39) en ont parfois plus d'un, puisque nous avons recensé **62 publications récurrentes** (voir liste à la fin de ce chapitre).



tab 17a : proportion des laboratoires éditant ou coéditant une publication récurrente.
lecture : 48,75% des laboratoires ont des publications récurrentes.

Les données fournies par les laboratoires lors de leur réponse au questionnaire ne permettent pas une exploitation statistique sur des variables comme la fréquence de parution, la typologie des publications, l'édition en ligne, le mode de diffusion, etc. Toutefois, considérant que les publications récurrentes sont une dimension importante de la diffusion de l'activité de recherche et une vitrine non négligeable des laboratoires, nous avons cherché, pour chacune des publications, des informations permettant de mieux décrire ce champ.

➔ Les revues, majoritaires dans une typologie de publications variées

Les publications récurrentes produites par les laboratoires de recherche de l'aire métropolitaine relèvent d'une grande variété typologique, qui va des revues académiques internationales avec

comité de lecture, à la lettre d'information reprenant les actualités de la recherche et les activités du laboratoire. Le critère de « récurrence » que nous avons proposé a en effet laissé aux laboratoires la possibilité de lister des publications très diverses. Au sein de ce panorama, ce sont les revues qui apparaissent majoritaires.

- revue à comité de lecture
 - revue sans comité de lecture
 - collection thématique d'ouvrages (monographies ou thèses)
 - série
 - lettre ou bulletin d'information : 9
 - working paper : 2
 - base de données : 1
 - site Internet d'information ou de ressources en lignes : 1
- } 31
- } 18

➔ Un outil de valorisation et de communication pour les laboratoires

A l'évidence, une revue est une vitrine. Elle offre au laboratoire un vecteur pour la diffusion large de ses recherches dans le monde académique. A l'évidence également, la gestion d'une publication est un travail assez lourd et chronophage. La question est donc posée de savoir ce qui motive les laboratoires à supporter cette charge quand, aussi bien, ils pourraient laisser leurs membres diffuser leurs travaux dans les autres revues. Ces articles, signés du nom du chercheur, du laboratoire et de l'Université de Lyon (ce qui est désormais la règle pour les membres du PRES – Université de Lyon), auraient également un effet de visibilisation du laboratoire.

Il nous est impossible de dire ce qui motive les laboratoires à s'investir dans une publication récurrente. Toutefois, on peut penser qu'une revue en propre rend davantage visible le laboratoire que les seuls articles de ses chercheurs disséminés dans plusieurs revues. C'est certainement ce qui justifie l'effort des laboratoires qui gèrent ces publications. Nous en voyons un indice dans le fait que de nombreuses publications portent le nom du laboratoire (*La lettre du m.ody.s, Cahiers de Recherche de l'ISFA, Acta Stoica, Araben, Cahier du GREPH, Journal du Centre de Droit International, Les Carnets du Greps, etc.*). Dans cette hypothèse, les publications récurrentes seraient, autant qu'un support de diffusion de la recherche, un outil de rayonnement et de reconnaissance pour les laboratoires qui se dotent de cet outil.

On peut aussi avancer l'idée que la production d'une publication récurrente est un bon moyen pour faire travailler ensemble les chercheurs ou plusieurs équipes d'un même laboratoire : la revue serait alors un outil permettant de renforcer la cohésion interne de laboratoires qui, comme on l'a vu plus haut, sont souvent le fruit de regroupements administratifs de plusieurs équipes préexistantes.

➔ Une diffusion encore assez traditionnelle mais en transition

La plupart des publications listées dans l'enquête sont des **publications papiers**. C'est toujours le cas lorsqu'il s'agit de collections ou de séries publiant des monographies chez des éditeurs académiques (comme les Presses Universitaires, les Éditions De Boccard, les éditions du Cerf, etc.)

Lorsqu'il s'agit de lettres ou de revues produites directement par le laboratoire, les versions papiers sont numérisées, sous forme de fichier .pdf, et mises en ligne. L'accès est alors libre, assurant une diffusion large et facile.

Lorsqu'un éditeur est associé à la publication, un délai peut être laissé avant la mise en ligne : seuls les numéros les plus anciens sont gratuitement téléchargeables, la plupart du temps sur le site du laboratoire, moins souvent sur des portails de revues électronique comme Revue.org (*Astérior*, *Laboratoire Italien* par exemple).

Très peu de revues (nous n'en avons trouvé qu'un seul exemple : *Féeries. Études sur le conte merveilleux XVIIe-XIXe siècle*, publiée par le laboratoire LIRE) sont produites directement **sous forme numérique**, avec les règles désormais liées à cette nouvelle forme d'édition (pas de pagination, numérotation des paragraphes, référencement web de la revue, etc.).

A noter également, que le principe des **working papers**, consultables sur des sites d'archives ouvertes (AO), n'est pas une pratique beaucoup citée (*Cahiers de Recherche de l'ISFA, Série des Working Papers du GATE*). Soit que cette forme n'ait pas été considérée par les laboratoires comme relevant du champ des « publications récurrentes », soit qu'elle soit effectivement peu répandue dans l'aire métropolitaine — ce qui rejoindrait un constat assez général au plan national, puisque ces pratiques très répandues en sciences dures ont encore peu pénétré la culture des SHS.

➔ L'annualité, une périodicité privilégiée

Compte tenu de la variété des formats, il n'est pas étonnant de constater également une grande diversité dans la périodicité. Toutefois, à l'exception d'une lettre hebdomadaire (mo.dy.s) et d'une autre mensuelle (*Lettre de l'Institut des Sciences de la Famille*), la plupart suivent une temporalité plus longue. Plus de la majorité des publications est annuelle, une proportion plus faible est bimestrielle, moins encore trimestrielle.

➔ Peu de co-publications

Lorsque les laboratoires ont des publications récurrentes, ils le font en général seul. Cela ne signifie pas que les revues ne soient pas ouvertes à des auteurs n'appartenant pas au laboratoire — bien qu'il nous soit impossible de dire en quelle proportion. Cela signifie que la responsabilité de la publication est peu souvent partagée. Ainsi, ce qui frappe à l'analyse des réponses recueillies, c'est que très peu de laboratoires font de la co-production de publications récurrentes.

On a toutefois trouvé des **exemples de coproduction** entre :

- des laboratoires d'un même établissement (*Mots - Les langages du politique*, publication co-produite par les laboratoires ICAR et Triangle, de l'ENS ; *Théophilyon*, publication co-produite par les Facultés de Théologie et de Philosophie de l'Université Catholique de Lyon) ;
- un laboratoire local et d'autres, formant un véritable réseau (*La lettre du management responsable*, co-produite par le GEMO, l'ESDES (école de management de l'Université Catholique de Lyon), l'Association pour le Développement de l'Enseignement et la Recherche sur la Responsabilité Sociale des Entreprises (ADERSE) et le Cercle d'éthique des affaires (CEA)) ;
- un laboratoire local et une structure étrangère (*Laboratoire Italien*, publication co-produite par le laboratoire Triangle et le Dipartimento di scienze giuridiche del Università di Trento ; *Transtext(e)s Transcultures : Journal of Global Cultural Studies* co-produit par le laboratoire IETT, l'International Institute for Transcultural and Diasporic Studies (University of Cyprus, Liverpool Hope University, Jean Moulin University, Sun Yat-Sen University), l'Institut Sino-Européen d'Études Culturelles (Jean Moulin University - Central University of Nationalité ; ou encore *Symbolon*, publication co-produite par l'IRPHIL et l'Université de Cracovie) ;
- un laboratoire et une société savante (*Nouvelle Revue d'Onomastique (NRO)*, co-produite par

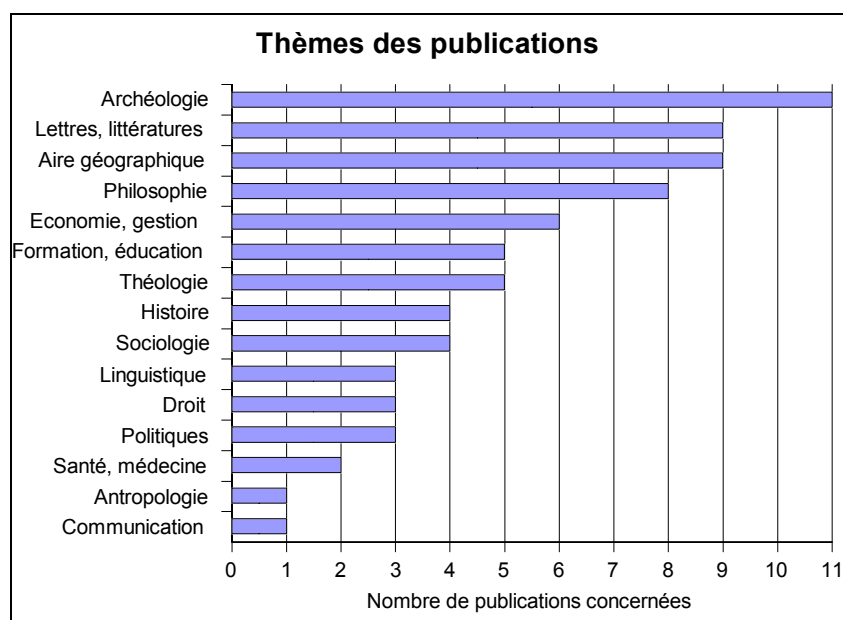
le CEL et la Société française d'onomastique) ;

- un laboratoire et son association de soutien (*Bulletin du CERCOR*, co-produit par le CERCOR et l'Association de soutien au CERCOR).

➔ Une importante représentation de l'Archéologie parmi les publications récurrentes citées dans l'enquête

Les publications récurrentes émanant des laboratoires sont, à l'exception des lettres et bulletins d'information, des supports de diffusion de la recherche. Comme on peut s'y attendre, les thématiques abordées sont très spécialisées, souvent beaucoup plus que les thèmes généraux de recherche des laboratoires. En effet, elles semblent occuper une « niche » plus spécifique que l'activité globale du laboratoire.

Nous avons cependant essayé de regrouper les grands thèmes abordés dans les publications, pour voir s'il se dessinait une tendance générale (il est à noter qu'une publication peut être intéressée par plusieurs thèmes).



tab 17b : thèmes abordés dans les publications récurrentes des laboratoires.
lecture : 11 publications récurrentes sur 62 traitent de l'archéologie.

Avec 11 publications concernées, on voit sur le tableau ci-dessus une importante représentation de l'**Archéologie**, certainement une conséquence de l'implantation à Lyon de la MOM (**Maison de l'Orient et de la Méditerranée**), et de son **service fédératif d'édition**, qui traite également les publications des missions à l'étranger.

Une part notable de publications sont consacrées à des **aires géographiques**. Cette forte représentation est à mettre en relation avec l'archéologie puisque, lorsque les publications d'archéologies sont centrées sur un lieu en particulier, elles apparaissent également sous cette thématique.

Enfin, on constate une bonne représentation des thèmes relevant des disciplines **Lettres et littérature**, **Philosophie** et **Economie et gestion**, sans pouvoir expliquer si cela tient à des habitudes de ces disciplines ou s'il s'agit de pôles disciplinaires fortement représentés dans l'agglomération.

➔ Liste des publications récurrentes des laboratoires en SHS de la métropole

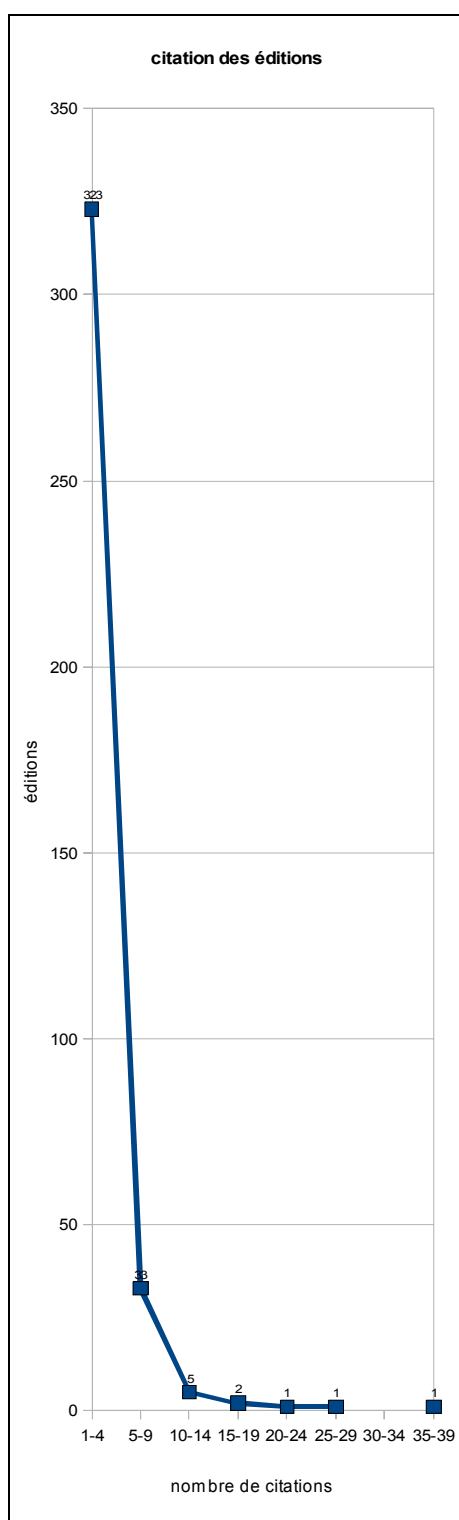
titre	type
Série des Working Papers du GATE	Archives ouvertes
BANque NAtionale de DONnées Radiocarbone (BANADORA) pour l'Europe et le Proche Orient	base de donnée
Les Cahiers de Recherche du GRS	cahier de recherche
Translatives	collection
Travaux du CERHI	collection
Bibliothèque du CERHI	collection
CERCOR - Travaux et Recherches	collection
passé et présent du droit, Cahiers lyonnais d'histoire du droit	collection
Collection d'histoire et d'archéologie médiévales	collection
Sources chrétiennes	collection
Le Français Pré-classique	collection
Série Annales doctorales	collection
Série colloque	collection
Série internationale	collection
Idéographies	collection
Littérature et idéologies	collection
Louise Michel	collection
Collection Archéologie et Histoire de l'Antiquité	collection
Centre Jean Palerne	collection
Bulletin du CERCOR	lettre
Journal du Centre de Droit International	lettre
L'Euroscope du CEE	lettre
La lettre du management responsable	lettre
Orientale	lettre
Lettre de l'Institut des Sciences de la Famille	lettre
La lettre du modys	lettre
Lettre d'informations Médecine antique et médiévale	lettre
SYNTAKTIKA	lettre
Voix d'ailleurs	NR
Les Scripturales	NR
Collection Textes et ContreTextes	NR
Astérion	revue
Laboratoire Italien	revue
Mots - Les langages du politique	revue
Travail et Formation en Éducation	revue
Les Cahiers du CEL	revue
Nouvelle Revue d'Onomastique (NRO)	revue
Lexis - revue de lexicologie anglaise	revue
Collegisime	revue

ULTRASONS	revue
ERABLE	revue
PRATIQUES MATH	revue
Modernités Russes	revue
Cahiers du CRPPC	revue
Parcours Anthropologiques	revue
Théophilyon	revue
Cahiers de l'Institut Catholique de Lyon	revue
Etudes interculturelles	revue
Éducation & Sociétés	revue
Les Carnets du Greps	revue
Transtext(e)s Transcultures : Journal of Global Cultural Studies	revue
Symbolon	revue
Sciences de Gestion – Management Sciences – Ciencias de Gestión	revue
Série Cahiers pour la Réforme	revue
Paleobios	revue
Araben, Cahier du GREPH	revue
Acta Stoica	revue
Études et recherches	revue
Revue Textures	revue
Féeries. Études sur le conte merveilleux XVIIe-XIXe siècle	revue
Cahier du Centre d'Études Chypriotes	revue
Topoi	revue
Specimina Slavica Lugdunensia	revue publiant des thèses ou monographie
PROFAC	revue publiant des thèses ou monographie
Bibliographie du dix-neuvième siècle	série
Série Salamine de Chypre	série
IniTerm	site de ressources
Cahiers de Recherche de l'ISFA	working paper

✓ Pour aller plus loin...

Nous n'avons pas pu déterminer dans le cadre de ce travail le poids de ces publications de l'aire métropolitaine par rapport à celui de même type dans d'autres villes universitaires françaises. Ce poids pourrait être évalué de deux manières. La première est purement quantitative et comparative. Elle nécessiterait de déterminer le poids relatif en volume, par rapport à d'autres sites universitaires de taille comparable, des données que cette étude n'avait pas pour but de produire. La seconde est qualitative. En effet, les revues sont des outils pour l'évaluation de la recherche. Elles sont cotées selon plusieurs critères et plusieurs systèmes (critères arithmétiques comme la citation, ou critères qualitatifs). Il pourrait être intéressant de voir quelles sont les publications récurrentes de l'aire métropolitaine repérées dans ces classements, et les évaluations qu'elles y obtiennent.

18 – Les éditeurs français des chercheurs de l'aire métropolitaine entre 2003 et 2008



tab 18a : nombre de citations d'un éditeur dans l'ensemble des réponses à la question.
lecture : entre 15 et 19 éditeurs ont été cités 2 fois.

Repères méthodologiques

Nous avons demandé aux laboratoires d'indiquer quels étaient les éditeurs français chez lesquels leurs membres avaient publié entre 2003 et 2008 (question 25a de la fiche d'enquête). Ceci sans visée exhaustive.

L'objectif de cette question n'était pas en effet de fournir une donnée quantifiée du nombre de laboratoires publiant, mais de repérer quels étaient les principaux éditeurs concernés par la publication des recherches en SHS menées sur l'aire métropolitaine. A partir des réponses à cette question, nous avons pu établir une liste de **369 éditeurs français** différents. Nous avons ensuite comptabilisé le nombre de fois où un même éditeur était cité.

➔ Seul un éditeur est cité plus de 30 fois !

Le graphique ci-dessus montre que, sur **369 éditeurs cités pour la période considérée**, la plupart ne le sont qu'entre 1 et 5 fois. **Très peu d'éditeurs sont cités plus d'une dizaine de fois**. Parmi les éditeurs les plus fréquemment cités, on trouve : L'Harmattan (39), les Presses Universitaires de France (27), les Presses Universitaires de Rennes (20), Armand Colin (19), Hermès Science – Lavoisier (15), les Presses Universitaires de Lyon (15), Ellipse (14), CNRS éditions (14), Économica (13), La Découverte (13), la Documentation française (13), les Presses Universitaires du Mirail (9), Dunod (9), Lavoisier (8), et les Presses Universitaires de Grenoble (8) — qui tous sont cités plus de 8 fois.

Les citations d'éditeurs n'étant pas exhaustives, ces résultats sont à prendre avec précaution : il y a certainement une « prime au gros éditeur », celui qui est connu, qui vient spontanément à l'esprit et dont la citation est valorisante pour le laboratoire. Cette précaution posée, on voit **L'Harmattan** s'imposer comme le plus important éditeur de travaux académiques (au moins en volume et en citations). Viennent ensuite les **Presses Universitaires** en général : toutes confondues, elles sont mentionnées **169 fois**.

On a remarqué également que les universités et autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche publient des chercheurs par le biais de leurs propres éditions — différentes des presses universitaires : figurent dans ce registre, par exemple, les publications de l'Université Jean-Moulin Lyon 3, celles des instituts (Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Institut français au Proche-Orient, etc.) et de certaines écoles (Mines de Paris éditions, etc.).

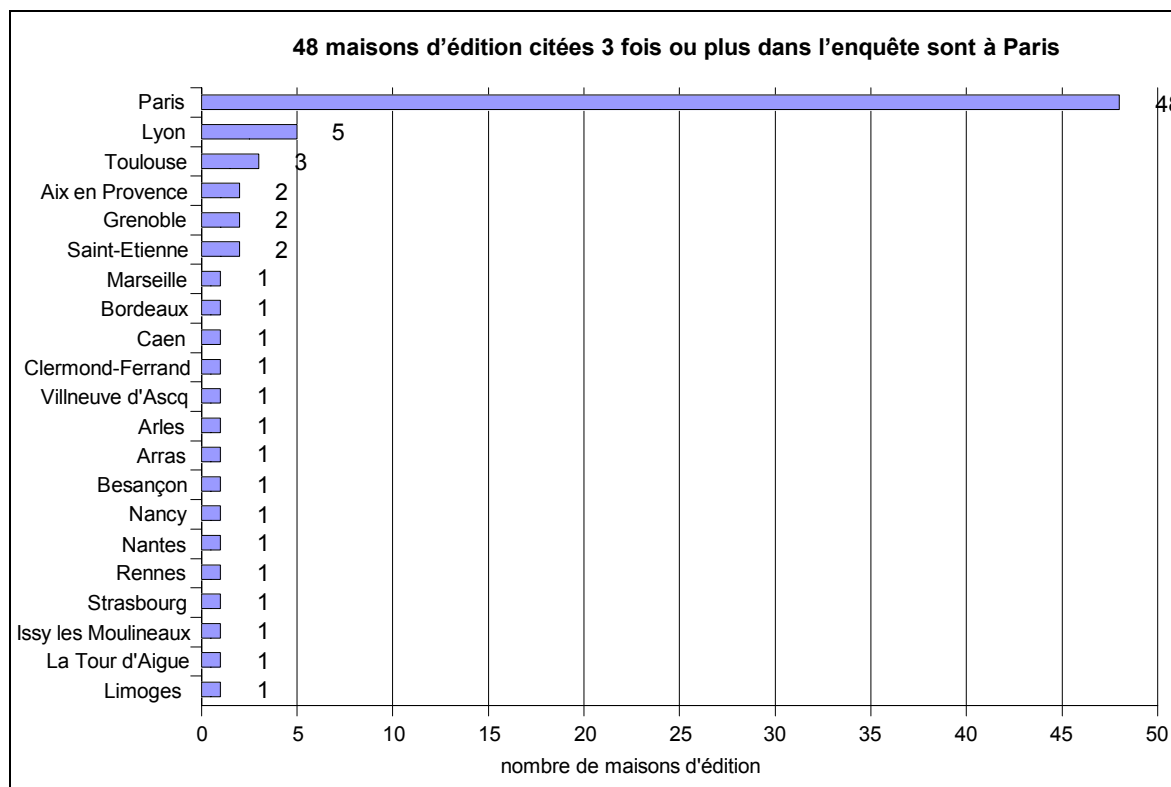
Les laboratoires ont également cité des maisons d'édition moins connues du grand public. Il ne nous a pas été possible d'entrer dans le détail en la matière (spécialisation, localisation, nombres de volumes publiés chaque année, etc.). Il semble cependant qu'il s'agisse de maisons d'éditions spécialisées dans la diffusion d'ouvrages de recherche sur une thématique précise, dont certaines connues et prestigieuses comme Hermès sciences – Lavoisier (15), Économica (13), LGDJ (7), Belin (7), Honoré Champion (7), Le Cerf (6), Dalloz (6), De Boccard (5), Maisonneuve & Larose (5), Les belles lettres (4) ou Vrin (3).

Les **éditeurs « tout public »**, à forte diffusion, sont également représentés : Armand Colin (19), Les Éditions de l'Aube (7), Vuibert (7), Flammarion (6), Gallimard (6), Autrement (5), Fayard (5), Actes Sud (5), Nathan (3), Hatier (2), Odile Jacob (2), Albain Michel (1), Calmann-Lévy (1), Seuil (1).

Enfin, on ne note que deux citations pour le portail d'édition numérique HAL (Hyper Articles en Ligne, archive ouverte pluridisciplinaire), sur lequel les chercheurs peuvent déposer leur production (articles scientifiques ou thèses) à certaines conditions. **L'édition numérique est ainsi très peu présente**, soit, comme on l'a déjà noté, qu'elle ait été peu citée dans cette enquête, soit qu'elle soit effectivement peu répandue en SHS.

➔ Le poids écrasant de l'édition parisienne

Nous avons cherché à savoir où étaient localisées les maisons d'édition citées. Compte tenu du nombre d'éditeurs concernés, nous avons limité nos recherches à l'implantation géographique des maisons d'éditions citées 3 fois ou plus. Les résultats seraient sans doute différents sur la totalité du corpus, mais avec 77 maisons d'édition, celui que nous avons retenu paraît cependant significatif.



*tab 18b : implantation géographique des maisons d'édition citées 3 fois ou plus dans l'enquête.
lecture : 5 maisons d'édition citées 3 fois ou plus sont implantées à Lyon.*

Le graphique ci-dessus montre le poids écrasant de l'édition parisienne. Ce poids est encore plus important si l'on considère que les maisons d'édition que l'on trouve en régions sont des éditions universitaires : il n'y a pas, hormis quelques exceptions, de maisons d'édition non universitaires présentes dans les régions et qui soient suffisamment citées pour apparaître dans ce tableau.

Lyon apparaît en seconde position de ce graphique (6,5% des maisons d'édition citées plus de 3 fois y sont situées), sans que l'on puisse dire avec certitude si c'est parce que l'édition lyonnaise est dynamique ou si c'est l'effet de proximité qui joue. La même question se pose avec les villes proches et bien classées, comme Grenoble ou Saint-Étienne. En revanche, la question se pose moins avec une ville plus éloignée comme Toulouse ; si elle est bien représentée dans le graphique, ce n'est évidemment pas en raison de l'effet de proximité, mais peut-être du fait de l'existence de réseaux ou de collaborations privilégiées entre chercheurs ou laboratoires lyonnais, stéphanois et toulousains.

19 - Les éditeurs étrangers des chercheurs de l'aire métropolitaine entre 2003 et 2008

Repères méthodologiques

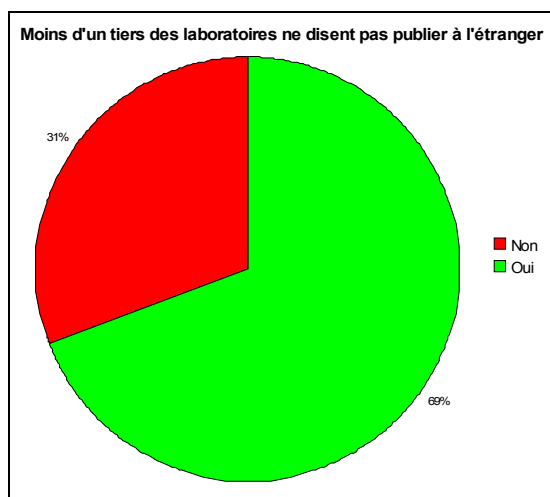
Nous avons également demandé aux laboratoires s'ils publiaient chez des éditeurs étrangers (question 25b de la fiche d'enquête).

Cette question n'a pas été renseignée dans 33 cas.

Nous avons regroupé les réponses négatives des laboratoires (3) avec les non-réponses des laboratoires ayant validé la fiche pré-remplie qui leur était proposée (24). Par ailleurs, nous avons groupé les laboratoires ayant répondu oui (49) et ceux qui n'ont pas validé leur fiche mais pour lesquels nous avons trouvé des exemples d'éditeurs étrangers (12).

Le corpus obtenu pour l'analyse des réponses à cette question est donc de **88 laboratoires** (il intègre les 24 laboratoires n'ayant pas fourni de réponse à cette question, mais ayant validé la fiche d'enquête : dans ce cas on a considéré que le laboratoire ne publiait pas chez des éditeurs étrangers.)

➔ **71% des laboratoires de l'aire métropolitaine publient également à l'étranger**

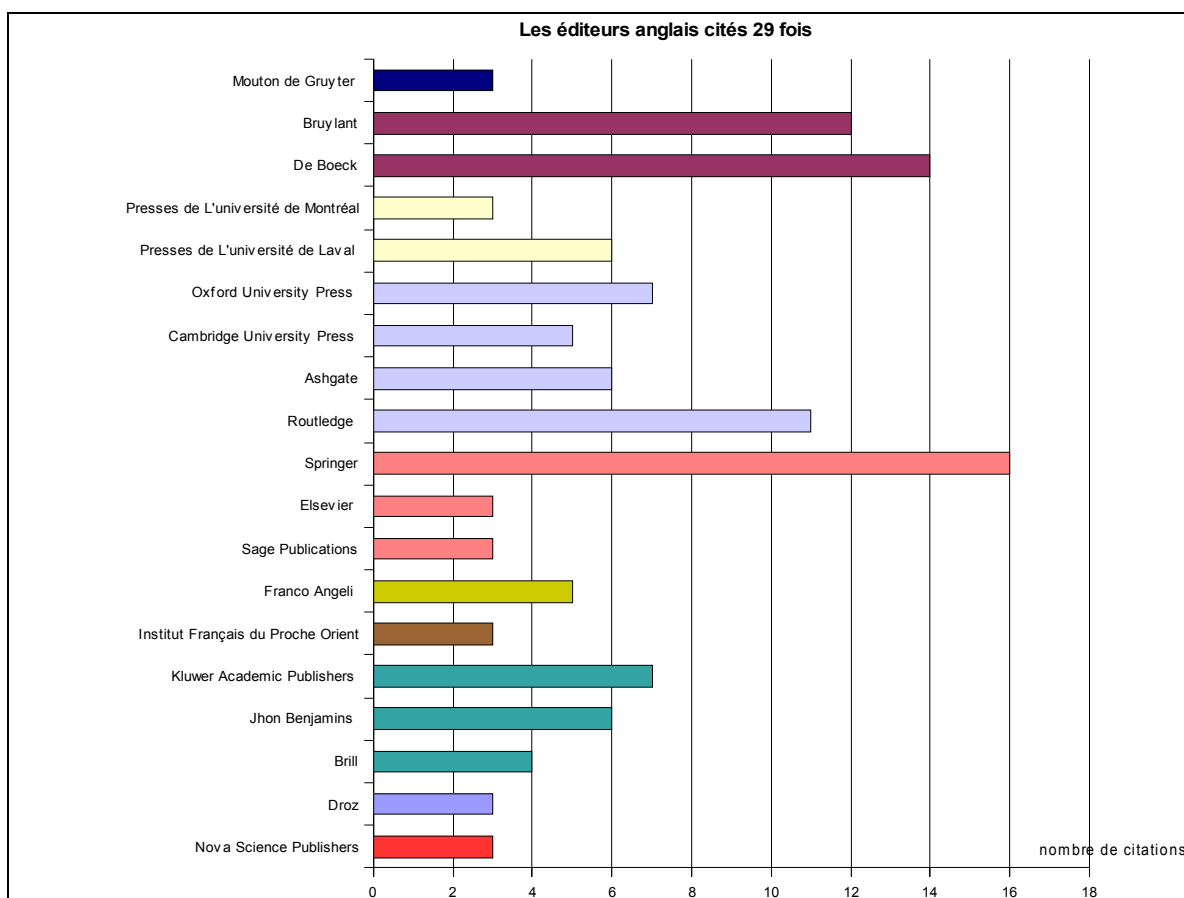


tab 19a : répartition des laboratoires publiant dans des maisons d'édition étrangères.
lecture : 69 % des laboratoires publient dans des maisons d'édition étrangères.

➔ **Plus de 300 éditeurs étrangers ont été cités.**

Nous avons cherché à savoir si certains éditeurs étrangers émergeaient plus particulièrement parmi les 300 cités dans l'enquête. Pour cela, nous avons comptabilisé le nombre d'occurrences des citations.

Le tableau ci-dessous combine trois données : le nom des éditeurs étrangers cités, le nombre de fois où ils sont cités et leur implantation géographique - signifiée par des couleurs différentes, les pays étant groupés par couleur dans l'ordre suivant : Allemagne, Belgique, Canada, GB, International, Italie, Liban, Pays-Bas, Suisse, USA.



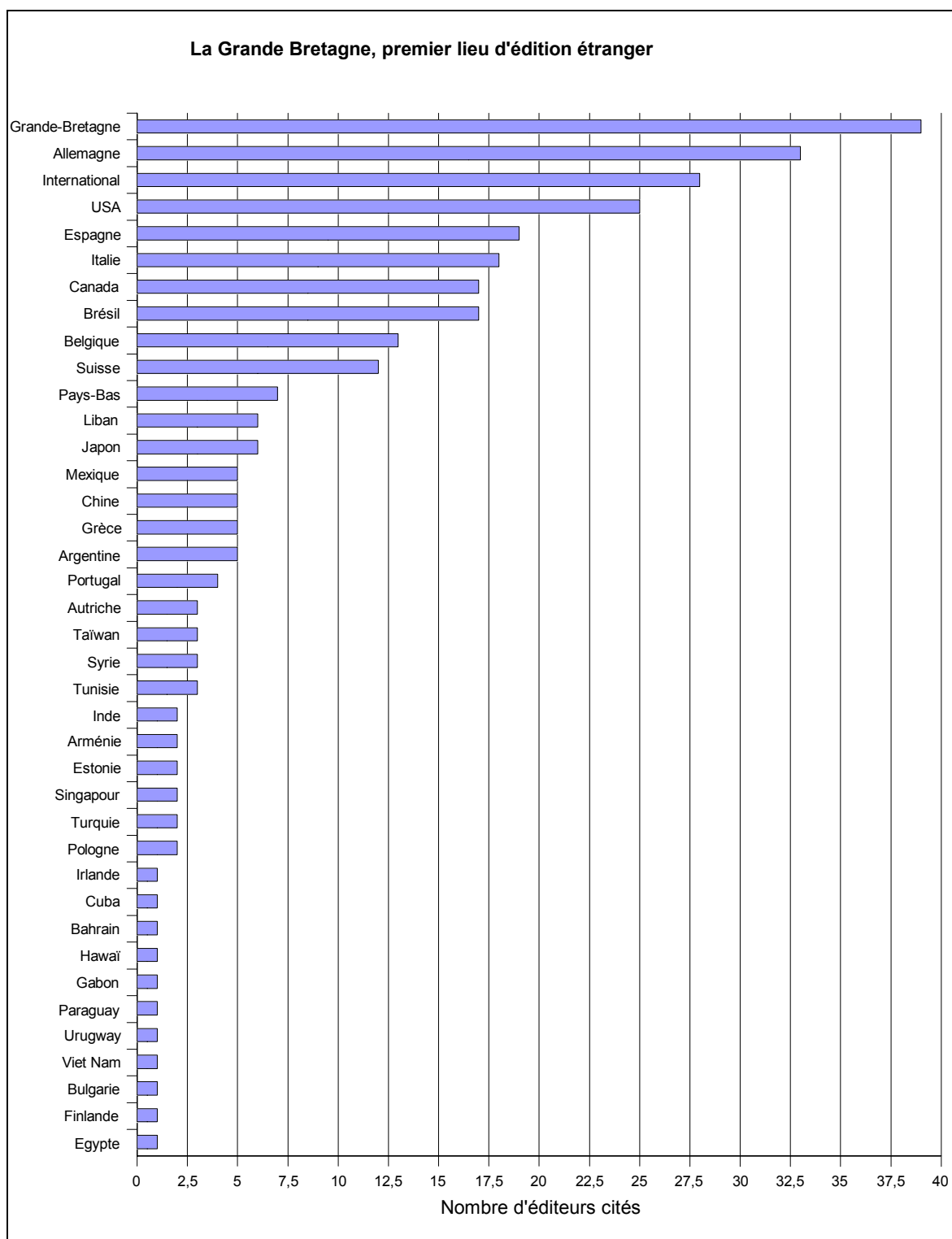
*tab 19b : nombre de citations obtenues par les éditeurs étrangers (classé par pays).
lecture : les Presses Universitaires de Montréal ont été citées 3 fois dans l'enquête.*

On voit que des pôles d'éditions étrangers se dégagent en **Angleterre**, en **Belgique** et aux **Pays-Bas**. Ces pôles sont probablement plus importants que représentés ici, car des maisons d'éditions « internationales » (c'est-à-dire étant implantées dans plusieurs pays à la fois) sont également présentes dans ces pays.

Les éditeurs européens sont les plus représentés. Hors Europe, on ne trouve que le Liban, les USA et le Canada. L'importance du Canada est sans doute due au fait qu'il s'agit d'un grand pays francophone — avec lequel des liens particuliers ont peut être été renforcés au fil des ans du fait des Entretiens Jacques Cartier. La présence du Liban s'explique par l'implantation dans ce pays l'Institut français du Proche-Orient — qui dépend de la France : stricto sensu, l'activité de cet institut aurait dû le faire apparaître parmi les éditeurs français, dans le chapitre précédent.

➔ La Grande-Bretagne, premier lieu d'édition étranger

De manière plus large, et sans tenir compte du nombre de fois où les éditeurs ont été cités, nous avons cherché à connaître **l'implantation géographique des maisons d'édition** auxquelles s'adressent les chercheurs en SHS de l'aire métropolitaine



*tab 19c : Implantation géographique des éditeurs cités par les chercheurs.
lecture : 15 maisons d'édition étrangères citées dans l'enquête sont implantées au Brésil.*

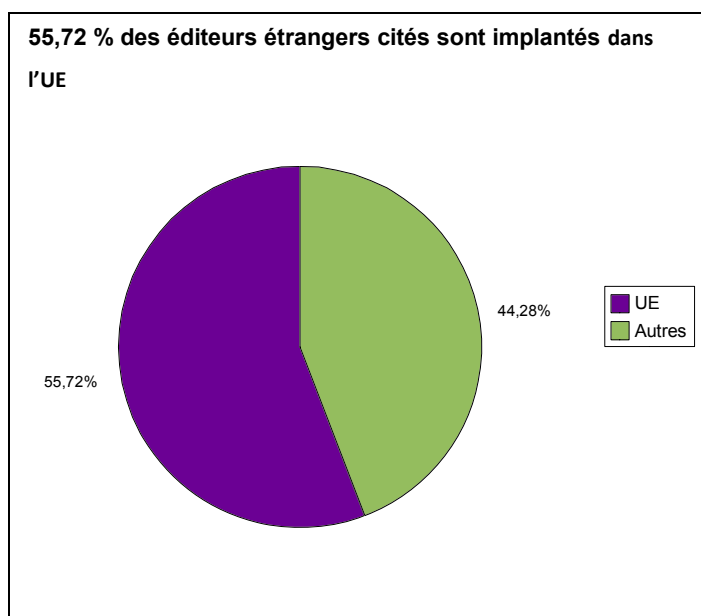
On voit que les résultats du tableau ci-dessus diffèrent de ceux du tableau précédent. Certes l'Angleterre reste le premier pays d'édition étranger, mais l'Allemagne est beaucoup mieux classée, ainsi que les USA, l'Espagne ou l'Italie. Cela signifie que ces pays comptent en nombre des éditeurs

peu fréquemment cités (moins de trois fois) ce qui vient corriger l'effet de masse des grands éditeurs qui apparaissent dans le tableau.

Par ailleurs, nous avons cherché à éclairer certaines singularités de ce dernier tableau. Ainsi, concernant le **Brésil** : ce pays est cité 15 fois par 8 laboratoires différents, ce qui est loin d'être négligeable. Cela s'explique par le fait que le Brésil fait partie des aires géographiques concernées par l'activité de certains de ces laboratoires (GRS, CREA, ELICO, CRTT) et/ou que ces laboratoires ont des collaborations avec le Brésil (ICAR), et/ou qu'ils ont des personnels en poste sur place (mo.dy.s).

En fait, la plupart des laboratoires ayant des relations avec des universités ou des structures de recherche étrangères et/ou qui travaille sur une aire géographique donnée, publie leurs travaux dans des maisons d'édition implantées dans les pays concernés. Ainsi Taiwan, le Japon, la Thaïlande, le Vietnam... sont cités principalement (ou exclusivement) par l'Institut d'Asie Orientale (IAO).

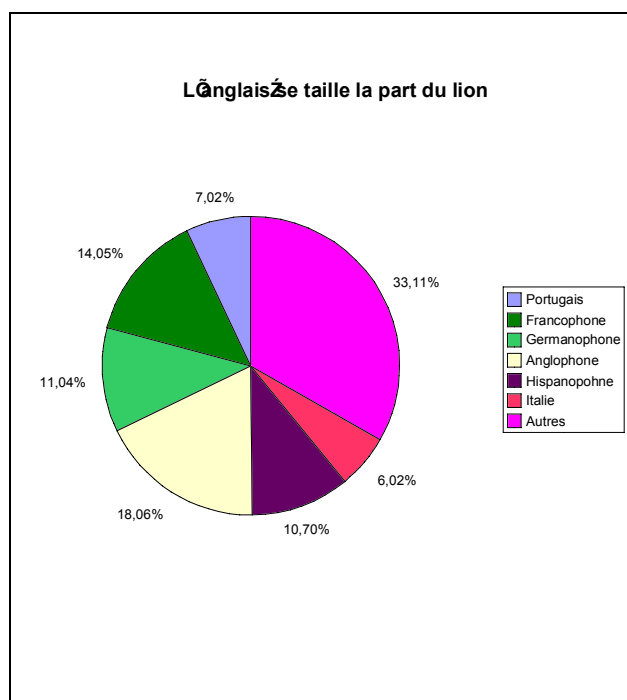
On s'aperçoit, dans cette analyse des implantations géographiques des maisons d'édition, que le poids de l'Union Européenne est majoritaire, sans être cependant écrasant :



tab 19d : proportion des pays de l'UE (plus la Suisse) dans l'ensemble des pays accueillant des éditeurs étrangers cités dans l'enquête.

➔ L'anglais : la langue dominante

Nous avons également cherché à savoir quelles étaient les langues utilisées dans les publications. Les résultats sont à prendre avec précaution car, outre le fait que les réponses ne sont pas exhaustives (tous les laboratoires ne citant pas l'ensemble des maisons d'éditions chez lesquelles ils publient), nous avons pris en compte **la langue du pays où est implantée la maison d'édition** — et non la langue dans laquelle l'ouvrage est édité. Cette dernière information ne nous était en effet pas disponible et il est possible que, parfois, la langue de l'ouvrage soit différente de la langue parlée dans le pays où se situe la maison d'édition.



*tab 19e : proportion des 6 principaux groupes de langues utilisés dans les publications.
lecture : 2 % des ouvrages seraient publiées en portugais.*

On voit que l'anglais domine (18 %) — étant entendu que la catégorie « Autres » regroupe de nombreuses langues beaucoup moins fréquemment citées ; une domination sans doute plus importante que représentées, puisque nous n'avons pas tenu compte des maisons d'éditions « internationales » (implantées dans plusieurs pays à la fois). Vient ensuite le français (14 %) puis l'allemand (11 %) et l'espagnol (10,7 %).

✓ Pour aller plus loin...

Ces résultats ont **deux limites** qui, pour être levées, supposeraient des investigations plus approfondies sur la question des éditeurs.

La première, méthodologique et quantitative, concerne la **non exhaustivité**. Pour que les résultats reflètent la réalité du paysage de l'édition, il aurait fallu que les laboratoires renseignent de manière exhaustive cette question et indiquent l'ensemble des maisons d'édition dans lesquelles ont publié leurs chercheurs entre 2003 et 2008. Il est difficile de savoir comment la non exhaustivité affecte les résultats présentés ici, mais il est probable qu'elle avantage les gros éditeurs.

La seconde limite tient au choix délibéré que nous avons fait, en accord avec la Direction prospective du Grand Lyon, de ne pas nous pencher sur **les niveaux de réputation ou de « qualité » des éditeurs** (disposent-ils de comités de lecture scientifiques, ont-ils des services de correction, etc.). Un regard plus qualitatif sur cette question permettrait de mieux décrire l'activité de publication des laboratoires de l'aire métropolitaine et d'approcher son audience internationale.

Pour cela, il faudrait une enquête extrêmement fine, et d'autant plus complexe à mener que les modes d'évaluation des éditeurs sont loin d'être établis et unanimement reconnus dans le monde de la recherche.¹²

¹² Voir par exemple à ce sujet les « *Réflexions concernant l'évaluation de la production scientifique* », Document préparatoire à la réunion AERES du 17 juin 2008, préparé par les fédérations de linguistique ILF & TUL. « *Comment identifier une bonne collection, un bon éditeur spécialisé ou généraliste ?* »

- Nous semblent incontournables pour évaluer la qualité scientifique les points suivants :
 1. L'existence de critères de sélection des propositions d'ouvrage (l'éditeur accepte-t-il de tout publier, éventuellement contre financement ?)
 2. Existence d'un comité de lecture / de rédaction
 3. Existence d'un système d'expertise anonyme
- Peuvent entrer en ligne de compte de manière à ajuster les critères ci-dessus en fonction de différents facteurs (par ex. type d'ouvrage, type de public visé, spécialité, etc.) :
 4. Politique de diffusion
 5. Politique scientifique de la maison d'édition / collection
 6. Politique commerciale
 7. Existence d'une politique de conservation des ouvrages (notamment dans des domaines « pointus », ou touchant par exemple des langues en danger ou « rares »).
 8. Retour dans les communautés concernées.
- Evaluation « du produit fini » :
 9. Rayonnement ou pertinence relatif à un ou plusieurs champs disciplinaires (par ex. description d'une langue en danger, la théorie x/y)
 10. Est-ce que certains (proportion ?) des ouvrages publiés font référence pour la discipline ?... »

20 – Les revues françaises et étrangères ayant publié les travaux des chercheurs de l'aire métropolitaine entre 2003 et 2008

Repères méthodologiques

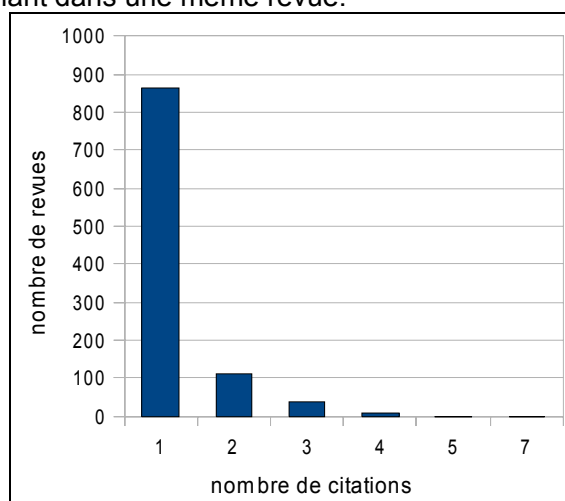
Nous avons demandé aux laboratoires de nous dire, sans exhaustivité, quelles étaient les revues françaises et étrangères dans lesquelles avaient paru leurs travaux entre 2003 et 2008 (questions 26a et 26b de notre fiche d'enquête). L'objectif de ces questions n'était pas de fournir une donnée quantifiée du nombre de laboratoires publiant mais de voir quelles étaient les revues concernées.

Compte tenu des non réponses (32 pour la question 26a et 32 pour la question 26b), les résultats portent sur 64 laboratoires pour les revues françaises et 61 pour les revues étrangères

Il est à noter que 23 laboratoires ayant validé leur fiche n'ont pas renseigné cette question. Il est vrai que la demande était lourde, même si l'exhaustivité n'était pas demandée.

➔ 1027 revues françaises ont été citées dans l'enquête

Les laboratoires ayant répondu à la question concernant les revues françaises l'ont fait de manière très diverse, certains ne citant que 2 titres, tandis que d'autres en citaient plus de 40 (et même jusqu'à 72 pour l'un d'entre eux). A partir de ces réponses, nous avons pu établir une liste de **1027 revues différentes** et comptabiliser le nombre de fois où une même revue était citée, établissant ainsi le nombre de laboratoires publiant dans une même revue.

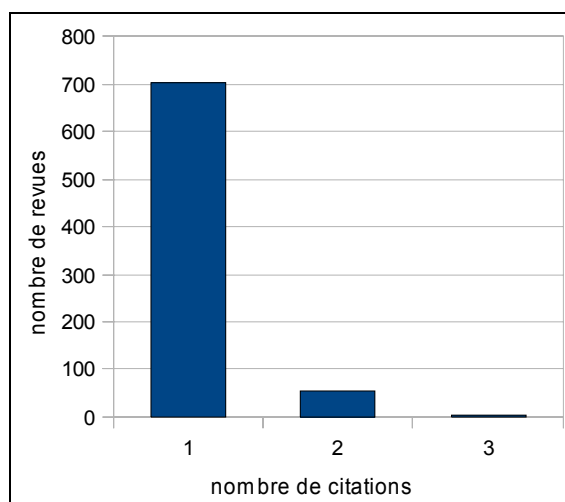


tab 20a : occurrence des citations des revues françaises.
lecture : une centaine de revues a été citées deux fois dans l'enquête.

Plus de 84% des revues ne sont citées que par un seul laboratoire. 11% ont accueilli au cours de la période considérée des publications venant de deux laboratoires différents et moins de 5% ont accueilli des publications venant de 3 à 7 laboratoires différents.

➔ 763 revues étrangères citées

En ce qui concerne les revues étrangères, même hétérogénéité dans les niveaux de réponses : certains laboratoires n'ont cité qu'un seul titre, d'autres plus de 15, et même jusqu'à 59 pour l'un d'entre eux. A partir de ces réponses, nous avons pu établir une liste de 763 revues étrangères différentes et comptabiliser le nombre de fois où une même revue était citée, établissant ainsi le nombre de laboratoires publiant dans une même revue.



tab 20b : occurrence des citations des revues étrangères.
lecture : 700 revues étrangères n'ont été citées qu'une fois.

La tendance notée pour les revues françaises est encore plus visible pour les revues étrangères : plus de 92% des revues étrangères ne sont citées que par un seul laboratoire ; seules 8 % d'entre elles ont accueilli au cours de la période considérée des publications venant de 2, voire 3 laboratoires différents.

Difficile de commenter ces résultats, puisqu'ils reflètent des données non exhaustives. On peut cependant risquer trois remarques.

➔ Des revues très spécialisées témoignant d'une hyper fragmentation du savoir

Si l'on trouve très minoritairement parmi les titres cités des revues grand public, aux thématiques très larges – *Le Monde diplomatique*, *Le Nouvel Observateur*, *les Échos*, *Les petites affiches*, *le Magazine littéraire*, *Le Point* ou encore *Libération* – ce qui frappe, c'est bien sûr l'extrême diversité des revues spécialisées citées. La diffusion des travaux de recherche en SHS par les revues semble ainsi témoigner d'une hyper fragmentation du savoir. En deçà des grandes catégories des SHS (exemple : droit) subsumant diverses spécialités (exemple : droit public, droit privé, etc.), de nombreuses revues occupent des créneaux encore plus spécialisés (exemple : *Revue de gestion hospitalière*, *Revue des contrats*, *Gérontologie et Société*, etc.). Qu'il s'agisse de revues françaises ou étrangères, la tendance est identique : les revues sont positionnées sur des niches hyper-spécialisées.

➔ Une forte interdisciplinarité

Cette hyper spécialisation des revues n'enferme toutefois pas les laboratoires dans un champ étroit du savoir. C'est le deuxième enseignement que l'on peut tirer de cette question. En effet, en regardant de plus près les titres des revues, on s'est aperçu que les chercheurs des laboratoires publiaient une partie de leurs travaux dans des revues dont on aurait pu penser qu'elles œuvrent dans des domaines assez éloignés des leurs. Le laboratoire Dynamique du langage cite ainsi la revue *PLoS genetic* ; Archéorient le *Journal des médecines cunéiformes* ; le Centre de recherches critiques sur le droit cite *Gérontologie et Société* ou *Les cahiers Philosophiques* ; certains chercheurs du Groupe de Recherche sur la Socialisation (GRS) publient dans *Mathématiques et Sciences Humaines*, etc. Cela témoigne du fait que pour explorer leurs thématiques, des laboratoires de recherche mobilisent des disciplines souvent différentes. Ils s'attachent certes à des objets très précis et bien définis, mais souvent à la frontière de plusieurs champs disciplinaires.

➔ Des laboratoires très peu concurrents entre eux

La troisième hypothèse est que les champs de recherche des laboratoires – si l'on en juge par ce canal de diffusion qu'est la revue – se chevauchent très peu. Il existe très certainement des revues différentes pour accueillir un même article mais, si l'on constate que les laboratoires ne publient pas dans les mêmes revues, c'est sans doute que leurs thèmes de recherche diffèrent assez notablement.

✓ Pour aller plus loin...

Du fait du caractère non exhaustif des réponses demandées et obtenues, nous ne pouvons aller plus loin au niveau statistique, en cherchant par exemple une relation entre la taille d'un laboratoire et sa production. Ce lien n'a peut être pas d'importance. Toutefois, l'évaluation des laboratoires et des chercheurs se faisant de plus en plus sur le nombre et la nature des publications, et le regroupement des laboratoires étant par ailleurs une tendance lourde, il serait intéressant de voir si ce lien existe ou non.

Il ne nous a pas été possible non plus, faute de renseignements suffisants, de voir par qui étaient publiées les revues citées (maisons d'éditions privées, institutions ou universités). Bien sûr la question 25 sur les maisons d'éditions peut certainement fournir des indications, mais ces maisons produisent aussi (surtout ?) des ouvrages, et il n'est pas certain que les ouvrages et les revues suivent la même filière d'édition. Impossible également dans le cadre de cette enquête d'identifier les aires géographiques de localisation des revues. Nous ne pouvons donc confirmer ou infirmer, pour cette filière particulière de diffusion que sont les revues, le poids de Paris, si prégnant dans l'édition d'ouvrages, ni, à l'étranger, celui de l'Angleterre. Est-ce que cette centralisation géographique existe aussi pour les revues ? Si oui, contribue-t-elle à pénaliser la diffusion des travaux des chercheurs en régions ? L'usage débutant des publications en ligne contribue-t-il à atténuer ce problème (s'il existe) ? Pour éclairer ce dernier point, il serait intéressant d'étudier de manière plus générale les habitudes de publication des laboratoires en SHS au niveau national et de comprendre quels sont les freins au passage aux Archives Ouvertes et à la publication numérique.

Par ailleurs, nous avons délibérément évité, en accord avec notre commanditaire et pour ne pas tomber dans une logique évaluative, de distinguer dans cette enquête les niveaux de notoriété des revues, tels qu'appréhendés dans les systèmes d'évaluation académiques : revues à comité de lecture national ou international, classement ou non des publications selon toute une série de critères de « qualité ». De ce fait, il est difficile de savoir si les revues citées représentent des vecteurs audibles de la voix des chercheurs de l'aire métropolitaine sur la scène scientifique, tant en France qu'à l'étranger puisque, ainsi que l'explique Ghislaine Chartron¹³ : « *Il existerait, aujourd'hui plusieurs dizaines de milliers de revues, mais selon les critères de l'Institute for Scientific Information, seulement 4000 d'entre elles environ auraient un impact important* ». ¹⁴

Le choix méthodologique que nous avons fait interdit également de savoir quelles sont les revues « internationales », tant françaises qu'étrangères, citées par les laboratoires de recherche — étant entendu qu'une revue internationale est une revue alliant non seulement une audience et des articles en provenance du monde entier, mais aussi (surtout ?) un comité de lecture composé de chercheurs de différents pays.

Enfin, il ne nous a pas été possible de déterminer les poids respectifs des publications dans des revues françaises et étrangères. Certes, parfois, des laboratoires citent davantage de revues françaises qu'étrangères, ou inversement, mais la non exhaustivité des citations nous interdit toute conclusion. Des résultats sur ce point pourraient nous dire si, pour être localisés en France, certains

¹³ Professeur titulaire de la chaire d'ingénierie documentaire au Centre National des Arts et Métiers.

¹⁴ In : « Nouveaux modèles pour la communication scientifique ? », 1997, <http://www.cindoc.csic.es/cybermetrics/pdf/309.pdf>.

laboratoires ne sont pas plus lus, voire reconnus à l'étranger — par exemple lorsqu'ils sont spécialisés sur une aire géographique donnée.

21 - Productions ou participations audiovisuelles

Repères méthodologiques

Nous avons demandé aux laboratoires s'ils produisaient ou participaient à des productions audiovisuelles.

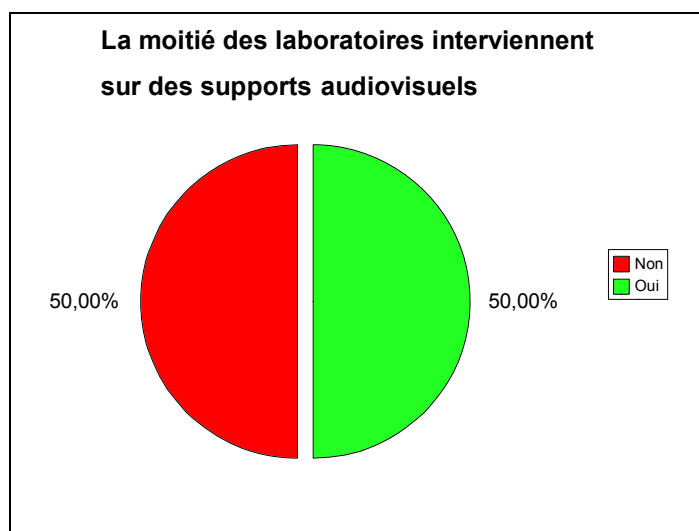
Cette question n'a pas été renseignée 34 cas.

Nous avons regroupé les réponses négatives des laboratoires (22) avec les non-réponses des laboratoires ayant validé leur fiche (19 laboratoires). Nous avons regroupé les réponses positives (37) avec les réponses des laboratoires n'ayant pas validé leur fiche, mais pour lesquels des exemples montraient qu'ils produisaient ou participaient à des supports audiovisuels (4).

Le corpus sur lequel porte l'analyse ci-dessous est donc de **82 laboratoires** (il intègre les 19 laboratoires n'ayant pas fourni de réponse à cette question mais ayant validé la fiche : dans ce cas on a considéré que le laboratoire n'avait pas de production audiovisuelle).

→ La moitié des laboratoires dit produire ou participer à des productions audiovisuelles

Un nombre important de laboratoires a déclaré produire ou participer à la production de documents audio-visuels.



tab 21a : Laboratoires déclarant produire ou participer à des productions audiovisuelles.

Il n'était pas demandé aux enquêtés de spécifier la nature de leur production. Plusieurs cependant l'ont fait, ce qui permet, si ce n'est d'avoir une vision statistique, au moins de pouvoir présenter quelques exemples.

La plupart des exemples cités sont des vidéos. Soit que celles-ci soient en elles-mêmes un **objet d'étude** (réalisation de corpus vidéo, par exemple, à l'INPR avec le Projet VISA), soit qu'il s'agisse de **restitutions de recherches à travers des films documentaires** (ELICO, GATE, GRS, ICAR) ou sur des **CD ROM et DVD** (IERP, Institut Pierre Gardette, MAP-ARIA, LEACM, mo.dy.s).

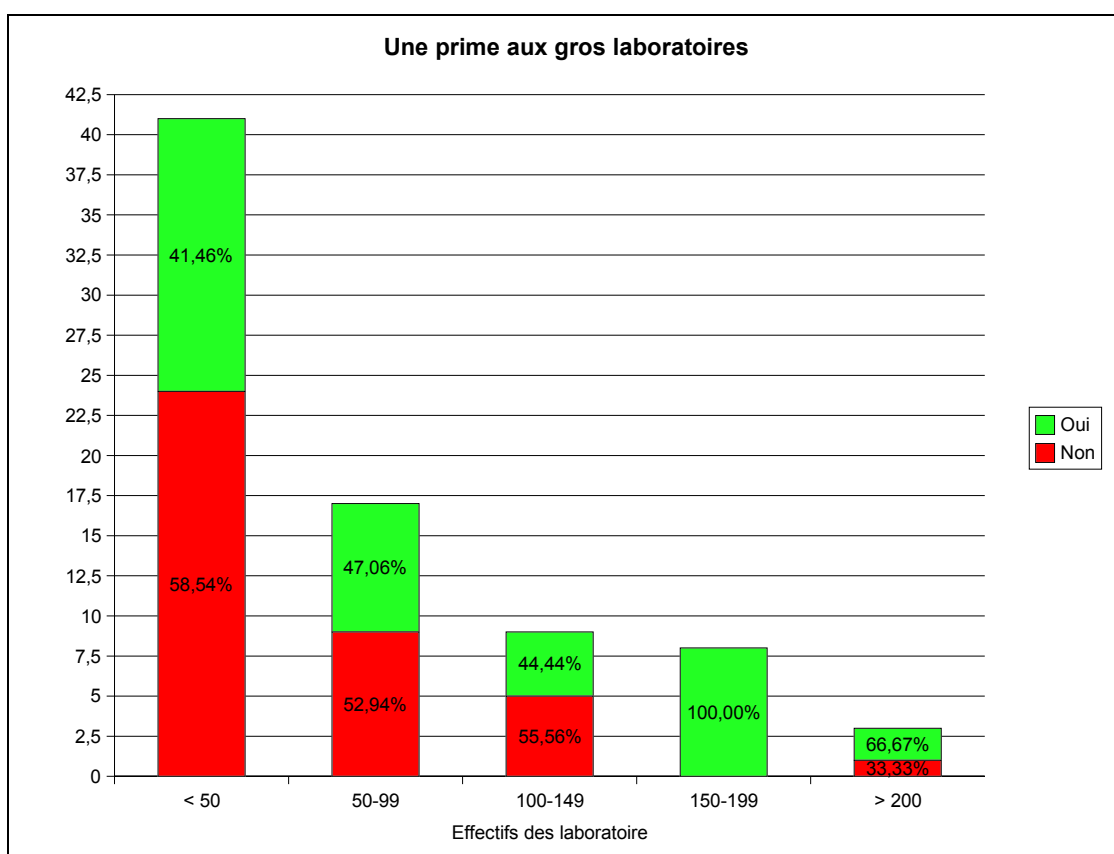
Certains laboratoires ont répondu à la question en citant leur participation à des **émissions de radio** (IFGE, HISoMA, MAP-ARIA, CRIS) **ou télévisées** (HISoMA, CRIS).

Enfin, certains ont cité des outils comme la **visioconférence**, qui offrent un moyen de communiquer à des équipes de recherche éclatées géographiquement (GRePS : Visioconférences internationales sur les représentations sociales).

Le Web, support multimédia, est également cité parce qu'il offre des outils d'analyse facilement disponibles. Le CRTT évoque ainsi un « Analyseur/générateur de formes verbales du turc », un « Dictionnaire Informatisé bilingue d'écologie des eaux continentales » et un « Dictionnaire informatisé bilingue de Pharmacologie » ; le laboratoire ERIC cite le logiciel TANAGRA, logiciel (open source) de fouille de données destinées à l'enseignement et à la recherche ; l'Institut Pierre Gardette cite le site Internet « *le Franco-provençal des Monts du Lyonnais* » ; le laboratoire L2AP la mise en ligne (en 2006) du « *Précis d'anthropobiologie descriptive et métrique du squelette [html]* » ; le LIRIS la conception de logiciel ; l'Équipe de droit international et comparé sa contribution au Portail MEDIATERRE...

➔ **La production de supports audiovisuels croît avec la taille des laboratoires**

Ce résultat, qui pouvait paraître évident, est confirmé : plus un laboratoire compte de membres, plus la chance que l'un d'eux ait recourt au multimédia est importante.



tab 21b : Effectifs des laboratoires produisant ou non des supports audiovisuels.
lecture : 41,46% des laboratoires dont l'effectif est inférieur à 50 personnes produisent des documents audiovisuels.

22 – Les actions de vulgarisation des laboratoires de recherche

Repères méthodologiques

Nous avons demandé aux laboratoires s'ils participaient à des actions de vulgarisation. (question 28 de notre fiche d'enquête)

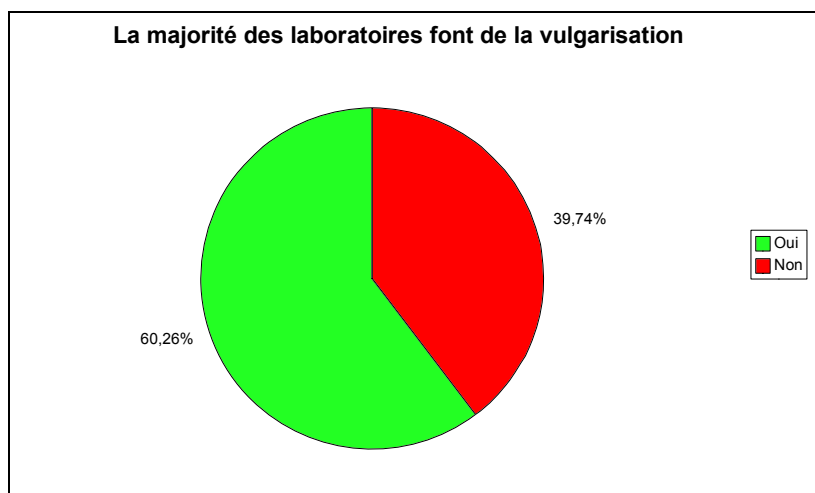
Cette question n'a pas été renseignée dans 35 cas.

Nous avons regroupé les réponses négatives des laboratoires (6) avec les non-réponses des laboratoires ayant validé leur fiche (25 laboratoires). Nous avons regroupé les réponses positives (45) avec les réponses des laboratoires n'ayant pas validé leur fiche, mais pour lesquels des exemples montraient qu'ils participaient effectivement à des actions de vulgarisation (2).

Le corpus sur lequel porte l'analyse ci-dessous est donc de **78 laboratoires** (il intègre les 25 laboratoires n'ayant pas fourni de réponse à cette question, mais ayant validé la fiche : dans ce cas on a considéré que le laboratoire ne menait pas d'action de vulgarisation).

➔ 60 % des laboratoires disent conduire des actions de vulgarisation

Dans leur majorité (60 %), les laboratoires ayant participé à l'enquête disent avoir une action en faveur de la diffusion des connaissances à un public large. On sent donc un engagement relativement prononcé des chercheurs pour s'ouvrir et diffuser largement leurs travaux — ce qui constitue d'ailleurs une de leurs missions contractuelles.



tab 22 : Laboratoires ayant ou non des actions de vulgarisation.

Le fait que 35 des laboratoires ayant participé à l'étude (soit 36 % du corpus) n'aient pas répondu à la question peut s'interpréter de plusieurs manières ; soit que les directeurs de laboratoire ne sachent pas véritablement ce qu'il en est ; soit qu'ils ne jugent pas cela important au regard de leurs autres missions (et notamment la recherche) ; soit que le laboratoire ne mène pas d'action de ce genre, mais que les directeurs ne le disent pas clairement.

➔ Quelles sont les actions de vulgarisations citées ?

Il n'était pas demandé aux enquêtés de spécifier la nature de leurs actions de vulgarisation. Plusieurs cependant l'ont fait, ce qui permet, si ce n'est d'avoir une vision statistique, au moins de pouvoir présenter quelques exemples.

☞ L'événementiel festif

La mention la plus souvent citée est celle de la **Fête de la science** (GATE, CIHAM, IRPhI, ICAR, MAP-ARIA, LEACM, LIRIS), ce qui montre que cette manifestation est l'exemple qui vient le plus spontanément à l'esprit quand on évoque le sujet de la transmission des savoirs vers un public large. L'événementiel, le brassage des publics (enfants, étudiants, grand public...), la diversité des modes d'intervention (posters, expositions, plaquettes, contact direct) s'imposent comme un moment privilégié et marquant de l'action de vulgarisation.

Les **Journées du patrimoine** sont également citées au titre de ces événements festifs.

☞ Les conférences

FRV100, qui assure pour la Direction Prospective du Grand Lyon une veille événementielle des manifestations scientifiques dans la métropole, a pu mettre en évidence au cours des dernières années un foisonnement de conférences en direction du grand public, qui engagent des chercheurs et des enseignants-chercheurs de l'aire métropolitaine. Il semble qu'il s'agisse clairement de la forme de diffusion des savoirs la plus répandue. Elle n'est pourtant que peu citée dans l'enquête (5 fois seulement). Deux hypothèses : soit elle revient peu parce qu'elle est considérée comme trop banale et qu'il lui est préféré d'autres exemples, plus différenciants pour le laboratoire ; soit la conférence destinée au grand public est davantage le fruit de l'action individuelle des chercheurs et aura tendance à être sous-estimée par le directeur du laboratoire — qui fait davantage le bilan d'actions collectives impliquant le laboratoire comme tel.

☞ L'exposition

5 laboratoires ont illustré leur réponse en expliquant qu'ils participaient à des **expositions**. Il s'agit de laboratoires employant des chercheurs en archéologie (Archéorient, HisoMA, IRAA), en histoire (CERCOR) ou intervenant plus largement sur la question du patrimoine (IERP), qui ont contribué à monter des expositions dans des musées ou lors d'une biennale.

☞ La presse

La presse **radio**, **écrite** ou même **télévisée** revient également dans les réponses. Plusieurs laboratoires disent ainsi diffuser la culture scientifique via ces supports grand public (CRIS, IFGE), pas toujours cependant dans le cadre d'émissions facilement accessibles. Ainsi, l'IRAA a-t-il participé à « l'Amphi » de France 5 et à une émission sur Spiegel TV — signe que certains chercheurs ont une audience grand public à l'étranger.

Les **revues thématiques grand public** sont également citées, ainsi que la réalisation de **films documentaires** (laboratoire ELICO), dont certains sont accessibles sur Internet (Institut Pierre Gardette).

➔ La vulgarisation : une dimension du travail des chercheurs aux frontières parfois floues

Certaines des actions citées pour illustrer la vulgarisation semblent sortir du cadre de ce que l'on comprend généralement par « diffusion de la culture scientifique et technique », pour glisser vers une autre activité des laboratoires : la **valorisation**. Ainsi en est-il d'actions qui relèvent soit de l'expertise, soit de la formation.

☞ **Expertise**

L'expertise apparaît dans certains cas au titre des réponses à la question sur les actions de vulgarisation. Ainsi par exemple, le Centre de droit international contribue-t-il à alimenter une plateforme Internet dédiée au développement durable.

☞ **La formation**

La formation est également citée au titre des actions de vulgarisation. Notamment par le Centre d'Étude sur les Littératures Étrangères et Comparées (CELEC) qui intervient chaque année dans le cadre de la formation continue des enseignants du second degré. Elle l'est aussi par plusieurs autres laboratoires (CRIS, ESDDES, ISEOR, ICAR, Mo.dy.s) qui assurent des interventions et des formations dans les milieux professionnels.

Toujours concernant la formation, un laboratoire (L2AP) indique comme action de vulgarisation la « mise en ligne de cours ou manuels » qui, s'ils sont d'abord destinés aux étudiants, deviennent ainsi accessibles à tous.

Quant à l'IERP, il cite également des « **contrats de recherche** » ou même « **l'incubation d'entreprise** » (IERP / ICAR).

23 – Travaux ayant porté sur le territoire de l'aire urbaine ou la région Rhône-Alpes (2003-2008)

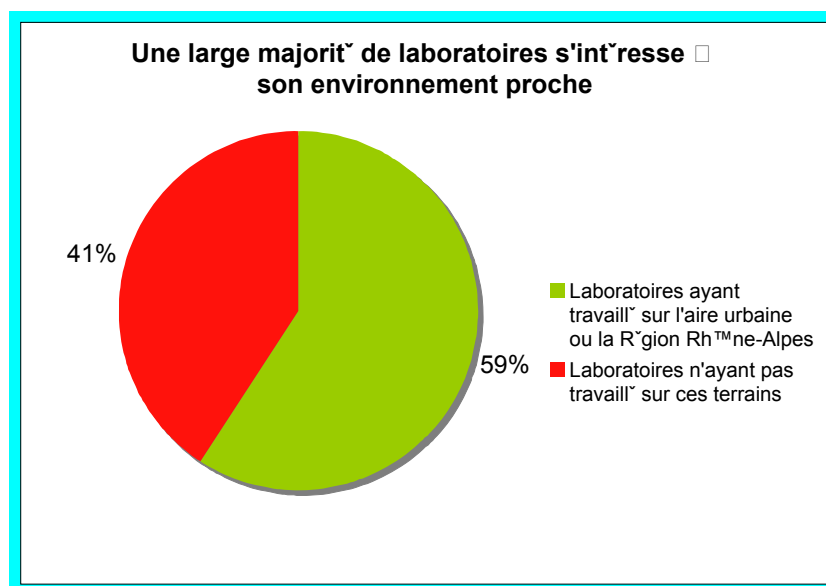
Repères méthodologiques

Il était proposé aux laboratoires enquêtés de répondre librement à cette question, en énumérant tout ou partie des travaux effectués sur l'aire urbaine ou la région Rhône-Alpes entre 2003 et 2008. Par « travaux », il faut comprendre tout article, publication, communication, enquête, recherche etc., abordant une question liée à ce territoire. Il pouvait s'agir aussi d'ouvrages, de contrats de recherche, de réponses à des appels d'offres, voire de colloques.

Ces réponses ont été classées en réponses positives (dans le cas où un laboratoire mentionnait au moins un travail portant sur l'aire urbaine), en réponses négatives (quand le laboratoire déclarait ne pas avoir effectué de travail sur l'aire urbaine) et en non réponses. Ce dernier cas s'est présenté 15 fois. Le corpus retenu pour l'analyse ci-dessous est donc de 83 laboratoires (soit 85 % des laboratoires enquêtés).

→ Une large majorité de laboratoires prend pour terrain d'étude l'aire urbaine et / ou la région Rhône-Alpes.

Sur les 83 laboratoires qui ont répondu à cette question, 49 (soit 59%) déclarent avoir effectué un ou plusieurs travaux portant sur l'aire urbaine entre 2003 et 2008. 34 laboratoires (soit 41%) déclarent ne pas avoir travaillé sur ce terrain.



tab 23 : laboratoires ayant piloté des travaux portant sur l'aire urbaine ou la région Rhône-Alpes.
lecture : 59% des laboratoires ont travaillé sur l'aire urbaine ou la région Rhône-Alpes.

✓ Pour aller plus loin

Dans la mesure où les listes de travaux obtenues sont très hétérogènes, nous ne proposons ici qu'un traitement quantitatif. Mais un traitement qualitatif pourrait être envisageable, sous réserve d'investigations plus fines. Cela pourrait permettre d'identifier la nature et les objets de ces travaux, ainsi que les territoires plus précis sur lesquels ils ont porté. Et de déduire par opposition les objets et les territoires qui ont peu été sous le regard des chercheurs en SHS au cours des 6 dernières années.

Mise en relation avec les préoccupations du Grand Lyon ou d'autres acteurs des politiques publiques dans l'aire urbaine, une telle analyse pourrait servir de base à la conception de futurs programmes de recherche territorialisés (autrement dit portant sur le territoire de l'aire urbaine).

24 – Thèses ayant porté sur le territoire de l'aire urbaine ou la région Rhône-Alpes (2003-2008)

Repères méthodologiques

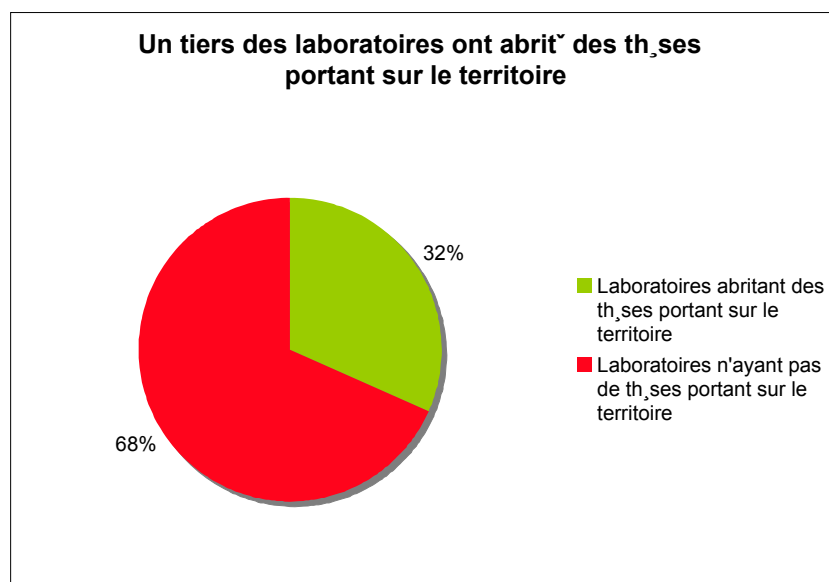
Il était proposé aux laboratoires enquêtés de répondre librement à cette question, en énumérant tout ou partie des thèses portant sur l'aire urbaine ou la région Rhône-Alpes et réalisées entre 2003 et 2008.

Ces réponses ont été classées en réponses positives (dans le cas où un laboratoire mentionnait au moins une thèse portant sur l'aire urbaine), en réponses négatives (quand le laboratoire déclarait ne pas avoir effectué de thèse sur l'aire urbaine) et en non réponses. Ce dernier cas s'est présenté 19 fois. Le corpus retenu pour l'analyse ci-dessous est donc de **79 laboratoires** (soit 81 % des laboratoires enquêtés).

Nous avons ensuite effectué un traitement qualitatif, en proposant une synthèse portant sur les réponses positives.

➔ Un tiers des laboratoires abrite des thèses ayant porté sur le territoire

Sur les 79 laboratoires qui ont répondu à cette question, 25 (soit 32%) déclarent avoir encadré des thèses portant sur l'aire urbaine entre 2003 et 2008. 54 laboratoires (soit 68%) déclarent ne pas avoir encadré de thèses de ce type.



tab 24a : laboratoires ayant piloté des thèses portant sur l'aire urbaine ou la région Rhône-Alpes.
lecture : 32% des laboratoires ont encadré des thèses portant sur l'aire urbaine ou la région Rhône-Alpes.

➔ Le ratio entre les thèses portant sur le territoire local et les autres thèses est faible

Les 25 laboratoires concernés (voir liste ci-dessous) ont encadré 78 thèses portant sur l'aire urbaine ou la région Rhône-Alpes entre 2003 et 2008 (y compris quelques thèses en cours). Cela ne représente que **6% des 1152 thèses** soutenues pendant la même période.

➔ Des thèses portant majoritairement sur la période contemporaine, parfois comparatives

45 de ces 78 thèses (soit 58%) peuvent être considérées comme abordant **une question contemporaine**, 24 thèses (soit 31%) abordent une question historique d'avant 1945, 5 (soit 6%)

abordent une question d'histoire ancienne, 4 thèses (soit 5%) n'ont pu être répertoriées au vu des informations en notre possession.

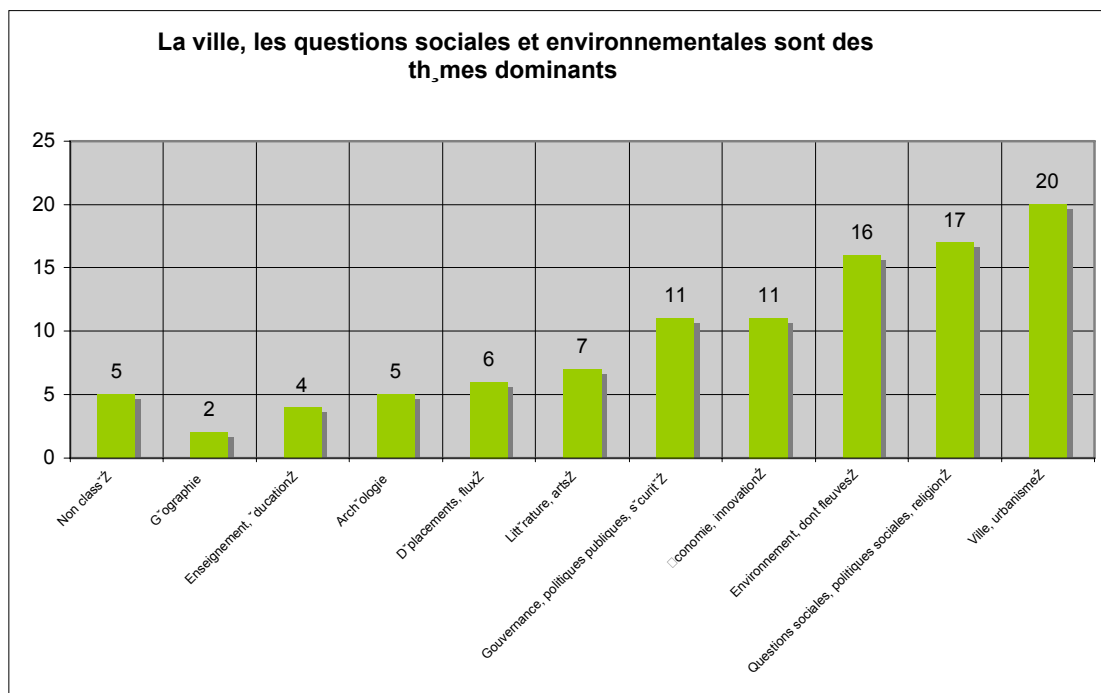
9 de ces 78 thèses (soit 12%) effectuent un **travail comparatif** entre l'aire urbaine ou la région Rhône-Alpes et un autre territoire.

37 de ces 78 thèses (soit 48%) **contiennent dans leur titre « Lyon »** (ou « lyonnais » ou « Grand Lyon ») et 4 de ces thèses (soit 5%) contiennent dans leur titre « Saint-Étienne » (ou « stéphanois » ou « Forez »).

➔ Les thématiques abordées sont très variées

Les **thématiques abordées** par ces thèses citées par les laboratoires ont été repérées au vu de leurs titres. Dans ce classement, nous n'avons pas distingué les questions contemporaines des questions historiques. Le total est supérieur à 78, car une thèse peut être classée dans 1, 2 voire 3 thématiques.

- Gouvernance, politiques publiques (y compris historiques), sécurité
- Questions sociales, politiques sociales, socio-histoire, religion
- Enseignement, éducation
- Environnement, dont fleuves
- Ville, urbanisme, logement, patrimoine urbain
- Déplacements, flux
- Littérature, arts
- Économie, innovation
- Archéologie
- Géographie
- Non classé



tab 24b : analyse des thèmes abordés par les thèses portant sur l'aire urbaine ou la région Rhône-Alpes.
lecture : 11 laboratoires ont encadré des thèses portant sur l'économie et l'innovation.

**Liste des laboratoires ayant encadré des thèses portant
sur l'aire urbaine ou la région Rhône-Alpes**

Action, discours, pensée politique et économique (TRIANGLE)
ADEF - Apprentissage, Didactique, Evaluation, Formation
Archéométrie et Archéologie
Centre d'études et de recherches sur l'administration publique (CERAPSE)
Centre d'études et de recherches sur l'occident romain (CEROR)
Centre d'Etudes Linguistiques (CEL)
Centre de recherche économiques de l'université de Saint Etienne (CREUSET)
Centre de recherche en histoire (CERHI)
Centre de Recherche Magellan - IAE de Lyon
Centre de recherches critiques sur le droit (CERCRID)
Centre lyonnais d'histoire du droit et de la pensée politique
Dynamique du Langage (DDL)
EducTice - Education, Technologies de l'information et de la communication
Environnement, ville, société (EVS)
Groupe de recherche sur la socialisation (GRS)
Histoire et archéologie des mondes chrétiens et musulmans médiévaux Centre Interuniversitaire d'Histoire et d'Archéologie Médiévales (CIHAM)
Institut d'Histoire de la pensée classique, UMR 5037 (GRAC, CERPHI, CERHAC)
Institut de recherche sur l'architecture antique (IRAA)
Institut de socio-économie des entreprises et des organisations (ISEOR)
Institut des études régionales et des patrimoines (IERP)
Laboratoire d'applications et de recherches en informatique pour l'architecture (MAP-ARIA)
Laboratoire d'études du phénomène scientifique (LEPS)
Laboratoire d'Economie des Transports (LET)
Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes (LARHRA) UMR 5190
Unité Mixte de Recherche Epidémiologique et de Surveillance Transport Travail Environnement (UMRESTTE)

Index des sigles des établissements d'enseignement supérieur et de recherche cités dans l'enquête

Lyon 1 : Université Claude Bernard Lyon 1

Lyon 2 : Université Lumière Lyon 2

Lyon 3 : Université Jean Moulin Lyon 3

Université Jean Monnet de Saint Etienne : pas de sigle

UCLy : Université Catholique de Lyon

INSA : Institut National des Sciences Appliquées

ENS-LSH : Ecole Normale Supérieure Lettres et Sciences Humaines

ENS-Sciences : Ecole Normale Supérieure Sciences

ECL : Ecole Centrale de Lyon

IEP de Lyon : Institut d'Etudes Politiques de Lyon

EHESS : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

INRP : Institut National de Recherche Pédagogique

Enssib : Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques

ENSAL : Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon

INRETS : Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité

EPHE Paris : Ecole Pratique des Hautes Etudes de Paris

IUFM : Institut Universitaire de Formation des Maîtres

EM-Lyon : Ecole de Management de Lyon